

EXPOSITION COLONIALE INTERNATIONALE
PARIS 1931

INDOCHINE FRANÇAISE

MONOGRAPHIE
DU
V^e TERRITOIRE MILITAIRE

PAR

G. AYME

Chef de Bataillon d'Infanterie Coloniale

Préface du Lieutenant-Colonel Bonifacy

HANOI

IMPRIMERIE D'EXTRÊME-ORIENT

1930

ASE 5960

Travaux de
1921
1922
1923
1924
1925
1926
1927
1928
1929
1930
1931
1932
1933
1934
1935
1936
1937
1938
1939
1940
1941
1942
1943
1944
1945
1946
1947
1948
1949
1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025

EXPOSITION COLONIALE INTERNATIONALE
PARIS 1931

INDOCHINE FRANÇAISE

MONOGRAPHIE
DU
V^e TERRITOIRE MILITAIRE

PAR

G. AYMÉ

Chef de Bataillon d'Infanterie Coloniale

ASE 5960
CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE
RECHERCHES SUR L'ASIE DU SUD-EST
ET LE MONDE INDONÉSIEEN

BIBLIOTHÈQUE

Préface du Lieutenant-Colonel Bonifacy

HANOI
IMPRIMERIE D'EXTRÊME-ORIENT
1930

EXPOSITION COLONIALE INTERNATIONALE

1905

INDOCHINE FRANÇAISE

MONOGRAPHIE

V. TERRIERE M. L. V. L.

Centre de documentation et de
recherche sur l'Asie du Sud-Est
et le Sud-Ouest

BIBLIOTHÈQUE

Centre de documentation et de
recherche sur l'Asie du Sud-Est
et le Sud-Ouest

Centre de documentation et de
recherche sur l'Asie du Sud-Est
et le Sud-Ouest

1905

INDOCHINE FRANÇAISE

1905

Le Commandant AYMÉ veut bien me prier de présenter au lecteur le beau travail de synthèse qu'il a élaboré; cette demande, oserai-je le dire, me rend perplexe, suis-je bien qualifié pour parler d'un pays que je ne connais que par mes lectures? Ne vais-je pas blesser la modestie de l'auteur en lui décernant les éloges qu'il mérite? Mais enfin je ne puis refuser l'honneur qu'il veut bien me faire et je ne puis non plus cacher le grand plaisir que j'ai pris en lisant attentivement ce travail si complet et qui dénote le profond intérêt que le Commandant porte aux si diverses et si curieuses populations dont l'administration lui fut confiée.

Les lecteurs qui voudront bien examiner avec soin les belles photographies jointes à ce travail discernent facilement, s'ils ont un peu étudié l'anthropologie, la diversité des races qui forment la population actuelle du pays. Quels que soient les groupes ethniques actuels, on y démêle certains traits qui attestent cette diversité: caroncules visibles d'une part, yeux bridés de l'autre sont des caractères faciles à saisir, ainsi que la forme du nez et du visage. Je ne m'écarterai pas beaucoup de la nomenclature indiquée par l'auteur, en admettant que la population actuelle a été formée, comme celle de toute l'Indochine, de Négrites, d'Indonésiens, de Barmano-tibétains, modifiés par un apport d'éléments venus du sud de la Chine tels que les Tay (Thai), groupe sinon dominant, du moins souverain.

Les Chinois ne nous donnent pas beaucoup de renseignements morphologiques sur les barbares qu'ils annexaient, cependant, dans le premier siècle de notre ère, alors qu'ils entrèrent en rapport avec le Ngai-Lao, ils notent que les hommes et femmes avaient le lobe de l'oreille énormément distendu, et plus tard, dans les quelques renseignements ethnographiques qu'ils nous fournissent sur les Nam-Ping-Man, ils nous disent que les femmes portent comme boucles d'oreilles de petits tubes de bambou, de trois pouces de long, placés transversalement et quelquefois incrustés de pierres précieuses. On verra dans l'annexe I, photographie 19, des ornements de ce genre portés par une femme Kha du village de Ban-Khang.

Par comparaison à ce qui a lieu dans les autres pays d'Indochine, on peut croire que les Kha, ayant absorbé les Négrites, sont autochtones, que les Thai (ou Tay) sont des conquérants venus, soit directement du Yunnan, soit du Tonkin (Muong-Teng). Les Lu sont apparentés aux Thai, et il peut se trouver, parmi les Kha, des groupes Lolo, car au 3^e territoire, les Lolo sont appelés Kha par beaucoup de leurs voisins. Les Lolo parlent une langue appartenant au groupe Barmano-tibétain.

Je ne fais que signaler un fait assez curieux, les Chinois disent encore que dans le pays des Nanping-Man, on trouve des Du et des Ko. Quant aux Meo blancs et aux Yao Lantien, ils sont, comme le dit l'auteur, fort connus et décrits par les ethnographes du Tonkin.

Je cède à mes penchants en consacrant à l'ethnographie une grande partie de cet exposé, il faudrait, pour être juste, m'étendre aussi longuement sur les autres parties de la monographie, depuis l'aperçu géologique et géographique, jusqu'aux considérations d'ensemble, en passant par la vie économique; il me suffira de dire que toutes ces parties sont traitées à fond, qu'elles sont une mine de renseignements pour ceux qui auront à administrer le pays et pour ceux qui désirent simplement le connaître; tous les détails qu'elles renferment sont d'une lecture facile et agréable qui fait oublier l'aridité que présentent certaines statistiques.

Et j'éprouve un réel plaisir, après avoir administré, pendant près de vingt ans, secteurs, cercles et territoire, à me convaincre que nos successeurs aiment autant que nous cette vie loin des grands centres, dépourvue de certains plaisirs qu'on y trouve, mais qui présente un si grand charme pour ceux qui aiment une indépendance relative et qui ne craignent pas les responsabilités. L'étude des diverses races que l'officier ou le fonctionnaire doit administrer développe toujours l'intérêt qu'il leur porte et, surtout lorsqu'elles sont plus près de l'état de nature, permet de les juger d'une façon plus objective, de créer chez leurs membres la sympathie qui facilitera la tâche de l'administrateur, tout en faisant avancer la science, trop peu développée en France, des groupements humains primitifs.

Lieutenant-colonel BONIFACY.

AVANT-PROPOS

La présente monographie ne constitue nullement un travail original; on y a simplement rassemblé une partie de la documentation existant aux archives des différents postes du Territoire et mis à jour, parmi les documents utilisés, ceux qui commençaient à dater quelque peu.

On a jugé inutile de citer, au fur et à mesure que des extraits en sont venus sous la plume, les travaux exécutés par les officiers qui ont servi au Territoire de 1915 à 1930 ainsi que divers ouvrages ou publications périodiques concernant l'Indochine; on s'est borné à mettre entre guillemets les phrases citées in extenso, étant entendu que ces guillemets ne donnent qu'une faible idée de l'importance des emprunts.

Les documents exploités le plus fréquemment sont les travaux des commandants DOMINÉ, ROUX et MORDANT; à peu près tout ce qui est dit de la géologie du Territoire est tiré des travaux du commandant DUSSAULT du Service Géologique de l'Indochine.

En rédigeant ce travail on a surtout pensé aux officiers appelés à servir au Territoire et moins cherché à écrire des choses nouvelles qu'à réunir et à classer celles qui étaient éparses dans divers travaux. On s'est volontairement limité à ce qui est essentiel et il va sans dire que la lecture de la présente monographie ne saurait dispenser de prendre connaissance des documents d'où elle est extraite, documents dont on trouvera une liste complète à l'Annexe II.

CHAPITRE PREMIER
GEOGRAPHIE PHYSIQUE (1)

	Pages
I. — Généralités	11
II. — Aperçu géologique	12
III. — Relief	13
IV. — Hydrographie	14
V. — Climat	16
VI. — Voies de communication	18
VII. — Conclusions	21

(1) Voir: Annexe I. — Croquis n^{os} 1, 2 et 3.
Annexe II. — Tableaux n^{os} 1 et 2.

UNIVERSITÉ NICE SOPHIA ANTIPOLIS
BIBLIOTHÈQUE CENTRALE

11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22

11 - Avenue de la Paix - 06100 NICE
Téléphone : 93 93 93 93

MONOGRAPHIE

DU

V^e TERRITOIRE MILITAIRE

I. — GENERALITES

Aux confins nord du Haut-Laos le V^e Territoire Militaire s'étend sur le bassin du Haut et du Moyen Nam-Ou, affluent de rive gauche du Mékong. Il est compris entre les méridiens et parallèles définis ci-dessous :

Méridiens : 110 G 24 et 111 G 80 de longitude est.

Parallèles : 24 G 99 et 23 G 17 de latitude nord.

Les coordonnées géographiques du chef-lieu Phong-Saly, situé à 400 kilomètres environ de Hanoi et de Vientiane, sont les suivantes : L = 110 G 85, l = 24 G 10.

Le V^e Territoire a 250 kilomètres de frontière commune avec la Chine (Yunnan proprement dit au nord, Sip-Song-Panna, administrativement rattachés au Yunnan à l'ouest), 150 avec la province de Luang-Prabang (au sud-ouest et au sud) ; à l'est, et sur 150 kilomètres environ, la chaîne frontière Tonkin-Laos le sépare du IV^e Territoire Militaire.

Le V^e Territoire dont la superficie est d'environ 16.000 kilomètres carrés est une région extrêmement montagneuse ; les rivières et les torrents y ont creusé des vallées en général fort abruptes ; ces vallées s'élargissent parfois pour donner naissance à de petites plaines dont la superficie ne dépasse jamais quelques kilomètres carrés.

Le quart du Territoire est couvert de forêts, le reste se compose de savane (tranh).

II. — APERCU GEOLOGIQUE

L'architecture plissée du V^e Territoire est celle de toute l'Indochine nord, « pays de nappes » « formé de puissantes chaînes issues des hautes terres asiatiques ».

La poussée orogénique est venue de l'ouest-nord-ouest, sans doute vers la fin du secondaire ou au début du tertiaire ; elle a donné naissance à toute une série de rides « incurvées suivant l'arc du Nam-Ou ».

Les rides les mieux marquées sont, à l'est, celles de la vallée du Nam-Ou, à l'ouest celles du sillon Lu qui se prolongent en direction de Houeisai (province du Haut-Mékong) pendant une centaine de kilomètres.

Les nappes charriées ont couvert le substratum plus ancien d'une carapace secondaire de grès rhétiens ou post rhétiens, carapace crevée par les terrains primaires du dôme de Sop-Pong et des crêtes septentrionales de la chaîne frontière Tonkin-Laos.

La chaîne nord-sud qui borde à l'est le sillon Lu et tous les pays situés à l'ouest de cette chaîne sont formés par des grès rouges salifères avec argiles subordonnées ; les régions situées à l'est de la même chaîne et jusqu'au Nam-Ou sont, par contre, formées de grès ainsi que de schistes gris, argileux ou gréseux, à l'exception d'un îlot calcaire vers Sop-Pong.

Les affleurements calcaires sont rares et peu abondants ; on les voit dans le sillon Lu, dans la vallée du Nam-Ou (Sop-Pong — Muong-Ahine — Muong-Va — Région de Muong-Houn) et dans la vallée de la Nam-Noua (Sop-Nao).

On trouve un peu partout, mais en petites quantités, des calcaires concrétionnés et, vers Outay et Bountay, quelques poches de gypse.

Il existe dans la région de Phong-Saly, et à très petite distance du chef-lieu, des couches de charbon.

Des minerais de cuivre, de plomb, d'antimoine ont été trouvés en divers points du Territoire.

III. — RELIEF

Le V^e Territoire n'est « qu'un enchevêtrement inextricable de montagnes aux pentes raides, plus qu'aux trois quarts dénudées, séparées par des ravins et vallées, véritables fossés où serpentent à travers des lambeaux de forêt des multitudes d'arroyos. Ce ne sont que ressauts, exhaussements confus de collines, de pics, de cônes, de mamelons, de pyramides qui s'étendent à perte de vue, se chevauchent, s'étirent et ondulent les uns derrière les autres ».

Un examen attentif permet cependant de distinguer dans ce chaos les rides incurvées suivant l'arc du Nam-Ou dont il a été question plus haut ; si l'on veut schématiser le relief du territoire on y discernera « cinq chaînes parallèles sensiblement orientées nord-sud dont les sommets culminent entre 1.200 et 1.900 mètres, chaînes reliées entre elles par des chaînes transversales plus nombreuses, moins élevées et généralement orientées O.-S.-O. — E.-N.-O. ».

Les principaux sommets sont les suivants :

Sur la chaîne frontière Tonkin-Laos le Khoa-La-San 1.867 mètres ; le Phu-Nam-Ké 1.857 mètres, le Phu-Den-Dinh 1.614 mètres ; dominant Phong-Saly le Phu-Fa 1.626 mètres ; à 35 kilomètres au sud de Phong-Saly le San-Chien-Pau 1.842 mètres ; sur la chaîne qui borde à l'ouest le sillon Lu, le Kho-Khai 1.859 mètres.

Pas de plateaux ; quelques vallées s'élargissent çà et là pour donner naissance à des plaines minuscules dont les principales, larges de quelques kilomètres carrés, sont situées dans le sillon Lu ; l'altitude des fonds du sillon Lu varie de 900 mètres (Ouneua) à 500 mètres (Bountay).

IV. — HYDROGRAPHIE

Toutes les eaux de ruissellement du V^e Territoire vont au Nam-Ou, gros affluent de gauche du Mékong, à l'exception de celles du haut bassin du Nam-Meuk, affluent de rive droite de la Rivière Noire.

Le Nam-Ou prend sa source à l'extrême nord du sillon Lu et à 1.400 mètres d'altitude ; sa longueur est d'environ 450 kilomètres dont 300 dans le Territoire. Il coule d'abord dans une direction nord-sud par Ouneua et Outay (rizières) dans une vallée sensiblement plus ouverte que celle qu'il a en aval d'Outay. A une vingtaine de kilomètres au sud d'Outay il s'infléchit brusquement vers l'est « attaquant perpendiculairement les crêtes au travers desquelles il se fraye un passage par des gorges escarpées parsemées d'énormes rochers ».

A quelques kilomètres en amont de Muong-Ahine il prend une direction générale S.-E. qu'il conserve jusqu'à Muong-Khoua. Entre Muong-Khoua et Muong-Ngoi il tourne au S.-S.-O. pour aller confluer avec le Mékong à Pakou (altitude 350 mètres — 20 kilomètres nord de Luang-Prabang).

Il est possible que le sillon Lu ait constitué autrefois en totalité le lit du Nam-Ou ; celui-ci se serait alors jeté dans le Mékong vers Houeisai. Le sillon Lu présente actuellement, se succédant du nord au sud, au sud d'Outay un certain nombre de compartiments qui communiquent entre eux par des cols assez peu élevés et dont les eaux sont drainées vers le Nam-Ou par des cours d'eau transversaux, « résultats évidents de capture, surajoutés à une hydrographie générale primitive ».

Les plus importants de ces cours d'eau, affluents de droite du Nam-Ou, sont le Nam-Ngay, le Nam-Leng et le Nam-Pak ; ils doivent franchir pour atteindre le fleuve deux grandes crêtes d'orientation générale nord-sud.

Ses affluents de gauche les plus importants sont : le Nam-Khang venu comme lui de l'extrême nord du Territoire et « dont la vallée se présente comme l'amorce de la vallée que suivra le Nam-Ou à partir de Muong-Ahine ; le Nam-Houn et le Nam-Ban venant tous deux de la chaîne frontière Tonkin-Laos ; la Nam-Noua dont le cours supérieur traverse la large plaine de Dien-Bien-Phu (Tonkin) ».

Le Nam-Ou n'est navigable qu'en aval de Muong-Ahine; la navigation commence pratiquement à Hatsa (port de Phong-Saly accessible aux pirogues portant 300 kilogrammes de charge utile).

De tous les affluents du Nam-Ou, le Nam-Pak et la Nam-Noua sont seuls navigables: le Nam-Pak peut être remonté jusqu'à Muong-La (province de Luang-Prabang); la Nam-Noua est remontée en tout temps jusqu'à Sop-Nao et, aux moyennes eaux, non sans quelque difficulté, jusqu'à Dien-Bien-Phu.

Tous les autres affluents ne sont que des torrents.

Navigables ou non tous les cours d'eau sont parsemés de hauts fonds et de rapides (Hat et Keng); à la montée les piroguiers doivent souvent, soit pousser leur pirogue à bras sans sortir de l'eau, soit la tirer à la corde depuis le rivage.

De mai à octobre « les eaux se précipitent dans les ravins et vallées et déterminent des crues violentes. Le moindre arroyo devient infranchissable et les crues de 12 mètres au-dessus de l'étiage ne sont pas rares dans le Nam-Ou ».

Les crues les plus fortes se produisent en juillet et août.

De novembre à avril le débit des cours d'eau décroît progressivement; en mars et avril les torrents ne donnent plus qu'un mince filet d'eau et le Nam-Ou lui-même peut être passé à gué en maints endroits.

Le déboisement, à peu près général au Territoire, conséquence de la culture en rays, accentue l'irrégularité du débit de tous les cours d'eau.

V. — CLIMAT

Le V^e Territoire jouit d'un climat tropical corrigé par l'altitude. Comme toute l'Indochine, il est soumis au régime des moussons : saison sèche de novembre à avril, saison des pluies de mai à octobre. Cette distinction de deux saisons n'est valable qu'en gros ; les pluies débutent tantôt en avril tantôt en mai ; elles finissent soit en septembre, soit en octobre.

« En novembre, décembre et mars il n'est pas rare de voir pendant cinq, six, sept jours une pluie fine et froide tomber sans interruption. D'une manière générale les premières manifestations de la saison pluvieuse surviennent en mars et avril sous forme d'orages violents précédés de fortes tensions électriques. Averses, rafales de vent soufflant en tornade alternent avec des échappées de soleil accompagnées de chaleur d'étuve dans les bas fonds ».

Il y a en juin ou même, plus rarement, au début de juillet, une courte période de beau temps que quelques-uns appellent ici la petite saison sèche.

« Puis ce sont des pluies intenses avec maximum de continuité en juillet, août.

« En septembre et octobre averses de plus en plus espacées et abaissement général de la température.

« En novembre, décembre et janvier, spécialement en décembre, froids vifs.

« Pendant toute la saison sèche et fort avant dans la saison des pluies un brouillard épais baigne jusqu'à 1.000 ou 1.200 mètres vallées et versants. Vers onze heures le brouillard se dissipe, à la manière d'un rideau de théâtre qui se lève, découvrant brusquement le soleil à son maximum de chaleur ».

Les températures varient naturellement avec l'altitude et l'orientation des vallées ; les plus fortes sont enregistrées en saison des pluies. Dans les hauts terrains (Phong-Saly) elles oscillent entre 6 et 27° ; dans les vallées (postes du sillon Lu) entre 17 et 30°.

De novembre à mars les vents dominants viennent du N-E., de juin à octobre du S-O. (pluies régulières) ou du N-O. (pluies d'orage). Entre les deux moussons, violentes tornades (avril et mai).

La hauteur annuelle moyenne des pluies est voisine de 1 m. 70.

En résumé, la combinaison de l'altitude et de la latitude donne au-dessous de 1.000 mètres un climat tropical en été, tempéré en hiver, de 1.000 à 1.500 mètres un climat tempéré, très humide d'avril à décembre, sec de janvier à mars.

Partout alternance brutale de fraîcheur et de chaleur, brouillard épais et souvent froid.

Les postes du sillon Lu, Boun-Neua excepté, sont tous réputés malsains et il est avéré que leur climat est mal supporté par les anémiés et les impaludés; à Phong-Saly même les alternances de froid et de chaud sont plus sensibles que dans tous les autres postes et le chef-lieu ne semble pas être le sanatorium tant vanté par certains officiers.

Paludisme et dysenterie sévissent dans toutes les vallées, en particulier dans le sillon Lu et dans la vallée du Nam-Ou; les autochtones sont loin d'en être exempts.

Les Annamites supportent assez mal le climat du Territoire, « le pays de l'eau mauvaise », où ils arrivent déjà impaludés et tout prêts à se donner en pâture aux génies malfaisants qui peuplent la Haute-Région. Les Thos tiennent mieux dans l'ensemble.

Les Européens supportent très bien le climat s'ils arrivent robustes, non impaludés, et s'ils restent sobres. Il y a très certainement une part de légende dans la réputation d'insalubrité du Territoire; on a trop souvent attribué au climat des méfaits qui ne sont dus qu'à l'alcool ou à l'opium.

V. — VOIES DE COMMUNICATION

Le Territoire est pourvu d'un réseau de bons chemins muletiers créés par l'autorité française et dont la majorité aboutit au chef-lieu; entre ces chemins de nombreuses pistes caravanières et sentiers indigènes facilitent les relations de village à village.

Le système des voies terrestres est complété par quelques voies fluviales dont la plus importante est le Nam-Ou.

Chemins muletiers.

Phong-Saly est relié à Laichau (IV^e T. M.) et aux quatre postes du sillon Lu par de très bons chemins muletiers d'une largeur moyenne de 2 mètres; un autre unit Muong-Khoua à Dien-Bien-Phu. Tous ces chemins seraient, sans modifications importantes de leur tracé, assez facilement transformés en routes carrossables.

Les chemins muletiers présentement en exploitation sont les suivants :

Phong-Saly Hatsa Col du Phudendinh 115 kilomètres (prolongé dans le IV^e Territoire jusqu'à Laichau).

Phong-Saly Montiaonoi Bountay 67 kilomètres (à 2 kilomètres après Montiaonoi un embranchement conduit à Boun-Neua situé à 15 kilomètres de cet embranchement).

Phong-Saly Ngay-Neua Sop-Soum Outai Ouneua 139 kilomètres.

Dien-Bien-Phu Taychang (IV^e T. M.) Sop-Nao Muong-Khoua 75 kilomètres dans le V^e T. M. (serait prolongé ultérieurement sur Long-Nai Muong-Sing Houei-Sai selon le trajet de la future route coloniale n^o 4).

Tous ces chemins sont entretenus avec soin par l'autorité administrative (travail effectué en novembre-décembre de chaque année).

PISTES CARAVANIERES

Ces pistes dont la plupart sont fort anciennes et sont en général assez bien tracées servent depuis longtemps aux caravanes qui vont de Chine au Laos ou même au Tonkin.

Certaines d'entre elles ont été partiellement utilisées pour le tracé des chemins muletiers énumérés ci-dessus on trouvera les autres ci-après :

Piste N-S. du sillon Lu : vient de Szémao et Muong-Lé (Chine) passe par Ouneua Outay Ngayneua Bounneua Bountay Long-Nai (V^e T. M.) et Muong-Ngoun (province de Luang-Prabang) d'où elle bifurque soit sur Luang-Prabang, soit sur Houei-Sai (Haut-Mékong).

Piste N-S. venant de Muong-Lé et desservant dans le V^e Territoire Malitao Sop-Pong Phong-Saly Phaya-Souligna Sen-In Muong-Khoua.

Piste E-O. venant de I-Hou et I-Pang (Chine) et passant par Ouneua Malitao avant d'entrer au IV^e Territoire par Apatiai. C'est la route des caravaniers qui vont chaque année vendre du thé à Laichau.

Piste E-O. Muong-Bang (Chine) Boun-Neua Phong-Saly Muong-Houn Sop-Nham Na-Lam (V^e T. M.) Muong-Mouen Dien-Bien-Phu (IV^e T. M.).

Piste E-O. Bohé (Chine) Natthen Long-Nai vallées du Nam-Ma et du Nam-Pak Muong-Khoua Sop-Nao Dien-Bien-Phu. C'est la route du sel exporté par les importantes salines de Bohé.

La plupart de ces pistes sont débroussaillées chaque année au début de la saison sèche.

Sentiers indigènes.

Ces sentiers sont nombreux et la plupart du temps de parcours fort difficile. Ils empruntent en général le tracé en dents de scie des lignes de crête, les lignes de plus grande pente, le lit des arroyos et se déplacent naturellement aussi fréquemment que les villages qu'ils relient entre eux. Leur entretien est laissé à la charge des usagers, c'est dire qu'il laisse souvent à désirer.

La plupart de ces sentiers, lorsqu'ils ont été sommairement débroussaillés, sont praticables aux animaux de bât.

Voies fluviales.

La plus importante est le Nam-Ou navigable en toute saison de Hatsa à Pakou, sauf à l'époque des très hautes eaux où la navigation subit des arrêts ne dépassant pas quelques jours.

Cette navigation n'est pas toujours de tout repos en raison des nombreux rapides dont le fleuve est parsemé.

La Nam-Noua affluent de rive gauche du Nam-Ou est remontée en tout temps jusqu'à Sop-Nao où passe le chemin muletier Dien-Bien-Phu Muong-Khoua.

Le Nam-Pak est remonté de Muong-Khoua à Muong-La (province de Luang-Prabang).

Communications télégraphiques.

Phong-Saly est relié au Tonkin et au Laos par la ligne télégraphique Phong-Saly Muong-Houn Muong-Khoua Sop-Nao; de Sop-Nao un embranchement part sur Dien-Bien-Phu Lai-Chau un autre sur Luang-Prabang Vientiane.

Les quatre postes frontières sont reliés par la ligne Ou-Neua Outay Boun-Neua Bountay; Boun-Neua est relié à Phong-Saly et fait le transit des messages échangés entre le chef-lieu et les trois autres postes frontières.

Des bureaux de poste fonctionnent dans toutes les localités énumérées ci-dessus; les seuls bureaux du territoire où l'on puisse recevoir et envoyer des mandats sont Phong-Saly Outay et Bountay.

VII. — CONCLUSIONS

Le climat, le terrain, l'éloignement des grands centres, tout concourt à faire du Territoire un pays de vie difficile où ne peuvent se plaire que les Européens robustes aimant la brousse, indifférents au confort; pour les Annamites et les fonctionnaires Laotiens, le Territoire est la terre d'exil où l'on vient sans enthousiasme par nécessité de métier et où l'on vit dans l'attente du retour à la terre natale beaucoup plus riante, Bas et Moyen Laos ou Delta Tonkinois. Quant à ceux, autochtones ou non, qui ont ici leur habitat définitif ils vivent près de la nature, peu curieux de progrès et sont habitués à payer le lourd tribut de maladie et parfois de misère que leur impose le sol ingrat du Haut-Laos.

Parmi les facteurs naturels qui donnent son caractère à la vie de chaque jour, il n'en est pas de plus important que le climat. C'est lui qui dans tous les postes impose la division de l'année en deux périodes nettement tranchées; l'une, saison sèche, d'activité intense consacrée à l'instruction militaire à l'extérieur, à l'exécution de reconnaissances, de convois de ravitaillement, à la construction de bâtiments, de routes; l'autre, saison des pluies, de vie ralentie où l'on met à profit quelques rares beaux jours pour continuer les travaux de la saison sèche tandis que l'on utilise les autres à diverses besognes de détail accomplies à l'abri.

En saison sèche on vit à l'extérieur, puis la saison des pluies arrive avec son cortège de maux; chacun alors rentre dans sa coquille et consacre le meilleur de ses forces à tenir contre le climat.

La saison sèche, période où les déplacements sont faciles, est naturellement celle que la petite ou la grande piraterie peuvent mettre à profit pour nous créer des ennuis aux frontières. Si l'on est appelé à marcher il faudra, dans la mesure du possible, choisir parmi les militaires européens et indigènes composant les détachements ceux qui sont en meilleure condition physique et chercher par tous moyens à réduire leur chargement au minimum.

Quoique les opérations aient été jusqu'ici rivées aux meilleures pistes on pourra être amené à envoyer des reconnaissances, patrouilles, flancs gardes

en pleine brousse ; il faudra ne le faire qu'à bon escient car la marche hors des sentiers impose toujours à la troupe les plus grandes fatigues ; on évitera en particulier de demander à la troupe tout ce qui peut être fait par des partisans.

Si par improbable on est amené à opérer en saison des pluies on renforcera encore les précautions prises pour diminuer la fatigue de la troupe et surtout on fera très attention au danger de l'eau : le moindre arroyo devient parfois presque infranchissable après quelques heures de pluie, on ne l'abordera qu'avec circonspection en confiant à un personnel exercé l'installation de moyens de passage ; on sera d'ailleurs souvent contraint d'attendre la décrue qui elle aussi se produit souvent en quelques heures.

En détachement comme au poste et en toute saison on portera toute son attention sur l'hygiène de la troupe (quinine préventive, précautions contre le froid, éviter le surmenage, choisir les bivouacs, faire bouillir l'eau, etc.).

Le milieu physique réagit de la même manière sur la vie administrative et économique.

La saison sèche est la période des tournées administratives, des travaux agricoles, des mouvements caravaniers ; la saison des pluies est celle du travail de bureau, des travaux domestiques et d'une circulation à peu près réduite aux mouvements des courriers postaux.

Toutes les conclusions ayant trait aux conditions physiques de la vie au Territoire n'ont rien qui doive éloigner d'y servir l'européen et l'indigène ; le Territoire est occupé dans sa totalité depuis près de quinze ans ; presque tous ceux qui ont consenti à éviter les excès de table, d'alcool, de femmes ou d'opium, les fatigues exagérées, et surveillé leur hygiène sont partis d'ici en excellente santé physique et morale.

CHAPITRE II

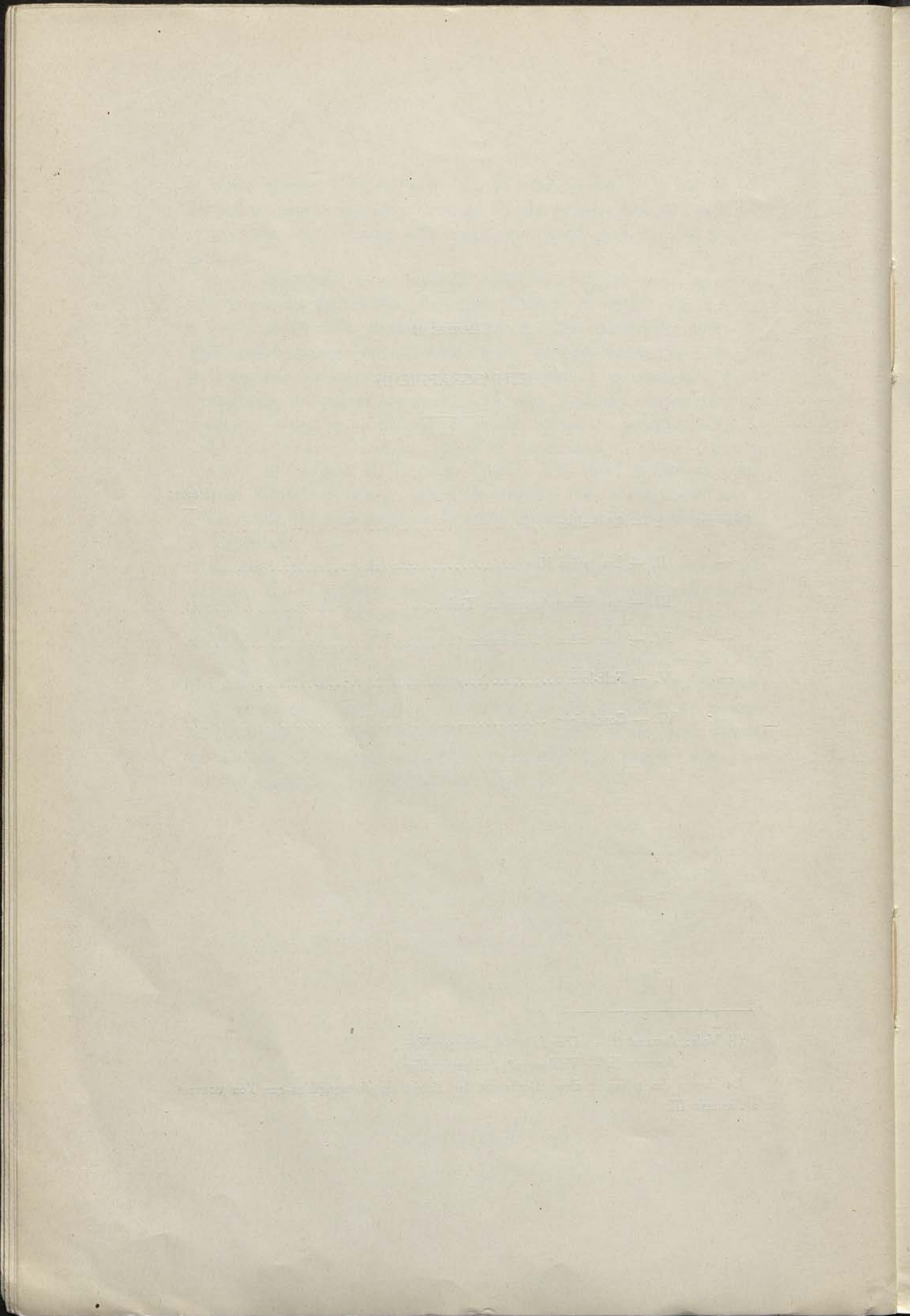
ETHNOGRAPHIE (1)

	Pages
CHAPITRE I. — Généralités	25
— II. — Les tribus Kha	28
— III. — Les tribus du rameau Thai	41
— IV. — Les tribus Chinoisantes	56
— V. — Folk-lore	68
— VI. — Conclusions	72

(1) Voir : Annexe I. — Croquis n° 4 ethnographique.

Annexe II. — Tableau n° 2 démographique.

La plupart des tribus et clans décrits ont fait l'objet de photographies que l'on trouvera à l'annexe III.



I. — GENERALITES

Il n'existe au V^e Territoire pas moins de vingt-trois races, tribus ou clans se différenciant, soit par les caractères physiques, soit par la langue, soit par le costume ; les habitants en comptent même davantage mais il a paru suffisant de conserver dans cette étude la division adoptée pour la commodité du commandement par l'autorité administrative française ou indigène.

Parmi ces races, tribus et clans il en est qui n'ont jamais été étudiés par de véritables ethnographes ; c'est dire la part d'hypothèse et probablement d'erreur que peuvent contenir les travaux d'ethnographie concernant le V^e Territoire et naturellement parmi ceux-ci le présent travail.

Quelle est la race autochtone ? Quels sont les grands courants d'immigration ? Telles sont les deux questions auxquelles on s'efforcera de répondre, sans se dissimuler que les hypothèses auxquelles on se sera rallié pourront faire sourire le spécialiste qui viendra bien quelque jour étudier ces questions sur place.

Avec certains spécialistes d'ethnographie on définira les autochtones « ceux qui habitaient le pays au commencement de la période historique » et l'on admettra que les autochtones d'Indochine proviennent de la fusion de trois races : une race négroïde qui serait la véritable race autochtone « de très petite taille, aux cheveux crépus, au nez très épaté » ; une race que les anthropologues actuels nomment indonésienne et qui serait venue de Malaisie « teint basané, cheveux droits, yeux droits, nez épaté, visage ovale » ; une race dite mongole venue de la Chine du nord « brachycéphale, racine du nez très basse, nez pas très épaté, pommettes saillantes, visage en losange ».

On admettra aussi, toujours avec les spécialistes, que les groupes autochtones d'Indochine se sont déplacés, l'expression géographique d'Indochine étant prise dans son sens le plus large, c'est-à-dire appliquée à une région débordant largement les limites de notre colonie.

La plupart des tribus du Territoire semblent appartenir en gros à la race autochtone d'Indochine définie ci-dessus, mais il est certain qu'à celles ayant depuis l'époque historique habité le Haut-Laos sont venues se joindre pos-

térieurement des tribus originaires d'autres régions de l'Indochine et sans doute aussi des régions indo-tibéto-birmanes.

D'opinions puisées à différentes sources on peut, semble-t-il, conclure que les autochtones du Haut-Laos devaient comprendre des tribus où prédominait le type indonésien (dont les descendants seraient actuellement les tribus en général appelées Kha et des tribus à fond Lolo).

La première invasion connue serait celle des tribus Thai cantonnées primitivement dans le Yunnan et le Setchouen et qui seraient ensuite descendues jusqu'au Mékong où elles auraient « presque oublié leur culture chinoise pour prendre celles des Khmers qu'elles remplaçaient ».

Puis, de l'ouest du Yunnan et de la Haute Birmanie, seraient venus des A'Kha (vers le XVIII^e siècle peut-être), puis des Ho, Allo et des Méo et enfin, à une époque toute proche de nous, des Thai de la région Laichau Dien-Bien-Phu.

En ce qui concerne plus spécialement, dans le Haut-Laos, le V^e Territoire et les régions qui l'avoisinent immédiatement dans les provinces du Haut-Mékong et de Luang-Prabang, on peut sans doute admettre l'hypothèse suivante : une race autochtone à fond indonésien ayant surtout imprégné les différentes tribus Kha, aurait été refoulée ou pénétrée par des tribus Thai qui auraient occupé les grandes vallées, puis très longtemps après, par des Ho (métis de Chinois du nord et de Lolo semble-t-il).

Les Thai seraient arrivés au Territoire par le Mékong d'une part, par la région de Dien-Bien-Phu et le Nam-Ou d'autre part ; leurs descendants seraient les Laotiens, les Thai blancs ou noirs, les Lu, les Yang et les Thai-Neua.

Des migrations d'importance moindre auraient conduit au Territoire des A'Kha et des Méo ; quant aux Yao (Man), fort peu nombreux, il n'a pas été possible de déterminer même approximativement l'époque de leur venue.

De tout ce qui précède on conclut à la difficulté pour un profane de classer toutes les tribus du Territoire d'après leurs caractères ethniques ; on a préféré s'en tenir à un classement commode au point de vue administratif et tout simplement fondé sur des similitudes d'habitat, de mœurs, de langue et de costume.

On a divisé ces races en trois grands groupements : les tribus Kha désignées dans beaucoup de travaux sous le nom d'Indonésiennes ou d'autochtones, les tribus du rameau Thai, les tribus Chinoisantes. On notera plus loin, et à propos de chaque tribu étudiée, ce que ce classement peut avoir d'artificiel et on se contentera d'indiquer ici ce qu'il a de pratique :

Toutes les tribus Kha sont montagnardes, habitent des maisons du type Thai et de nombreux caractères physiques les rapprochent; elles ont, outre leurs dialectes propres, une langue d'échange qui est le Laotien ou le Lu.

Toutes les tribus du rameau Thai habitent les vallées et, à quelques différences dialectales près, parlent la même langue.

Toutes les tribus Chinoisantes sont montagnardes, leurs maisons sont construites à même le sol; elles ont, outre leurs dialectes propres, une langue d'échange qui est le quan-hoa plus ou moins déformé.

Dans l'étude des différentes races on passera très rapidement sur les tribus Laotienne, Thai, Méo, Yao qui ont fait l'objet des travaux de nombreux ethnographes, travaux que l'on trouve dans la plupart des postes; on traitera avec plus de détail des Kha, des Lu et des A'Kha.

On ne parlera pas des Annamites, fonctionnaires, militaires, gardes indigènes, commerçants dont la venue au Territoire date de l'occupation française et qui y sont en petit nombre.

Dans la description de chaque tribu on ne fera guère que reproduire les travaux des commandants ROUX et MORDANT et aussi parfois du lieutenant RISPAUD.

II. — LES TRIBUS KHA

Le mot Kha est un mot Laotien qui signifie sauvage mais, quoique son emploi soit consacré par l'usage, c'est à défaut d'une désignation se référant à des caractères ethniques communs aux tribus Kha qu'il a été conservé ici.

Les Kha du Territoire ont à peu près tous le même aspect physique et sont de type Indonésien ; cependant dans presque toutes leurs tribus on trouve, en particulier chez les hommes, à côté du type grossier, un type fin que certains ont attribué à des influences Indo-birmanes.

A de rares exceptions près les Kha sont travailleurs, très superstitieux, craintifs et vivent dans la dépendance étroite des tribus du rameau Thai dont ils ont souvent adopté le costume.

Le village a toujours, sauf chez les Phu-Noi, un patron ou chef de « Lam », notable de race Thai habitant un centre laotien Lu ou Thai.

Les tribus Kha peuvent être classées en quatre groupes : Kha-Bit, Kha-Khmu, Kha-Phai ayant toutes un dialecte différent ; le quatrième groupe, celui des Phu-Noi, ne serait qu'un sous groupement des Kha-Phai, toutefois, comme il est très bien connu parce que situé à proximité du chef-lieu du Territoire, il fera l'objet d'une étude spéciale.

Il existe dans la délégation d'Outay un certain nombre de tribus Kha encore mal connues ; ces tribus déclarent n'avoir rien de commun avec les tribus des quatre groupes dont il est question ci-dessus mais cela demande vérification.

KHA-BIT (300)

C'est la tribu chez laquelle on trouve le plus de traits négroïdes et peut-être est-elle véritablement autochtone, sinon du Territoire du moins du Haut-Laos ; les Kha-Bit déclarent tantôt avoir habité la région du Muong-Sen (tasseng de Muong-Khoua) depuis les époques les plus reculées, tantôt y être venus avec les Lu et les Laotiens. Il y avait autrefois dans le Muong-Sen un groupement fort important de Kha-Bit qui ont émigré il y a une cinquantaine d'années. Il n'existe plus au Territoire que quelques villages

Kha-Bit situés les uns dans le Muong-Sen les autres dans la délégation de Bountay.

Leur population, en raison d'une très forte mortalité infantile, reste stationnaire.

Les Kha-Bit sont grands, robustes et bien charpentés; leurs traits sont grossiers: gros nez épaté, arcades sourcillières accusées, yeux droits à caroncule visible.

Soumis, très travailleurs, âpres au gain, ils sont d'excellents cultivateurs et éleveurs.

A l'inverse de ce qui a lieu chez la plupart des autres Kha où la propriété de la terre est indivise, chaque foyer cultive son ray.

Les villages Kha-Bit dépendent toujours d'un notable de race Thai.

Le dialecte Kha-Bit, aux R très fortement roulés, est voisin de celui des Kha-Khmu; les hommes parlent en général assez bien le Laotien ou le Lu.

La case est du type Thai, l'aménagement intérieur en est des plus sommaires.

Les fils mariés habitent avec leurs parents.

Les Kha-Bit ne savent ni tisser, ni coudre, ni travailler le fer ou l'argent; ils achètent aux Lu ou aux Laotiens les vêtements confectionnés, les bijoux et les outils. Les hommes portent le costume bleu de tous les montagnards. Le costume des femmes est le costume Lu, mais, en général, dépourvu de tout ornement; en guise de boucles d'oreilles, des brins de coton de couleurs variées; les bijoux consistent en un collier d'argent à la mode Méo et une paire de bracelets à la mode Phu-Noi ou Lu.

Les Kha-Bit vivent dans une perpétuelle terreur des génies et n'ont d'autre culte qu'une sorte de crainte superstitieuse des morts; il existe chez eux de nombreux interdits. Dans la pièce commune de leur case une petite claie près du toit: « c'est l'autel des ancêtres portant deux tasses destinées à recevoir les offrandes d'alcool, l'une des tasses est réservée au Phi-Pho (génie du père, c'est-à-dire des ancêtres mâles), l'autre au Phi-Mê (génie de la mère, c'est-à-dire des ancêtres féminins). Des offrandes sont faites tous les dix jours, mais chaque événement important (naissance, mariage, décès, incendie des rays, récolte) donne lieu à d'autres offrandes d'alcool, de viande (poulets, chiens, porcs) et de riz.

« Au moment de l'incendie des rays des offrandes sont faites aux Esprits gardiens de la terre: la première année un offre au poulet, trois ans après un cochon, dix ans après un buffle; on augmente la valeur de l'offrande au fur et à mesure que la terre s'épuise. Les animaux sont immolés au centre du ray dans l'abri édifié pour les travailleurs ».

Garçons et filles ne se marient pas avant 25 ans et les mariages ont lieu au cours de la torisième lunaison ; la demande en mariage est faite par le père et la mère du prétendant, elle est adressée directement à la jeune fille qui décide seule de l'agréer ou de la refuser.

« Des cadeaux de mariage sont faits à la fiancée et à sa mère par la famille du jeune homme ; la jeune fille reçoit deux porcs, soixante bouteilles d'alcool, et sa mère pour « prix du lait » un vêtement complet, une paire de bracelets de six taëls chacun, un collier de cinq taëls ; le jour des noces la jeune fille recevra encore cent cinquante bouteilles d'alcool.

« Si le fiancé ne peut s'acquitter de ces redevances, il doit travailler pendant trois ans pour les parents de sa femme, aussi les Kha-Bit prennent-ils parfois, afin de s'en tirer à meilleur compte, des femmes Kha-Phai ou Phu-Noi ».

La cérémonie du mariage est fort simple : au cours d'un repas où tout le village s'attaque aux cadeaux d'alcool faits à la fiancée, le chef de village noue aux poignets des époux les fils de coton rituels ; les fiancés boivent à la même tasse un peu de vin de riz, on les complimente et tout est dit.

Le mari qui veut répudier sa femme doit lui verser dix-huit taëls d'argent ; la femme qui veut quitter son mari doit lui en verser le double.

L'adultère du mari n'est pas considéré comme une faute bien grave mais celui de la femme est sévèrement puni : la femme est punie de mort, mais la peine est toujours commuée en une amende, d'ailleurs écrasante, d'environ cent cinquante piastres. La femme adultère est toujours répudiée et le mari lui laisse le temps de gagner avec un autre époux de quoi se libérer de sa dette. L'homme adultère peut être répudié par sa femme.

Les naissances sont l'occasion d'offrandes aux âmes des morts et de réjouissances, à l'exception de celles de jumeaux qui sont considérées comme des événements malheureux ; les jumeaux, peu aimés, sont cependant nourris et abrités comme les autres enfants ; « les jumeaux doivent se marier le même jour et leurs deux nouvelles familles doivent habiter la même case, car pour ne pas irriter les génies qui les ont réunis dans le ventre de leur mère, il faut éviter à tout prix de les séparer dans la vie ».

Les malades sont soignés par les sorciers Kha-Bit initiés le plus souvent par des sorciers Phu-Noi.

Les hommes sont enterrés dans un cercueil grossièrement façonné, les femmes dans une simple natte. L'argent trouvé sur les défunts ou dans leur case est enterré avec eux, chacun des enfants doit y ajouter une piastre. Chaque enterrement donne lieu à un repas dont l'importance est proportionnée au rang et à l'aisance du défunt.

Les chefs Kha-Bit ont en général fort peu d'envergure ; ceux du tasseng de Muong-Khoua sont inexistantes.

« Dans la délégation de Bountay, Sen-Long-Chan est sympathique et loyal, mais il est usé par l'opium (ce qui est exceptionnel chez les Kha-Bit) ; Pia-Amat, arrivé récemment de Chine, serait plus influent, mais il n'a pas encore eu beaucoup de rapport avec les autorités Françaises et Lu ».

KHA-KHMU (6.000 environ)

Ce sont des cousins des Kha-Bit et par conséquent, peut-être comme eux, les premiers habitants du pays.

Ils ignorent leur origine et prétendent être venus au Territoire en même temps que les Lu et les Laotiens. Leurs villages sont situés dans les tassengs de Muong-Khoua et de Muong-Houn ainsi que dans la délégation de Bountay. Il en existe hors du Territoire et en particulier dans la région de Vien-Pou-Kha (province du Haut-Mékong). Toutes les fois qu'ils l'ont pu, les Kha-Khmu se sont installés dans les vallées laissées libres par les Thai.

Hommes et femmes sont de petite taille, trapus, très bronzés ; les hommes sont en général moins robustes que les Kha-Bit et cela sans doute parce que souvent adonnés à l'opium ; les femmes sont vigoureuses, mais rapidement déformées par les durs travaux auxquels elles sont assujetties.

Au moral les Kha-Khmu sont extrêmement soumis, mais leur mentalité est tout particulièrement arriérée. Incapables de se diriger eux-mêmes, ce sont trop souvent les véritables serfs des Laotiens dont ils cultivent gratuitement à peu près tous les rizières.

On remarque cependant que les villages les plus proches du Nam-Ou commencent à avoir un certain goût de l'indépendance et quelques notions de leurs droits ; il en est même qui respirent l'aisance.

Dans un village Kha-Khmu il existe une pagode vide de bonzes, mais où l'on bat le tam-tam dans certaines occasions.

L'organisation du village Kha-Khmu est calquée sur celle du village Laotien.

Le dialecte Kha-Khmu ressemble à celui des Kha-Bit quoique les R en soient moins fortement roulés ; de nombreux hommes parlent le Laotien ou le Lu.

Le case est du type thai simplifié : une véranda, une pièce principale sur laquelle s'ouvre une chambre à coucher, deux foyers, deux portes dont l'une fait communiquer la véranda avec la pièce principale et l'autre est la porte des morts.

Sur les sentiers conduisant au village et près des maisons des taléos protègent les habitants des redoutables Phi.

Peu de femmes tissent, aussi les Kha-Khmu sont-ils forcés d'acheter leurs vêtements aux Lu et aux Laotiens.

« Le costume des hommes est la plupart du temps du bleu adopté par tous les montagnards, il est aussi parfois de toile bise très grossière et non teinte. Le costume des femmes se compose du sin (jupe) et du sua (veste) Lu ou Laotiens ; la coiffure seule a quelque originalité : turban enroulé formant deux cornes dont l'une est bourrée par le chignon, l'autre par des feuilles et agrémenté d'une sorte de couronne formée d'une vingtaine de bagues d'argent passées sur une corde de coton brun ». Les autres bijoux, achetés comme les anneaux aux races Thai, sont des bracelets Lu, de poignet et de coude, le collier Méo, et des boucles d'oreille constituées, soit par cinq anneaux d'argent de 5 à 6 centimètres de diamètre, soit par une sorte de large boucle à balancier.

La religion des Kha-Khmu n'est qu'un culte aux génies (Phi-Pho et Phi-Mê des Kha-Bit, Phi-Huen génie protecteur de la maison et innombrables Phi de la nature qui habitent la montagne, le ray, les sources, etc...).

Les villages n'ont pas de sorciers, mais les anciens connaissent ce qu'il convient de faire pour les Phi en toute circonstance.

On identifie le Phi irrité par l'examen de la figure fermée que l'on constitue avec une lame de bambou brisée en dix segments encore adhérents les uns aux autres.

Les offrandes aux génies ne comprennent jamais d'alcool mais seulement des mets. Le lieu de l'offrande varie selon le Phi qu'il s'agit d'apaiser (proximité de la maison, source, bois, rizières, etc...). On offre aux esprits du père et de la mère les mets qu'ils préféreraient de leur vivant.

« Le Phi-Huen est représenté par une auge formée d'un bambou coupé dans sa longueur entre deux nœuds et dont le fond est percé d'un trou. Le Phi-Huen est lié par trois liens à la poutre transversale de la case et au milieu ; on n'y dépose jamais rien mais dans certaines circonstances, notamment avant et après la récolte, on l'orne extérieurement de fleurs et d'épis. Deux fois par an, avant l'incendie des rays et après la récolte, on fait descendre jusqu'au sol par le trou du Phi-Huen un brin de coton au bout duquel on noue une bouteille de vin de riz ; on s'assied en rond autour de la bouteille et l'on boit l'alcool consacré par le Phi ».

Les interdits sont nombreux : on ne pose pas une charge au pied de l'échelle de la maison, on ne place pas un lit parallèlement au grand côté de la case car c'est le sens des morts, etc...

Les familles Kha-Khmu sont généralement nombreuses et assez unies, il y a bien parfois des ventes d'enfants, mais le prix demandé est toujours élevé (50 à 70 piastres).

Les Kha-Khmu sont monogames, seuls les chefs peuvent avoir deux femmes et le fils dont le père avait deux femmes doit lui aussi en prendre deux.

Les fiançailles durent de neuf mois à un an ; un entremetteur, parent ou ami, fait la demande aux parents de la jeune fille qui n'est jamais mariée contre sa volonté. Une sorte de conseil de famille se réunit et fixe à l'intermédiaire le jour où il doit revenir porteur d'une bouteille d'alcool ; si la jeune fille refuse le parti qui se propose on signifie la rupture à l'entremetteur ; dans le cas contraire on décide de consulter un ancien qui indiquera pour le mariage un jour favorable, généralement pendant la pleine lune.

Les cadeaux de mariage, en rapport avec la situation du fiancé, consistent en poulets, cochons, alcool, une paire de bracelets et une dizaine de piastres.

Le mari doit habiter trois ans chez ses beaux-parents et travailler avec eux ; une chambre est construite pour les jeunes époux à hauteur de la chambre du père et de la mère. Le fiancé peut racheter par un cadeau de 8 piastres l'obligation de vie commune avec ses beaux-parents.

Le jour du mariage le fiancé offre un repas auquel assiste le chef de village ; on chante et on formule des souhaits. Les jeunes filles Kha-Khmu se marient vers 18 ou 20 ans.

L'adultère est puni d'une légère amende ; le divorce ne comporte que le versement de dommages et intérêts ou la restitution des cadeaux de mariage par le demandeur.

La femme accouche à la manière Laotienne ou Lu, accroupie ou assise, assistée par des matrones. Après l'accouchement un taléo est placé près de la maison ; les interdits durent moins longtemps que chez les Lu.

La naissance de jumeaux n'est pas considérée comme un malheur. Les filles-mères ne sont nullement déconsidérées, et peuvent trouver un mari ; l'enfant leur est laissé ; quant au séducteur, il doit offrir un boun aux habitants du village et payer aux parents de la jeune fille une amende qui peut aller jusqu'à 12 piastres.

Quand quelqu'un est malade il faut d'abord apaiser le Phi, après quoi on soigne avec des herbes, des cataplasmes ou des remèdes Lu, Laotiens ou Chinois ; l'opium est considéré comme le meilleur de tous les remèdes.

Les morts sont mis en terre le jour de leur mort si ce sont des gens de peu, vingt-quatre heures après leur mort si ce sont des chefs. On leur atta-

che aux doigts des pierres, de menus morceaux d'argent ou même d'or. Le mort quitte la maison enroulé dans une natte, les pieds devant et par la porte réservée ; le cimetière est situé dans un lieu planté d'arbres qu'il est interdit de couper ; les tombes, fort peu profondes, sont recouvertes de larges feuilles de bananiers.

Pas de chefs vraiment marquants dans la tribu des Kha-Khmu ; à signaler cependant deux chefs de groupe du tasseng de Muong-Khoua. Le premier, Phya-Kampong, commande aux villages du Nam-Pak ; complètement abruti par l'opium il n'a été jusqu'ici qu'une créature de l'ex-tasseng Phya-Anoulac-Vong-Sa ; quant au second, Xieng-Bouasy, qui commande aux villages du Nam-Bout, c'est un excellent homme mais d'esprit un peu obtus, il exécute assez bien les ordres qu'il reçoit et ne fait guère parler de lui. Le seul chef de village ayant quelque valeur est celui de Ban-Phya (tasseng de Muong-Khoua).

KHA-PHAI (500 environ).

L'expression Kha-Phai n'a, du moins au Territoire, qu'une valeur purement administrative et l'on englobe sous cette dénomination des tribus qui n'appartiennent peut-être pas toutes au même rameau.

Le mot Phai signifie sujet en Laotien, les Kha-Phai sont des Kha « sujets » du roi de Luang-Prabang ce qui ne nous renseigne guère ; pratiquement ce seraient les Kha n'appartenant pas à une des autres grandes races à fond Indonésien existant dans le royaume.

Le clan Phu-Noi appartient selon toute vraisemblance au groupe Kha-Phai mais son importance a fait qu'au Territoire on a réservé le nom de Kha-Phai aux Kha-Phai autres que les Phu-Noi. A noter que parmi ces autres Kha-Phai il y a bien plus fréquemment que chez les Phu-Noi un type fin qu'on peut attribuer à des influences Indo-birmanes.

Parmi les Kha-Phai du Territoire les uns parlent le pur Phu-Noi d'autres une langue intermédiaire entre le Phu-Noi et le Kha-Kho ; il y aurait aux Sip-Song-Panna des Kha-Phai parlant tout simplement le Kha-Kho.

D'après tout ce qui précède on pourrait peut-être définir le groupe Kha-Phai comme la fraction d'une tribu à fond indonésien dont les Phu-Noi constitueraient une autre fraction, la seconde ayant été moins imprégnée que la première des apports d'autres races.

On trouve la plupart des villages Kha-Phai du Territoire dans les tassengs de Muong-Va, Muong-Ahine, Ngay-Tay ainsi que dans les délégations d'Outay et Bountay.

Leur aspect physique est le plus souvent celui des Phu-Noi avec toutefois, dans beaucoup des villages, prédominance du type fin.

« Ils sont en général paresseux, sales, débraillés ; presque tous les hommes sont abêtis par un usage immodéré de l'opium ; leurs villages sont sordides, leurs cultures maigres et peu soignées ».

Leurs mœurs sont celles des Phu-Noi simplifiées ; leur habitation est en général du type Thai ; quelques fois cependant elle est construite à même le sol.

Les villages situés près d'un centre Lu (Bountay-Outay) ont cessé de tisser et portent le costume Lu ; quelques villages ont gardé le costume Phu-Noi mais hommes et femmes y portent une veste de toile bise non teinte.

« Beaucoup de femmes Kha-Phai sont fines et jolies ; elles ornent le costume Lu de pièces d'argent et portent des boucles d'oreille fort originales : tubes d'argent enfoncés dans le lobe de l'oreille et maintenus par des rondelles d'argent d'où pendent deux rangées de perles de verroterie ; ces rangées partent d'une oreille, descendent vers la poitrine pour remonter s'attacher à l'autre oreille ».

Mariages et divorces sont d'un bon marché extrême, d'où le peu de stabilité des unions ; cette particularité jointe à l'abus de l'opium font des Kha-Phai une tribu fort peu prolifique.

Les Kha-Phai sont bouddhistes de surface et surtout, comme leurs frères Phu-Noi, craignent les Phi.

Les Kha-Phai se désignent entre eux et sont souvent désignés par l'autorité par le nom de leurs villages : Kha Pou-Mak, Kha Phu-Meun (délégation de Bountay), Kha Bang-Tang (près de Phong-Saly et vers Outay).

Les Kha de la délégation d'Outay méritent une mention spéciale ; ils sont laborieux et ne fument pas l'opium ; si certains sont nettement de même race que les Kha Bang-Tang on peut hésiter à classer les autres, encore mal connus, parmi les Kha-Phai. Les Kha Ban-Khang en particulier, dont les femmes portent un costume fort curieux, mériteraient une étude approfondie qui conduirait peut-être à les classer dans un autre groupement.

Les Kha-Phai n'ont guère de chefs ayant quelque influence ; il faut cependant signaler Sen-Sen-Ta-Poun, chef du village de Pou-Hak (délégation de Bountay) ; relativement lettré, il mêle à des exercices religieux des pratiques de sorcellerie. « Il est considéré comme le « maître de la terre » de Phong-Saly et c'est lui qui officie quand il y a lieu de réparer une offense faite au Phi-Muong du chef-lieu du Territoire ; son influence est appréciable, il reste d'ailleurs soumis, déférent et dévoué ».

PHU-NOI (10.000 environ).

C'est la tribu la plus nombreuse du Territoire et la seule qui n'ait, croit-on, pas de représentant dans une autre province d'Indochine; un seul village, d'une vingtaine de cases, est connu aux Sip-Song-Panna Chinois. Les Phu-Noi sont frères de race des Kha-Phai.

Les chefs Phu-Noi les mieux informés disent avoir habité autrefois, sous la domination des Birmans, la région de Vien-Phu-Kha (province du Haut-Mékong, délégation de Muong-Sing); il y a environ quatre cents ans une armée Chinoise serait venue à Vien-Phu-Kha et aurait battu les Birmans ainsi que leurs auxiliaires Phu-Noi. Les Birmans se seraient retirés sur la rive droite du Mékong, les Phu-Noi, mécontents de leurs nouveaux maîtres, seraient venus s'installer dans la région qu'ils occupent encore aujourd'hui dans un rayon de 40 kilomètres autour de Phong-Saly. Là ils auraient, pendant une dizaine d'années, subi la réaction de luttes entre Birmans et Annamites, étant selon la volonté du vainqueur du moment, soit décimés soit emmenés en captivité en Birmanie ou à Hanoi. Les captifs des Birmans auraient peu à peu regagné leur pays et la tranquillité aurait depuis lors régné en pays Phu-Noi.

Le nom de Phu-Noi leur vient des Lu auxquels ils furent longtemps inféodés et signifierait littéralement « hommes petits »; certains traduisent Phu-Noi par « petite montagne » mais cette interprétation, pour diverses raisons, paraît moins satisfaisante que la première.

Le Phu-Noi est de taille moyenne, plutôt petite; il a le teint sombre, les yeux tantôt droits tantôt bridés.

Les hommes sont en général solides et rablés, musclés sans lourdeur; ce sont, lorsque les circonstances font qu'ils ne peuvent confier leur fardeau à leurs femmes, d'excellents porteurs.

Les femmes sont de véritables bêtes de somme; jeunes, elles sont agréables, mais très rapidement leurs traits et leurs membres s'empâtent; même non chargées elles marchent courbées, les pieds en dedans et, dès qu'elles dépassent 20 ans, prennent l'aspect de lourdes commères.

On rencontre assez souvent parmi les hommes, surtout chez les chefs, des individus de taille élevée au nez fin et busqué, au visage ovale et qui tranchent nettement comme les produits d'un métissage vraisemblablement Lu ou Birman; ce type est plus rare chez les femmes où prédomine le lourd type Indonésien.

Au moral l'homme est assez intelligent, franc, gai, confiant, candide parfois ; ce n'est pas un belliqueux, peut-être même n'est-il pas très brave, il se contente d'être soumis, dévoué et travailleur.

Quant aux femmes, elles n'ont en général pas encore, même à Phong-Saly, pu s'affranchir de la peur irraisonnée que leur inspire l'approche de l'Européen ; très travailleuses, elles ne restent jamais inoccupées et assument, entre autres, les plus durs des travaux des rays.

Chaque jour les femmes prennent la tête des longues théories qui vont aux rays et en reviennent : chargées comme des baudets, elles trouvent néanmoins le moyen de filer en marchant tandis que derrière, à cheval ou à pied, maris, frères ou prétendants jouent du khène ou plaisantent.

Le village Phu-Noi avec ses cases du type Lu est accroché à flanc de coteau, une pagode le domine le plus souvent ; auprès de chaque case un jardin minuscule entouré de gaulettes ; des greniers à paddy sont situés à proximité des maisons d'habitation ou groupés près du village.

La maison construite sur piliers de bois, avec plancher, parois et cloisons de bambou écrasé ou tressé, comprend une véranda, une chambre commune avec un foyer, chambre dans laquelle un compartiment est réservé au père, à la mère et aux plus jeunes enfants ; elle est flanquée d'une écurie et d'une décortiquerie protégées des intempéries par des avancées du toit. Sous la case trouvent place pendant la nuit le bétail et la basse-cour.

Quelques cases plus petites indiquent ça et là les logis des veuves non remariées.

Les hommes portent le costume des autres montagnards, ils l'agrémentent cependant d'un turban rouge vif ; les jours de fête le jeune Phu-Noi porte des foulards de soie, des écharpes et orne ses oreilles de brins de coton rouge.

Quant au costume des femmes c'est bien un des plus joyeux qu'on puisse voir en Indochine. La pièce essentielle en est le sin, comique petite jupe noire faite d'un rectangle d'étoffe qui s'arrête au-dessus du genou, se noue devant aux plis de l'aîne et laisse voir la naissance du sillon interfessier ; elle s'orne par derrière d'un volant rectangulaire cousu à la ceinture et de même longueur que la jupe elle-même ; pendant la marche la jupe s'ouvre sur le devant découvrant très haut la face interne de la cuisse. Le sua ou veste de couleur bleue est assez long, fermé devant par des cordons et tombe à peu près au niveau de la ceinture du sin ; une pièce d'étoffe blanche nouée sur l'épaule droite est placée sous le sua qu'elle dépasse du côté gauche.

La coiffure se compose d'une pièce d'étoffe bleue ou noire égayée de pompons rouges et drapée en bonnet phrygien autour d'un chignon porté sur l'oreille gauche.

Des guêtres blanches s'attachent sous le genou et à la cheville par des ficelles sans être enroulées ni serrées autour de la jambe.

La pipe et la hotte complètent ce costume que les femmes d'un certain âge réduisent souvent au sin et aux guêtres.

Les bijoux des femmes Phu-Noi sont d'argent et comprennent : une paire d'anneaux d'oreilles, cylindres creux enroulés en spire de 5 à 6 centimètres de diamètre qui distendent fort vilainement le lobe de l'oreille — une paire de bracelets de coude en forme de spire aplatie — une paire de bracelets de poignet, gros cylindres creux souvent torsadés et en forme de fer à cheval.

Aux jours de boun les femmes Phu-Noi enlèvent leurs jambières, portent des sua et des sin d'étoffe un peu plus fine, remplacent l'étoffe blanche drapée par une étoffe de soie de couleur vive achetée chez le commerçant Annamite ou Chinois, ornent leurs cheveux de bijoux Lu et ajoutent à leurs anneaux d'oreille des pompons rouges et des fleurs.

Comme les Lu et les Laotiens les Phu-Noi laquent leurs dents à la suie ; à noter que, comme la plupart des races montagnardes, ils sont géophages ; les femmes surtout mangent très régulièrement de la terre, en général une sorte d'argile blanche qui est consommée nature ou durcie au feu.

Les Lu qui ont plus d'estime pour les Phu-Noi que pour toute autre tribu Kha (ils vont parfois jusqu'à les admettre dans leur propre famille), les ont initiés au bouddhisme ; chaque village a sa pagode ; la religion est pratiquée sans grande conviction. La pratique du bouddhisme ne prive nullement les Phi des honneurs, offrandes, cérémonies qui leur sont dûs en toute circonstance (récolte, maladie, etc...). Il semble que pour le Phu-Noi le culte bouddhique soit surtout l'occasion des fêtes rituelles périodiques ; quant à la vie journalière elle est entre les mains des Phi, aussi redoutés chez les Phu-Noi que dans les autres tribus Kha.

Les bonzes Phu-Noi sont loin d'avoir la dignité de vie des bonzes Laotiens ; la bonzerie est souvent un lieu fort accueillant où les bonzes eux-mêmes boivent et fument l'opium tout comme leurs hôtes.

On célèbre cependant ponctuellement les fêtes du calendrier Lu ; la pagode reçoit de nombreuses offrandes consistant en simulacres de chevaux, maisons, pagodes, etc..., chargés ou accompagnés de menus présents, fleurs, fruits, riz, pièces de monnaie ; « un bonze a gravé la destination du simulacre sur une planchette de bambou : offrande d'une maison que moi

Sen-In j'envoie m'attendre dans l'autre monde, offrande d'un cheval que moi Ba-Mao j'envoie à mes parents décédés, etc...».

Les manifestations religieuses sont accompagnées de boun, danses et festins qui se continuent pendant plusieurs jours. Les jeunes gens vont jouer du khène sur les terrasses des cases où il y a des jeunes filles et danser devant la pagode.

Les danses, lentes, interminables, exécutées exclusivement par les hommes au son de khènes, gongs et tambourins, sont de simples déhanchements sans signification. Le soir, sous la lune, les jeunes filles placées sur deux rangs serrés, pressées les unes contre les autres, assistent au spectacle tête baissée et sans mot dire, heureuses sans doute; devant elles les jeunes gens très admirés se contorsionnent, font assaut d'esprit, jouent du khène et réussissent parfois vers le petit matin à détacher du peloton serré des jeunes filles celle que leur éloquence a subjuguée.

On fait pendant toutes les fêtes une grande consommation d'alcool, les libations se font entre hommes naturellement; le Phu-Noi est toujours complètement ivre pendant tout le temps que dure la fête.

Le rituel du mariage diffère peu de celui qui règle la même cérémonie dans les autres tribus Kha; avant le sixième mois l'entremetteur, un homme marié, se rend à la maison de la jeune fille avec un sabre sur l'épaule et chargé de menus cadeaux; la demande est renouvelée deux fois aux neuvième et douzième mois (aux environs de la pleine lune). On discute ensuite les conditions du mariage, et on en fixe la date.

Le dot est en général de 5 piastres, augmenté de 2 piastres cinquante donnés à la mère pour « prix du lait ». Les parents font, dans les familles aisées, de nombreux cadeaux à la jeune fille (vêtements, paddy, animaux, ustensiles).

La cérémonie est simple: coton rituel aux poignets, souhaits, puis visite à la pagode où l'on offre aux bonzes leur part du festin et des fleurs; la même offrande est faite aux parents, à l'entremetteur et aux notables. Ceux-ci reçoivent en outre un cadeau en argent.

Le festin a lieu à la maison de l'épousée; parmi les animaux abattus il y a toujours un chien.

L'obligation de « faire gendre » 3 ans paraît tomber en désuétude.

Les Phu-Noi aisés peuvent avoir deux femmes.

Rien de particulier en ce qui concerne la grossesse et l'accouchement; la femme Phu-Noi se relève très vite, les interdits sont peu sévères. La naissance de jumeaux est un événement désagréable; parfois on vend un des enfants ou on le laisse mourir.

Les malades sont surtout soignés par des exorcismes ; les sorciers connaissent les formules particulières à chacun des nombreux Phi générateurs de maladies et les lieux où il convient de leur faire des offrandes. A part la quinine, aucun médicament français n'a été adopté par les Phu-Noi ; quand le malade est à toute extrémité on va parfois chercher le médecin Français qui n'en peut mais.

Les lamentations de la famille annoncent les décès à tout le village ; devant chaque case, à l'exception de celle du mort, on met un petit taléo près de l'échelle pour éviter le retour de l'âme du trépassé ; on prépare le repas des funérailles ; pendant la nuit qui suit la mort et précède la journée des funérailles, quelques habitants veillent le cadavre en psalmodiant une lente mélodie. Un rituel assez compliqué, qui a surtout pour but d'éloigner de la maison l'âme du défunt, préside aux cérémonies avant et pendant les funérailles ; les morts sont quelquefois placés dans des cercueils, le plus souvent dans des nattes ; les tombes peu profondes sont surmontées de petites maisons en réduction où sont placés des mets.

Les corps des bonzes sont incinérés ; les cendres, recueillies dans un vase d'argent, sont placées dans la pagode.

Pour le partage des récoltes on pratique dans chaque village une sorte de communisme par quartier ; la récolte faite, on réserve d'abord le grain de semence puis on partage le paddy au prorata du nombre des travailleurs hommes, femmes et enfants.

Les Phu-Noi de la région de Phong-Saly ne sont pas réunis sous le commandement d'un chef unique ; ils forment cinq groupes dont chacun dépend du Nai-Khoueng de Phong-Saly.

Les chefs de groupe ont reçu du Roi de Luang-Prabang les titres de Phaya ou de Phya. Le plus intelligent d'entre eux est Phaya Soulinia ; son collègue Phaya Souline Takhet est respecté, craint même, mais il est ivrogne et brutal ; le chef de groupe de Phong-Saly, Phya Chantha-Vong-Sa est intelligent mais un peu mou ; les deux autres, Phya-Si et Phya-In sont de braves gens sans envergure.

A signaler, en outre, parmi les chefs influents autres que les chefs de groupe, Teté, chef du village qui porte son nom. Tous sont obéissants et dévoués ; la tribu Phu-Noi est de toutes les tribus du Territoire la plus facile à commander.

III. — LES TRIBUS DU RAMEAU THAI

Toutes ces tribus se rapprochent par des caractères physiques et des souvenirs historiques communs mais surtout par le fait qu'elles parlent des langues très voisines.

Les tribus Thai représentées au Territoire sont les Lu, les Yang, les Laotiens et les Thai proprement dits (Thai blancs ou noirs et Thai-Neua).

Les Thai proprement dits et les Laotiens sont très connus, ils ont été décrits dans de nombreux ouvrages, on en traitera très brièvement; les Lu et les Yang feront l'objet d'une étude plus détaillée.

LU (3.000 environ).

Les Lu, descendus du Yunnan par le Mékong, sont des Thai ayant, semble-t-il, reçu l'empreinte physique sociale et religieuse des Birmans.

Dans le Territoire ils habitent les délégations d'Outay et Bountay ainsi que quelques villages du bassin du moyen Nam-Ou. Hors du Territoire on les trouve dans les Sip-Song-Panna Chinois, dans la province du Haut-Mékong (région de Muong-Sing) ainsi que dans quelques villages du bas Nam-Ou et du moyen Mékong.

Avant notre arrivée les Lu du nord du Territoire faisaient partie des Panna Chinois; ils en ont été détachés en 1895 par le traité franco-chinois qui nous a donné le bassin du haut Nam-Ou; ceux du sud faisaient déjà partie du royaume de Luang-Prabang.

« Les hommes sont en général d'une taille au-dessus de la moyenne et presque toujours vigoureux, sveltes et d'allure dégagée; le visage souvent fin, est allongé, le nez étroit, droit et moyennement convexe; les yeux sont droits, les pommettes assez saillantes, la peau jaune très pâle, les cheveux droits et assez rares.

« Les femmes ont à peu près le même type physique que les hommes mais sont en général d'un modèle plus puissant; leurs traits sont rarement fins ».

« La race Lu est fière, orgueilleuse même: ces qualités lui confèrent une indéniable dignité ».

L'homme est intelligent mais geignard, chicaneur, ladre et paresseux ; il aime surtout sa tranquillité ; ses travaux se bornent à la préparation des rizières et de son jardin de pavots ; c'est très souvent un fumeur d'opium. Il est assez belliqueux, au moins en apparence, et quand il est sûr d'avoir l'avantage du nombre.

La femme est plus active ; elle assume avec tous les travaux domestiques, le repiquage du riz et la récolte du paddy. « C'est une mère patiente et dévouée mais, quoique sa valeur morale semble supérieure à celle de l'homme, elle n'en est pas moins souvent fort dévergondée ».

Le village Lu est toujours construit près du fleuve et en bordure de rizières de plaine, les seules que cultivent les Lu qui ne sont pas riverains du moyen Nam-Ou (Ceux-ci ont adopté le genre de vie des Laotiens).

Les cases, du type Thai, sont faites de piliers de bois, de planches et de bambou écrasé ; elles sont en général très vastes ; certaines à Ouneua ont de 15 à 18 mètres de long sur 10 à 12 de large. Le toit, de paillette serrée reposant sur un lattis de bambous, descend très bas. La maison n'a qu'une seule pièce ; sur l'un des grands côtés court une sorte de galerie séparée du reste de la maison par une cloison de bambou et où sont les lits, isolés les uns des autres par une draperie noire formant à la fois rideau et moustiquaire. Les hôtes couchent dans la pièce commune où se trouvent en général deux foyers.

L'ameublement est sommaire : quelques tables et sièges très bas de rotin tressé, des nattes, un peu de menue vaisselle de faïence bleue, des plateaux et une fumerie d'opium.

Au-dessus du foyer une claie de bambou supporte la viande et le poisson mis à sécher.

Sous la maison trouvent place les animaux domestiques, la réserve de bois à la véranda qui précède la pièce principale.

Toutes les maisons sont de même forme ; on accède par un escalier de bois à la véranda qui précède la pièce principale.

Le village Lu a toujours une pagode bien entretenue, ça et là quelques bouquets d'arbres, des arbustes à fleurs lui donnent un aspect accueillant ; il est cependant presque toujours fort sale.

Le costume des hommes se compose d'une veste et d'un pantalon du modèle courant ; il est la plupart du temps bleu mais parfois noir ; le turban est presque toujours d'étoffe fine de couleur rose ou blanche. « Les Lu du nord portent, lorsqu'il fait froid, une sorte de pelisse fourrée à l'intérieur, piquée à l'extérieur, assez ample et qui ressemble à celle des Ho ; ceux du sud se contentent de se draper dans des couvertures d'origine anglaise

agrémentées de dessins variés. Le costume de cérémonie comprend un turban de soie bigarré, un pantalon et une veste de couleurs disparates.

« En déplacement le Lu porte un coupe-coupe gainé à allure de sabre ou un poignard à manche d'argent ; les notables qui vont à cheval ont un tapis de selle écarlate fort décoratif ».

Tous les hommes sont tatoués « en caleçon » de la partie inférieure de l'abdomen au genou ; les tatouages représentent en général des animaux stylisés. Quelques hommes sont aussi tatoués sur le dos ou sur les bras (motifs isolés, parfois de couleur rouge).

Tous les hommes portent les cheveux longs roulés en chignon.

Le costume de la femme est fort élégant, il comprend une veste, deux sin, un turban et divers bijoux.

La veste ou « sua » est une sorte de boléro à courtes basques, croisé sur le devant où il se ferme par une large agrafe d'argent ; il est orné de larges galons aux broderies variées, achetés aux colporteurs Chinois.

« Des deux jupes ou « sin », le premier, très court, est fait de deux parties ajustées, l'une rayée tissée dans le pays, l'autre d'étoffe noire cousue à la précédente ; le deuxième est blanc, se place sous le premier et, en le dépassant largement, fait office de large volant, il est orné au bas de larges galons du modèle de ceux qui ornent la veste. Les sin sombres, de cérémonie, sont ornés de fils d'argent et d'or.

« Le turban est, à Outay, fait d'une étroite pièce d'étoffe à laquelle est cousue une pièce de longueur moindre en coton jaune clair, coupée de deux étroites bandes roses encadrant un trait noir ; la partie jaune barrée verticalement de noir et de rose est seule visible sur le turban enroulé. A Bountay, l'étoffe du turban, moins longue, est ornée de dessins géométriques en noir et rouge. Dans les deux centres le turban de fête est tissée de fils d'or ou d'argent ».

Les bijoux, tous d'argent repoussé ou martelé, comprennent : l'épingle à cheveux, cabochon de 6 à 10 centimètres de diamètre, la petite épingle à cheveux, la chaînette d'argent qui entoure un chignon abondamment renforcé de « cheveux morts », l'agrafe du sua constituée de deux demi-plaque d'argent, des bracelets d'argent massifs, sortes de manchettes très hautes et très lourdes ou encore simples torsades, la ceinture, la bague.

Les parures d'oreille sont soit un cylindre de corne de sureau teinté en rouge, soit un cylindre fait d'une feuille d'argent enroulé.

Les femmes portent tatouées sous les poignets des croix protectrices que l'on retrouve d'ailleurs chez les femmes Phu-Noi et Kha-Khmu.

Les Lu pratiquent le bouddhisme Birman mais s'attachent surtout aux pratiques extérieures du culte; toutes leurs pagodes sont fort bien entretenues. La majorité des Lu portent le froc jaune de 12 à 16 ans et apprennent à lire et à écrire.

Quelques bonzes sont érudits en textes bouddhiques (à noter que l'écriture Lu est plus proche du « canon Pâli » que tout autre écriture Thai); la plupart des autres annoncent le Pâli sans le comprendre.

La règle est assez lâche, il en résulte que si certains bonzes ont la même dignité de vie que les bonzes Laotiens il en est qui ne se gênent pas pour monter à cheval, fumer, faire ripaille et même courir le guilledou.

Au culte de Bouddha se joint celui des innombrables Phi, génies qu'il faut se rendre favorables par des prières ou des offrandes; les génies, malfaisants ou protecteurs, habitent le village, la maison, les forêts, les rivières, etc...; il y en a pour tout: le cimetière, les femmes mortes en couches, le tigre, l'adultère, etc... (génies malfaisants) le pays: le village, les étangs, les termitières, etc... (génies protecteurs). A noter que le Phi-Huen, génie de la maison, s'identifie avec les mânes des ancêtres.

« Les génies accordent aux Lu après leur mort et selon leurs mérites ou leurs péchés, soit un paradis où ils retrouvent les choses et les êtres qu'ils ont aimé sur la terre, soit un enfer où les châtements sont en rapport avec les péchés »; le châtement réservé aux luxurieux fait, comme en pays Laotien, l'objet dans maintes pagodes de dessin, dont la naïveté fait oublier la crudité.

Le génie peut habiter les Lu de leur vivant; l'exemple le plus classique est celui du Phi-Pop qui comme chez les Laotiens vient se réfugier dans des personnes maudites appelées elles aussi Phi-Pop. « Nombre de Phi-Pop ne sont que des victimes de la méchanceté ou de la sottise d'une comère; véritables parias ils forment des quartiers et même des villages; autrefois, quand ils étaient tenus pour responsables de grands malheurs, ils étaient mis à mort ».

Religieuses ou profanes, les fêtes sont nombreuses; elles comportent des processions aux lieux consacrés (pagodes, arbres sacrés, mares...), danses du sabre, aspersions des jeunes gens par les jeunes filles, réjouissances diverses.

Les mœurs des Lu sont fort relâchées; dès l'instant où la jeune fille a agréé l'amoureux qui lui a fait la cour à la veillée sur la place du village, où elle va chaque soir filer le coton avec ses compagnes, la coutume veut que l'union soit consommée; le fiancé n'a qu'une obligation, celle de quitter la maison de sa belle avant le deuxième chant du coq. Le même mot désigne en Lu le fiancé et l'amant.

« La demande de mariage a lieu quand les amants, après avoir constaté à l'usage leur parfait accord, désirent vivre ensemble ou bien quand il y a eu offense au génie domestique par un réveil tardif ou une grossesse intempes- tive ». Le jeune homme peut d'ailleurs toujours, s'il y a offense, se contenter de payer les amendes coutumières s'il ne veut pas se marier.

La demande est faite par deux entremetteurs voisins ou amis du préten- dant; l'offrande est d'une piastre, 5 piastres de bougies, des fleurs et de l'alcool de riz.

La dot est de 8 piastres accompagnée de différents présents : un porc, du riz, des noix d'arec, de l'alcool, des bougies et des fleurs.

La cérémonie du mariage est simple, en présence des invités et conjoints — ceux-ci prosternés la face contre terre et les mains-jointes — un notable formu- le des souhaits; puis les fiancés se relèvent et vident une tasse d'alcool qu'ils doivent boire en croisant leurs avant-bras, une deuxième libation a lieu après échange des tasses entre les époux. C'est le croisement des avant-bras qui est la cérémonie essentielle du mariage. Un notable prend du riz, en frotte la paume des mains des mariés en formulant de nouveaux souhaits; il leur noue aux poignets les fils de cotons rituels et les invités l'imitent successivement. La cérémonie est suivie de réjouissances.

« Le nouveau marié doit « faire gendre » trois ans chez ses beaux-pa- rents, puis c'est la jeune épouse qui, à son tour, « fait bru » pendant trois autres années chez les parents de son mari et ainsi de suite. La navette con- tinue jusqu'à ce qu'un des époux meure ».

La polygamie est peu fréquente, elle est l'apanage des riches et des nobles; les unions consanguines sont interdites.

« Le divorce est facile et fréquent. C'est essentiellement une restitution de la dot par la famille de la femme » et le paiement par le mari de ce qui lui reste à fournir sur les trois années de labeur dues à son beau-père.

Les veuves se remarient rarement; veufs et veuves ne peuvent se remarier avant deux ans de veuvage.

La faute des filles-mères est punie d'une légère amende.

La femme accouche assise le buste soutenu par sa mère ou par son mari; l'accouchée reste impure un mois pendant lequel elle ne peut se coucher, de nombreux mets lui sont interdits; pendant deux ou trois jours après l'ac- couchement elle doit éviter les longs sommes.

Le boun des relevailles la rend à la vie normale et marque la fin du dur calvaire que lui impose la coutume; la cérémonie est longue et compliquée et la mort de l'enfant ne change rien à l'ordonnance des rites.

La naissance de jumeaux n'est pas un événement heureux, souvent un des enfants est donné aux grands parents ou à une famille amie.

Les malades sont soignés par des médicaments empruntés à la pharmacopée Chinoise (fiel d'ours, corne molle, ventouses) ou Lu (plantes diverses et en particulier opium); les soins donnés au malade s'accompagnent naturellement d'incantations, sortilèges divers et offrandes aux Phi.

Immédiatement après le décès on place une pièce d'argent dans la bouche du mort; les bonzes viennent prier près du corps.

Les Lu sont enterrés dans un cercueil, quelques notables sont incinérés; le jour des obsèques, l'emplacement de la tombe est déterminé par le sorcier; quand le corps a quitté la maison, on place des taléo sur les sentiers qui conduisent au village pour empêcher l'âme des morts de revenir tourmenter les vivants.

Les mets d'offrande aux morts sont le riz blanc, le porc cuit, le poulet, les chiques de bétel et l'eau; pour les enfants au sein on ajoute une tasse de lait de la mère.

Le plus proche parent du mort offre un boun.

L'organisation sociale des Lu est très fortement hiérarchisée, féodale même par certains côtés, au moins dans la délégation d'Outay.

Au sommet de la hiérarchie on trouve les Chao-Mom dont le titre est héréditaire et qui, avant 1895, dépendaient directement du roi de Xieng-Houng; la situation des Chao-Mom d'Outay et d'Ouneua a été consacrée sous le nouveau régime, ils sont devenus des fonctionnaires appointés du cadre de l'administration indigène (Nai-Kong).

Au-dessous du Chao-Mom les Phya-Long, Phya, Cha. Sène constituent des classes de notables de plus en plus nombreuses à mesure qu'on descend dans la hiérarchie; à Ouneua les « petits notables » comprennent la majeure partie des hommes qui ne sont pas Phya-Long, Phya ou Cha.

Seul le titre de Chao-Mom est héréditaire; tous les autres titres de noblesse peuvent être acquis par le mérite ou la brigue et sont à Outay et Ouneua donnés par le Chao-Mom après approbation du Délégué.

Le Chao-Mom gouverne assisté d'un conseil d'anciens qui, sous la présidence de son chef le Phya-Luong-Khao, administre le pays soumis à l'autorité du Chao-Mom.

La plupart des « grands notables » sont chefs de Lam; le chef de Lam, le plus souvent Phya, quelquefois Cha, a sous son autorité un certain nombre de villages Kha; il est chargé de percevoir l'impôt de son Lam, de demander et de faire exécuter les corvées ordonnées par l'administration française. Tous les villages qui ne sont pas de race Thai ont un chef de Lam

et lui doivent certaines prestations ; ceci ne va pas sans quelques abus qui trouvent leur limite dans l'intervention de l'autorité française mais ne peuvent être complètement évités. L'autorité des notables Lu est d'ailleurs parfaitement admise par les Lu eux-mêmes comme par les Kha.

Tout ce qui précède vaut surtout pour la délégation d'Outay où la hiérarchie sociale d'avant 1895 a subsisté sans changement ; dans celle de Bountay, soumise depuis plus longtemps à l'autorité des Laotiens, l'administration indigène est à peu près du type Laotien : les tassengs et notables appartiennent bien à la classe des nobles Lu mais la « féodalité » est moins marquée qu'à Outay et Ouneua.

La justice Lu était autrefois fort énergique pour tout ce qui concernait les délits de droit commun ainsi que les offenses aux coutumes et à la religion : pour les fautes peu graves l'amende, qui était partagée entre les notables et les parties civiles, pour les crimes (vols qualifiés et meurtres), le plus souvent la mort. Dans le cas de condamnation à mort « c'était le demandeur qui exécutait la sentence (décollation au sabre) ou bien louait un bourreau amateur moyennant une somme fixée par l'usage (prix de l'aiguillage, prix de la purification) ».

« L'esclavage pour dettes existe encore ; l'esclave est d'ailleurs traité presque comme un enfant et tout au moins comme un domestique ».

« Le propriété est communautaire ; les rizières sont éventuellement partagées par les notables ; il y a tendance à la propriété familiale, l'usufruit devenant transmissible dans la famille par héritage. En fait chaque foyer (famille Lu) reçoit une certaine étendue de terrain ».

Parmi les chefs Lu influents il faut citer :

Le Chao-Mom Phommavong d'Ou-Neua dont l'autorité s'étend sur les tassengs d'Ou-Neua et Ngay-Neua ; certains villages situés en Chine viennent même lui prêter serment tous les quatre ans à la fête du pays. Homme jeune assez actif et qui paraît dévoué.

Le Chao-Mom Mahaphom d'Outay qui commande le tasseng d'Outay est sans grande personnalité ; un peu naïf, dévoué, sympathique, il exécute les ordres sans les discuter le moins.

Le tasseng de Ngay-Neua est un vieil homme fort intelligent qui ne fait pas parler de lui ; il est vraisemblable qu'il tire la majeure partie de ses revenus de la contrebande de l'opium.

Quant aux autres notables de la délégation d'Outay les uns, les vieux, boudent encore parfois notre autorité et regrettent l'ancienne fédération Lu

des Sip-Song-Panna, les autres plus jeunes et qui, comme les deux Chao-Mom, n'ont pas connu l'ancien régime nous obéissent correctement.

Le tasseng de Bountay serait assez influent mais manque d'énergie ; « celui de Muong-Yo a reçu avec enthousiasme la mission Pavie à une époque où il y avait quelque mérite à le faire ; il a depuis sombré dans l'opium ; il est appelé à être remplacé par son frère plus jeune et plus actif ».

Le tasseng de Bounnea est un Chao-Mom qui est récemment arrivé des Sip-Song-Panna avec quelques familles ; allié aux Chao-Mom d'Outay et Ouneua il est intelligent, retors même et cherche surtout à se créer une situation matérielle dans le tasseng où il a promis d'attirer les Lu qui l'ont quitté en 1917 et 1918.

Le chef de village de Bountay est un vieillard lettré fort sympathique, doux, poli et très influent ; celui de Navai a une grande autorité sur les Lu comme sur les montagnards et nous est fort dévoué.

Le tasseng de Ngay-Taeu est assez falot.

En résumé quoique le pays Lu soit dans le Territoire celui qui possède la plus forte organisation sociale et le plus d'attaches hors de nos frontières, il ne contient pas d'éléments hostiles ; quelques vieux notables boudent encore, c'est certain et l'alcool aidant on parle encore parfois dans les bouns des « frères » des Sip-Song-Panna Chinois ; tout cela n'a rien d'inquiétant dans une région que nous occupons fortement et dont les habitants sont trop opportunistes pour tenter une action qui ne peut que tourner à leur confusion.

YANG (200 environ).

Les Yang qu'à première vue on distingue mal des Lu et qui, au Territoire, en ont à peu près adopté les mœurs sont des « Thai » ayant subi originellement l'empreinte Chinoise et successivement au cours de leurs migrations l'influence des Thai noirs puis des Lu. Ils s'appellent eux-mêmes Yang-Ho c'est-à-dire Yang Chinois.

« Les Yang (ou Nhang) ont leur centre dans la région de Laokay et la région yunnanaise limitrophe.

« Le docteur LEFÈBVRE dit d'eux qu'ils étaient, avant les Thai blancs, les occupants des vallées du IV^e Territoire actuel ce qui paraît confirmé par les traditions des Yang du Territoire ».

Avant de s'établir, peu nombreux d'ailleurs, dans les délégations d'Outay et Bountay, les Yang du Territoire se seraient installés au nord du Muong-

Sen. On les trouve maintenant à Na-Mak Nattenh (délégation de Bountay), Sop-Soum et Muong-Soum (délégation d'Outay).

En pays Lu ils se sont non seulement mélangés aux Lu, mais encore aux Kha, d'où le peu d'originalité de leurs caractères physiques et moraux.

« Au physique ils sont intermédiaires entre les Thai noirs et les Lu pour la taille et la conformation du visage ; les femmes sont robustes et d'un modèle puissant.

« Au moral ils ont la soumission, la gaieté et les qualités laborieuses des Thai noirs ».

Maison du type Thai noir mais avec le pignon vertical de la case Lu ; les villages ressemblent aux villages Lu mais en plus propre.

Les hommes ont le costume Thai blanc de coupe Chinoise, veste à col droit, pantalon étroit allant à mi-jambe ; ils sont tatoués comme les Lu.

« Les femmes ont adopté le costume et les bijoux Lu ».

Les Yang n'ont pas de pagode et ne sont pas bouddhistes, ils ressemblent en cela aux Thai blancs et noirs.

« Leur religion est l'animisme commun à tous les Thai ; le monde extérieur et le corps humain sont peuplés d'esprits. Les hommes ont trente esprits vitaux devant, cinquante derrière ».

Le Phi-Meo (esprit chat) est le génie protecteur du village ; le Phi-Huen, génie domestique, est constitué par l'esprit des parents défunts, il a son modeste autel dans la maison, on lui offre des tasses avec des bâtons d'encens et aussi des placards de papier rouge portant des caractères Chinois.

Les Yang célèbrent le Têt Chinois quoiqu'ils suivent pour la vie courante le calendrier Lu ; l'autre et seule fête, célébrée à la pleine lune du septième mois Lu, est une fête de rogations. Dans les deux fêtes on honore le Phi-Meo.

Les coutumes du mariage diffèrent peu de celles des Lu ; les fiancés ou amants, ne peuvent toutefois pas se connaître dans la maison familiale. Il faut payer 70 piastres la dispense de « faire gendre » pendant huit ans ; l'usage de « faire bru » est inconnu chez les Yang.

« Le mariage entre cousins est autorisé comme chez les Lu ; l'inceste entre père, mère et enfants, beaux-parents et gendre ou bru est rigoureusement prohibé, comme en pays Lu mais à l'inverse de ce qui se passe chez les Lu, la règle est strictement observée.

« La polygamie est autorisée ; le mari est seul juge en la matière.

« Celui des époux qui veut divorcer paie 7 piastres à l'autre : les fils suivent le père, les filles la mère ».

Les maladies se soignent avec les médicaments des Lu et naturellement aussi par des incantations et sortilèges spéciaux à la tribu.

Les morts entourés d'un linceul blanc sont placés dans un cercueil et enterrés au bout de six ou sept jours ; « on offre à manger et à boire au mort avant la mise en bière et aussi sur sa tombe.

« Comme chez les Lu et les Phu-Noi un porteur de sabre précède le convoi funèbre. Le deuil est porté en blanc par les hommes et les femmes de la famille (corsage blanc seulement pour les femmes »).

Les Yang n'ont aucun chef influent.

A signaler qu'un certain nombre de Yang de la délégation d'Outay émigrés en Chine vers 1920 sont rentrés en 1928.

LAOTIENS (2.500 environ).

Les Laotiens sont établis dans la vallée du moyen Nam-Ou et dans les basses vallées de ses affluents navigables (Nam-Noua, Nam-Pak) ; il n'existe qu'un seul village Laotien, Sop-Pong, en amont de Muong-Ahine et encore a-t-il adopté depuis longtemps le genre de vie et le costume des Lu.

Les Laotiens du Territoire y sont vraisemblablement venus postérieurement à la grande migration Thai issue de Szetchouen et qui a envahi le bassin du Moyen-Mékong avant le VII^e siècle. Les Thai khmerisés que sont les Laotiens auraient remonté les vallées des affluents du Mékong, dont le Nam-Ou, et cela à une époque qui ne peut être précisée.

Les Laotiens du Territoire sont les parents pauvres des Laotiens du sud ; ceux-ci les appellent avec quelque dédain « Lao Neua ».

Parmi ces Laotiens du nord « quelques familles ont délaissé le fleuve et gagné la montagne voisine ; rompant peu à peu avec les riverains ils ont brûlé et ensemencé le ray et sont devenus, par les exigences d'une vie âpre des Kha, des « Kha Lao ».

Dans la délégation de Bountay il existe même deux villages où les indigènes sont des métis de Laotiens et de Kha-Phai ; on les appelle des Tchao ou même des Kha-Tchao. Ils parlent Laotien ou Phu-Noi, habitent des cases du type Laotien, sont bouddhistes mais n'ont pas de pagode ; leurs mœurs et leurs coutumes sont à peu près ceux des Laotiens. Certains hommes s'habillent comme les Laotiens, d'autres comme les Kha ; les femmes sont vêtues à la Laotienne ou à la Lu.

« Les Laotiens sont d'habiles et vigoureux piroguiers, amis comme tous leurs frères du sud de la quiétude et des plaisirs ».

Ils ont sur tous les cours d'eau navigables le monopole des transports et font à peu près tous un peu de commerce ; bien peu négligent les profits qu'on peut tirer de la contrebande.

Leurs villages étagés sur la rive du fleuve dominant en général une petite grève de sable ; les maisons, sur pilotis, sont du type Thai et, à l'exception de quelques maisons de notables, fort modestes.

Les Laotiens n'ont pas de troupeaux importants mais seulement quelques buffles, un peu de volaille et de rares porcs.

L'organisation sociale des tassengs Laotiens est celle de tous les tassengs du royaume de Luang-Prabang ; les notables Laotiens se partagent les villages Kha, non sans qu'il y ait, comme en pays Lu, quelques abus dans les traditionnelles prestations en nature qu'ils exigent de leurs administrés.

Le Laotien compte beaucoup sur le Kha pour cultiver ses rizières et se cantonne dans son travail de piroguier ; il faut avouer d'ailleurs que les multiples réquisitions administratives et la difficulté des cours d'eau rendent parfois ce travail fort pénible.

Le Laotien est bouddhiste ce qui ne l'empêche pas de craindre et de révéler une foule de Phi. La plupart des villages ont une pagode, souvent même une bonzerie, le chef des bonzes de Ban Khana est aussi le chef des bonzes du Territoire.

Parmi les chefs et notables Laotiens beaucoup sont intelligents ; presque tous savent lire et écrire.

Les Tassengs les plus influents sont ceux de Muong-Houn et de Muong-Khoua. Celui de Muong-Houn assez jeune n'est pas dénué de prétentions ; il a tendance à gagner à la main et doit être solidement tenu en bride.

Celui de Muong-Khoua énergique et de belle allure vient de succéder à un Tasseng âgé, fatigué et dont l'honnêteté n'était pas au-dessus de tout soupçon ; le nouveau Tasseng n'a pas encore beaucoup d'autorité, il doit lutter contre les partisans de son prédécesseur ; il faut le soutenir sans oublier que lui aussi est fort capable, sinon d'exactions caractérisées, du moins d'exigences immodérées vis-à-vis des Kha (prestations en nature).

Les Tassengs de Muong-Va et Muong-Ahine sont des personnages faibles sans grande influence et dont les circonscriptions administratives sont très peu importantes.

Parmi les chefs de village seul celui de Sop-Nao (chef du groupe de Sop-Nao) a quelque envergure ; c'est comme la plupart des habitants de son village un Thai noir mâtiné de Laotien ; il commande bien, non sans quelque rudesse parfois ; intelligent et actif il s'occupe de commerce et son village est des mieux placés pour la contrebande.

Malgré leurs défauts, chefs et habitants sont au demeurant fort sympathiques ; le pays Laotien de vie gaie et facile est le plus riant du Territoire, garçons et filles y sont fort délurés et n'engendrent pas la mélancolie ; la descente du Nam-Ou, succédant aux rudes trajets en montagne, est pour le voyageur un vrai repos.

THAI NOIRS (800 environ).

Les Thai Noirs, qui appartiennent au plus important rameau des Thai, sont des immigrés venus du IV^e Territoire Militaire et de la province de Son-La.

Les Laotiens les appellent Phu-Thai ou encore Thai-Neua (Thai du nord), mais au Territoire cette dernière appellation est réservée à un autre groupe de Thai habitant le nord de la délégation d'Outay.

Le groupement le plus important des Thai Noirs est situé au sud du Territoire (vallées du Nam-Nga, du Houei-Houn, du Nam-Meuk et de leurs affluents) ; on en trouve quelques villages au sud (sur des affluents du Nam-Pak) et un village au sud-ouest (Long-Nai-Thai dans la délégation de Bountay).

Les Thai Noirs sont au physique assez semblables aux Annamites, comme eux ils sont souvent petits, aux yeux bridés, aux lèvres épaisses ; ils sont en général robustes, alertes et éveillés. Leurs femmes aux fortes hanches sont vigoureuses et travailleuses.

Les hommes portent comme l'Annamite le chignon bas et le turban noué sur le front ; ils sont, en tenue de cérémonie, vêtus d'un manteau de genre Annamite et d'un pantalon flottant tous deux de couleur noire, parfois grise ; la tenue de travail est souvent du bleu commun à tous les montagnards. Ils portent au poignet de petits tatouages porte-bonheur.

« Les femmes portent une jupe noire assez courte nouée fortement à la taille et faisant un pli creux sur le devant. Elles ont un corsage court et étroit, aux manches longues, avec sur le devant deux rubans bleus cousus de chaque côté de l'ouverture fermée par des boutons » ou des agrafes d'argent du modèle de celles des Thais Blancs. « Leur coiffure consiste en un turban orné de broderies multicolores et qu'elles plient en ganse sur le devant (un peu comme le nœud des Alsaciennes). Elles revêtent parfois une longue tunique noire ouverte sur les côtés et laissant apercevoir le sin. Femmes et enfants portent les colliers d'argent des Méo.

« Les villages généralement bien tenus, entourés d'arbres fruitiers, cachés au creux des vallées parmi les rizières, offrent un aspect d'aisance ».

Les cases sont vastes, une véranda s'abrite sous l'auvent arrondi du pignon.

Les Thai Noirs ne sont pas bouddhistes. Leur religion est un animisme pur et simple ; les Phi les plus honorés sont le Phi-Huen, génie domestique, et le Phi-Mot, esprit du sorcier qui paraît être le génie de la bonne santé. Tous deux ont un emplacement réservé dans chaque maison. Le Phi-Huen est honoré une fois par an : on apporte aux mânes des ancêtres les mets rituels, partagés ensuite entre les habitants au cours d'un festin ; le Phi-Mot est honoré à l'occasion des mariages et des maladies.

« Pas d'entremetteurs pour la demande en mariage, c'est le père et la mère qui font cette demande et le mariage est célébré le jour même. Les présents sont des victuailles, la dot est de six taëls ; la dispense de faire gendre se paie 80 piastres. La polygamie est rare.

« Pour le divorce la femme demanderesse paie 30 piastres, le mari demandeur 15.

« La femme adultère paie 60 piastres, son amant 30 ; ces amendes sont partagées comme suit : un tiers au mari, un tiers aux notables, un tiers aux parents du mari.

« La fille mère paie 25 piastres aux notables, son amant 15 ».

Les malades sont soignés au son de la flûte dont un compère joue auprès du lit du malade tandis que le sorcier chante des prières rituelles ; les Thai Noirs absorbent aussi quelques simples et des médicaments Chinois.

Les morts sont incinérés ; les restes sont enterrés, le tumulus est garni d'oriflammes.

Les seuls chefs marquants sont dans le sud-est.

Le plus important est Sen-Pathet, chef de groupe dans le tasseng de Muong-Khoua ; c'est un homme assez fin qui a bon esprit et dont la circonscription est située dans une région très éloignée des centres et difficilement accessible en saison des pluies. Ses administrés Thai, Kha-Khmu et Kha-Seng profitent parfois de cette situation pour lui créer quelques difficultés.

Dans le groupe de Sen-Pathet le chef du village de Houei-Songo est intelligent mais frondeur, il accepte difficilement l'autorité de son chef de groupe ; le chef de Na-Lam, le village Thai du Territoire le plus éloigné du chef-lieu (huit jours en bonne saison) est un assez brave homme mais vieux et sans énergie.

A noter qu'en 1916 les Thai de Long-Nai-Thai (délégation de Bountay) ont pris parti pour les pirates qui avaient épousé des filles Thai et laissé croire qu'ils désiraient se fixer dans le pays ; ces filles ont d'ailleurs été

répudiées par les pirates quand ils ont dû battre en retraite. Le chef de village a été fusillé et ses administrés n'ont plus fait parler d'eux.

On classera parmi les Thais Noirs un groupement de quelques villages de la vallée du Nam-Nga au sud-est du Territoire et dont les habitants s'appellent eux-mêmes Thai-Nok ou Lao-Nok. Ils prétendent être venus de la région de Son-La, les uns il y a un siècle, les autres il y a une dizaine d'années ; ils se disent descendants de tribus Moi existant encore dans les provinces de Luang-Prabang et de Son-La.

Rien ne les distingue à l'heure actuelle des Thai Noirs du groupe de Sen-Pathet si ce n'est le sin bigarré et le turban que portent leurs femmes fort habiles à tisser elles-mêmes ces pièces de leur vêtement.

Les habitants de Sop-Nao sont des métis de Thai-Nok et de Laotiens ; ils ont adopté le costume et le genre de vie des Laotiens.

THAI BLANCS

« D'après le témoignage de DEO-VAN-TRI les Thai blancs seraient des métis de Chinois (soldats cantonnais de son grand-père) avec des filles de Thai Noirs du haut bassin de la Rivière Noire ».

On en trouve un village dans la délégation de Bountay ; ce village, Long-Nai-Yang, serait malgré son nom et d'après les dires de son chef actuel, originaire du Chau de Lai (village de Na-Hi, Muong de Muong-Tia) ; il serait venu au Territoire il y a deux générations. Quelques familles de Thai Blancs sont mélangées aux Thai Noirs du groupe de Sen-Pathet.

Il est difficile de donner à propos des Thai Blancs des renseignements tirés d'un seul village qui a pris aux Yang leur costume et la plupart de leurs mœurs ; on trouvera d'ailleurs dans une étude du capitaine SYLVESTRE tous renseignements utiles sur les Thai Blancs (*Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême Orient*).

Ce village nous est resté fidèle en 1915-16 ; son chef très intelligent, énergique, a une influence incontestée aussi bien dans son propre village que dans les villages voisins Yang ou Thai Noirs.

THAI-NEUA (200 environ).

Le nom de Thai-Neua (Thai du nord) sous lequel les Laotiens du sud désignent souvent les Thai Noirs (Phu-Thai) est réservé au Territoire à une tribu qui ne comprend que quelques villages du tasseng d'Ouneua. Cette

tribu a adopté presque complètement le costume et le genre de vie de ses voisins Ho.

Les Thai-Neua seraient venus à une époque récente de la région de Samneua ; on en trouve en Chine vers Muong-Lé et I-Pan.

Au physique ils sont généralement grands, leurs femmes sont fortes, aux traits réguliers ; au moral assez indépendants, travailleurs et aimant leur tranquillité. Ils sont souvent aisés ; quelques-uns fument l'opium.

Ils parlent un dialecte assez voisin du Lu ; comme les Thai Noirs ils croient aux génies et honorent les ancêtres. Ils célèbrent le Têt chinois, la fête des rizières (décembre) et la fête du septième mois.

La cérémonie du mariage consiste en un festin au cours duquel les invités formulent des souhaits ; la veuve ne peut se remarier qu'avec l'autorisation des parents de son premier mari.

Le divorce est extrêmement rare, l'adultère est sévèrement puni.

Pas d'interdits comme chez les Lu pendant la grossesse de la femme et après la naissance de l'enfant.

Le Thai-Neua comme le Ho confectionne son cercueil de son vivant et le place sous sa véranda ; pendant trois ou quatre jours après sa mort des bougies et des lampes à huile brûlent devant l'autel des ancêtres, toujours orné de bandes rouges portant des caractères Chinois. Puis le mort est enterré à la lisière d'un bois ; le convoi est suivi par tous les habitants du village. Au retour du cimetière la famille sacrifie aux génies un buffle, ou un cochon, qui est ensuite partagé entre toutes les familles du village.

Les Thai-Neua acceptent l'autorité des chefs de Lam Lu ; ils sont toujours restés neutres au cours des opérations qui se sont déroulées dans le nord du Territoire tant sous le régime Chinois que sous le régime actuel.

IV. — LES TRIBUS CHINOISANTES

On insiste à nouveau sur le peu de valeur ethnique de l'expression « tribus Chinoisantes » qui englobe des Indonésiens (Yao) des Indo-birmans vraisemblablement métissés d'Indonésiens (A'Kha) des tribus à fond Lolo c'est-à-dire Indonésien (Ho-Allo) et des Méo; cette expression a un peu plus de valeur au point de vue langue puisque parmi les Yao, A'Kha et Méo beaucoup d'hommes parlent, outre l'idiome propre à leur tribu, un quan-hoa déformé, dialecte yunnanais qui est celui des Ho et Allo.

C'est dans le domaine administratif et celui de la vie économique que cette expression commode a sa rigoureuse exactitude et toute sa valeur.

HO-ALLO (2.000 environ).

Les Ho, montagnards yunnanais, seraient métis de colons Chinois originaires de la région de Pékin et de femmes Lolo autochtones du Yunnan; c'est en 1874 qu'ils auraient envahi le nord du Territoire où ils n'ont guère dépassé vers le sud le parallèle de Phong-Saly.

Les villages Ho et Allo forment deux groupements, l'un au nord de Phong-Saly (dans les tassengs de Muong-Va, Muong-Ahine et la zone est de la délégation d'Outay) l'autre à l'est et à deux jours de marche du chef-lieu.

On trouve des isolés Ho dans les villages Kha et Thai où ils vendent l'alcool de leur fabrication et aussi l'opium. Certains mêmes sont errants selon les nécessités de leur commerce ou leur fantaisie.

Leur aspect physique fait croire à la prédominance du fond Lolo que parmi les ethnographes les uns rattachent à une race blanche les autres à une race négroïde; quoi qu'il en soit on trouve à Phong-Saly des femmes Ho presque blanches de teint et qui n'ont ni les yeux ni le nez mongoliques. Les historiens reconnaissent d'ailleurs que parmi les envahisseurs Ho de 1874 il y avait une quantité d'allogènes.

Au moral les Ho sont bien la tribu la moins intéressante du Territoire où ils ne rendent que peu de services: fourbes et menteurs, ils ne font que

juste ce qu'il faut pour ne pas s'attirer d'ennuis de la part de l'Administration ; tous ceux qui se sont installés dans des villages Kha ou Thai vivent uniquement de la vente de l'alcool ou de la contrebande. On peut dire sans exagération que la presque totalité de la contrebande de l'opium est aux mains des Ho.

Toutes les fois qu'ils le peuvent ils sont tenanciers de maison de jeux clandestines où nombre d'Annamites et même de Kha laissent le plus clair de leurs gains.

Ils ont cependant quelques qualités : ce sont d'excellents éleveurs de bœufs ou de porcs, des caravaniers remarquables et l'on trouve parmi eux des hommes sachant fort bien soigner les chevaux ; ce sont eux qui font office de vétérinaires au Territoire.

Leurs villages perchés à 1.000 ou 1.500 mètres d'altitude et les groupes de cases qu'ils habitent dans des villages d'autres races se présentent comme « une tumeur... cases basses, sordides, disjointes, posées à même la terre. Enfants gras — Animaux bien tenus, porcs énormes vautrés dans les seuils ou dans les cases — Odeurs véhémentes et par instants la senteur fine de l'opium — Autour du village quelques jardins — Les Ho abattent beaucoup d'animaux de boucherie, des lanières de lard pavoisent les entrées des cases et les femmes sont toujours occupées à moudre, écraser, décor-tiquer ».

A Phong-Saly même, où le voyageur venant de l'est pénètre par le village Ho précédant le village Phu-Noi propre et ordonné, il n'a pas été possible de faire sortir les Ho de leur incurable saleté ; semonces et amendes restent vaines ; il faudrait déplacer les Ho et les installer à une certaine distance du chef-lieu en un endroit où ils pourraient sans gêne pour personne croupir dans la boue qui leur est si chère.

Le costume des hommes, bleu, noir ou gris, se compose d'une veste et d'un pantalon à la Chinoise ; sur la tête rasée où ils laissent quelques fois une queue de cheveux tressés, ils portent soit le turban soit la calotte noire des Chinois.

Le costume des femmes est celui que l'on rencontre souvent dans les rues du Yunnanfou porté par les paysannes yunnanaises ; pantalon serré aux chevilles par des bandes de toile, longue veste boutonnant sur le côté, tablier. Le costume de travail est de coton teint en bleu ; il est de tissu plus fin, souvent de couleurs variées, pendant les rares jours de fête.

Les jeunes filles portent sur leur cheveux tressés en nattes une espèce de diadème rehaussé de rubans et de verroteries. La plupart des femmes ont les pieds déformés entourés de bandes de toile et chaussés de pantoufles Chi-

noises. Tous les vêtements sont le plus souvent en lambeaux et d'une saleté repoussante ; hommes et femmes ne se lavent guère que le visage et sûrement pas tous les jours ; tous sentent épouvantablement mauvais.

Les Ho sont fort satisfaits de vivre en toute tranquillité au Territoire ; certains nous ont d'ailleurs aidés lors de l'invasion des pirates cantonnais en 1915-16.

Parmi eux un seul chef marquant, Phaya-Sum-Phu, qui commande officiellement un groupement A'Kha au sud de Phong-Saly et aussi, pratiquement, les Ho du chef-lieu où habite son fils. C'est un chef intelligent et qui commande énergiquement ; vrai féodal pour ses serfs A'Kha, il s'enrichit par la culture, la vente et la contrebande de l'opium ainsi que par le jeu. Son attitude a été correcte en 1915, il a même été prisonnier des pirates pendant quelques jours. C'est un chef à utiliser mais à surveiller de près, non pas au point de vue de son loyalisme, mais pour tout ce qui concerne les prestations en nature et même en argent qu'il peut tirer de ses villages.

Tout ce qui est dit ci-dessus à propos des Ho vaut croit-on et jusqu'à plus ample informé pour les Allo qui semblent n'être qu'un clan d'une tribu qui comprendrait les Ho et Allo du Territoire et sans doute d'autres groupements établis en Chine.

YAO (1.000 environ).

Ce sont les Man du Tonkin, originaires des provinces de l'est de la Chine, et que leurs migrations auraient amenés dans les provinces de l'ouest puis au Tonkin et dans le Haut-Laos. Il est possible que les quelques Yao du Territoire soient venus directement du Koueitchou par le Yunnan.

Les Yao du V^e Territoire habitent quelques villages situés à l'ouest de la délégation d'Outay et à proximité de groupements de même race des Sip-Song-Panna chinois.

Comme eux ce sont des Man-Lan-Tien, tribu qui a fait l'objet d'études fort détaillées de la part d'ethnographes qualifiés, études auxquelles on renverra le lecteur.

Les Yao du Territoire ont des villages qui, situés loin des postes, difficilement accessibles et rarement visités, sont mal connus ; il est possible qu'une étude approfondie découvre chez eux des caractères que n'auraient pas leurs frères du Tonkin et qui pourraient résulter de leur contact avec d'autres races.

Jusqu'ici on a relevé comme particularité qui leur soit spéciale que la mise à mort des jumeaux, comme chez les A'Kha, pratique qui d'après ce qu'on a lu ne serait en usage que pour les bâtards chez les Lan-Tien du Tonkin.

Les Yao du Territoire sont assez réfractaires à notre influence, d'esprit indépendant, et bien qu'assez riches, ils font le plus souvent des difficultés même pour payer l'impôt ; quant aux prestations en nature et au portage il est à peu près impossible de les obtenir.

Ils reconnaissent cependant l'autorité de leurs chefs Lam Lu qui parviennent difficilement à faire rentrer l'impôt. Leur proximité de la frontière de Chine a fait que jusqu'ici on s'est contenté de leur demander l'impôt à l'exclusion de toute corvée de portage ou prestation en nature.

A noter qu'ils ont fait le meilleur accueil au délégué d'Outay en 1930. Pas de chefs marquants parmi eux.

MÉO (400 environ).

Les Méo, dont les textes Chinois mentionnent l'existence plus de 2.000 ans avant notre ère, ont habité autrefois la Chine centrale ; après de nombreuses révoltes dont la dernière est de 1801 ils furent peu à peu refoulés dans le Kouei-Tchéou et « le Szetchouen. Ils émigrèrent ensuite vers l'ouest du Quàng-Si, le Yunnan et après 1860 vers le Tonkin ; il sont parvenus jusqu'au Tran-Ninh dans la chaîne annamitique ».

Nombreux au IV^e Territoire militaire et dans le nord de la province de Luang-Prabang, les Méo n'ont au V^e Territoire que quelques villages ; on trouve ces villages dans les tassengs de Muong-Khoua et de Muong-Houn (à la limite des IV^e et V^e Territoires) ainsi que dans la délégation de Boun-tay. Ce sont des Méo blancs.

Ils sont de taille moyenne, plutôt petits, « le crâne est allongé, la figure bouffie, la caroncule de l'œil visible, le nez droit ou en bec d'aigle ».

Au moral courageux, travailleurs, loyaux, hospitaliers mais querelleurs, ils sont foncièrement errants et indépendants. Tous cultivent et fument l'opium.

Leurs villages sont toujours situés à plus de 1.000 mètres d'altitude ; ils habitent des groupements de quelques cases ou, même pendant la saison des pluies, les cases de leurs rays. La maison est construite à même le sol.

« Les Méo sont animistes et pratiquent un culte des ancêtres très simple. Leurs sorciers ont une grande influence ; ce sont eux qui, dans les régions où

les Méo sont nombreux, prophétisent de temps en temps l'avènement d'un Roi des Méo et causent des révoltes.

« La famille est du type patriarcal ; les enfants mâles mariés restent avec leurs parents. Les Méo sont très prolifiques.

« Le mariage se fait souvent par rapt ; les divorces sont rares.

Les funérailles sont l'occasion de massacres de bétail et de festins ruineux ».

Les Méo n'ont dans le Territoire aucun chef marquant, lors de la dernière révolte du Tran-Ninh ils n'ont pas bougé.

A'KHA ou KHAKHO (2.800 environ).

C'est pour le A'Kha que l'expression de tribu Chinoise a le moins de valeur ethnique.

Il semble qu'on puisse distinguer parmi eux deux types physiques, l'un assez fin, probablement indo-birman, l'autre plus grossier que l'on peut supposer le produit d'un croisement entre des individus du premier type et des Kha indonésiens.

Les A'Kha disent avoir autrefois habité les plateaux de Cha-Ten, entre le pays Ho et les Etats Shans ; certains d'entre eux prétendent même qu'aux temps très reculés ils ont vécu au Hou-Nan et au Hou-Pé.

« Leur habitat actuel est fort étendu ; ils peuplent les S'p-Song-Panna, la Haute Birmanie et se rencontrent dans l'Inde. On en signale des fractions divagantes sur la Rivière Noire ».

Ceux du V^e Territoire prétendent qu'ils sont venus de la région de Talan (Yunnan) par Muong-Lé et Ouneua et que cette migration remonte à environ 200 ans ; ils forment six groupes situés sur la frontière Chinoise dans la délégation de Bountay, au sud de Phong-Saly, entre le chef-lieu et Muong-Khoua, au sud de Nam-Pak, à l'est du Nam-Ban, au nord du Nam-Ngay, au nord de Sa-Pong.

Les A'Kha du type fin se rencontrent surtout dans les clans du Na-Quay et O-Ma : teint bronzé, ovale du visage sans inflexions temporales, nez droit, sourcils régulièrement arqués, fente des paupières horizontales, cils longs, caroncules visibles, bouche petite et lèvres minces » ; leur taille est en général au-dessus de la moyenne.

Le type grossier se rencontre plutôt dans les autres clans : O-Pa, Pu-Li, Pu-Sang, Muc-Chi, Lu-Ma, Se-La ; dans tous ces clans on voit d'ailleurs des individus aux traits assez fins et les femmes A'Kha ont été souvent appelées les « gitanes » du Territoire.

Les A'Kha sont au moral gais, alertes, bavards, hospitaliers mais superstitieux, malpropres et sans gêne. Quoique « souvent dégénérés par l'abus de l'opium et des alliances consanguines » ils sont travailleurs et excellents agriculteurs. « Les femmes semblent en général des gaillardes délurées, capables, même celles qui s'efforcent de paraître les servantes obéissantes de leur seigneur et maître, de faire filer droit leur mari quand l'étranger n'est plus là ».

Les villages A'Kha s'installent toujours aux têtes de grands cirques à l'abri de la crête et à une altitude qui varie de 1.000 à 1.400 mètres; ils sont en général très peuplés.

La maison est moitié sur pilotis dépassant le sol d'un mètre environ, moitié sur le sol même; elle est divisée par une cloison de bambou en deux compartiments dont l'un est réservé au chef de famille, à sa femme et aux enfants en bas âge.

Les hommes sont vêtus de bleu, veste courte, pantalon ample tombant au-dessus du genou; ils portent en général la tresse chinoise et se coiffent soit de la calotte chinoise soit d'un volumineux turban.

Rien ne les distingue d'un clan à l'autre et tous ressemblent aux Méo tant par l'aspect physique que par le costume.

La division en clans apparaît par contre très nettement dans le costume des femmes. Celui-ci, extrêmement pittoresque, est en général fort compliqué; il se caractérise surtout par une « profusion de colifichets et de verroteries et par des coiffures fort curieuses (mitres, hennins, toques) ».

Il serait difficile de le décrire avec précision; les photographies permettront de s'en faire une idée assez exacte quoique ne pouvant rendre « l'effet pittoresque que produit l'assemblage des couleurs dont les A'Kha sont prodigues: sur le fond bleu sombre du costume, le rouge, le blanc, le vert parfois des broderies, le rouge des couronnes ou des ceintures de rotin passées au sticklac, les teintes variées au gré des achats et des cadeaux, des verroteries, le blanc éclatant des demi-sphères ou des plaquettes d'argent, le blanc adouci des ceintures de coquillages, apportent une gaieté de tons indescriptible ».

On notera que seules les femmes du clan aristocratique des Nu-Quay portent le pantalon chinois sous la longue redingote que l'on voit aussi aux femmes O-Ma. Pu-Li, Pu-Sang, O-Pa portant un tutu, plissé ou droit, assez semblable à celui des femmes Méo ou Phu-Noi (chez les O-Pa et les Pu-Li, la ceinture du tutu est attachée aussi bas qu'il est possible c'est-à-dire à la partie la plus saillante des fesses et aux plis de l'aine). Les Lu-Ma portent un sin et un sua assez analogues à ceux des femmes Lu.

Les Se-La et les Muc-Chi au si curieux plastron rehaussé de demi-sphères et de pièces d'argent, ont tout simplement adopté le sin Lu.

A noter que les Se-La ont été étudiés très sommairement pour la première fois en 1930 ; il déclarent comprendre les Pu-Sang mais n'être pas compris d'eux ; c'est cette particularité et le costume de leurs femmes à peu près identique à celui des femmes Muc-Chi qui les font classer parmi les A'Kha. Ils ont d'ailleurs comme les autres clans A'Kha une langue d'échange qui est le dialecte yunnanais.

La redingote Nu-Quay ou O-Ma est dans les autres clans remplacée par le sua du type Phu-Noi que recouvre parfois un gilet sans manches.

Dans presque tous les clans on peut distinguer, au premier coup d'œil jeté sur la coiffure, la jeune fille nubile de la femme mariée ; d'une façon générale la coiffure de la jeune fille est plus plate : bonnet rehaussé de demi-sphères d'argent des jeunes filles Nu-Quay et O-Pa remplacé chez les femmes mariées par le bonnet carré ou le hennin ; fond de coiffe vide chez les jeunes filles Pu-Li mais fermé par un triangle de demi-sphères d'argent pour les épouses, turban négligemment noué des jeunes filles Se-La remplaçant l'édifice cornu dont se coiffent les mères de famille.

Une distinction du même ordre mais moins apparente existe aussi chez les Lu-Ma et les Muc-Chi. Seules les femmes et jeunes filles O-Ma et Pu-Sang portent la même coiffure.

Les femmes Lu-Ma ramènent leurs cheveux au-dessus du front en un chignon qu'elles entourent d'une sorte de petit diadème de rotin aux couleurs variées.

Les bijoux fort lourds qui font office de boucles d'oreilles sont attachés à la coiffure, ce qui évite aux femmes A'Kha la distension du lobe de l'oreille qu'on remarque chez les femmes Phu-Noi.

Seules les femmes O-Ma portent le collier d'argent des Méo.

La religion des A'Kha n'est que le culte des génies ou Né : génies des ancêtres, de la maison, de la fièvre, des ruisseaux, etc.

Le plus honoré est celui des ancêtres dont la place normale est au paradis mais qui, aux jours où il doit recevoir un sacrifice, vient habiter l'Ap'olakhay, panier soigneusement tressé, placé contre la paroi de la case à la tête de la couchette du chef de famille ; le panier contient en général des bols spéciaux en terre cuite, une boîte en bambou et sans couvercle, un carré d'étoffe noir ou bleu et neuf cauries si c'est le père qui est mort, dix-huit si c'est le père et la mère qui sont morts.

Les fiançailles se nouent aux rays et les parents interviennent peu ; « les jeunes gens recherchent les filles travailleuses et sachant tisser ; les jeunes

filles les garçons robustes, durs au travail et ne fumant pas l'opium ».

Un A'Kha peut avoir deux femmes si la première ne lui a pas donné d'enfants mais celle-ci n'accepte d'être femme de deuxième rang qu'au prix d'une forte somme d'argent. Chez les Nu-Quay le mari n'achète pas sa femme ; chez les O-Pa il la paie fort cher.

Les A'Kha se marient dans leur propre tribu ; O-Ma et Muc-Chi peuvent se marier entre eux.

Il y a deux sortes de mariage, le mariage ordinaire et le mariage par rapt.

Dans le mariage ordinaire un entremetteur est chargé d'obtenir l'accord des parents ; cet accord obtenu le fiancé offre un repas, le lendemain du repas les parents de la fiancée conduisent leur fille à son futur mari. Celle-ci revêt pour la circonstance ses habits les plus sordides : dès qu'elle sort de chez elle ses frères, sœurs et amies jettent sur elle ce qu'on peut trouver de plus sale (charbon imprégné de graisse et d'alcool et même, dans certains clans, bouse de buffle ou de bœuf, crottin de cheval).

Arrivée chez son futur elle s'habille proprement ; sa belle mère (ou sa belle sœur) a au préalable fait le geste de lui barrer l'entrée ; la fiancée, ayant franchi le seuil, la même personne, prenant dans chaque main une moitié d'œuf, croise ses avant-bras sur sa poitrine pour offrir en même temps à chacun des époux la moitié d'œuf qu'il doit manger.

La moitié d'œuf mangée, on fait un festin au cours duquel les invités chantent en l'honneur des époux ; les mariés vont ensuite faire visite aux parents de l'épouse et les remercier ; ceux-ci n'ont pas pris part au festin ; il leur en est offert un le lendemain.

Les époux habitent d'abord chez les parents du mari puis édifient leur propre maison.

Chez les tribus autres que O-Pa, Muc-Chi et Pu-Sang le mariage par rapt est fréquent ; la volée est le plus souvent complice des voleurs mais l'usage veut qu'elle crie, insulte et morde ses ravisseurs.

Après le rapt un entremetteur, toujours mal reçu, vient s'entendre avec les parents de la jeune fille ; il y parvient après s'être dépensé en « paroles fleuries » et longs marchandages ; on fixe généralement à 30 taëls le prix du rapt, à verser par le fiancé, après quoi celui-ci donne un festin à ceux qui l'ont aidé dans le rapt.

Il vient ensuite présenter ses excuses aux parents de sa femme, ceux-ci font quelques manières pour les accepter, la jeune épouse pleure et tout finit dans un bon repas.

Le fiancé connaît la plupart du temps sa future bien avant le mariage ; une grossesse prématurée est considérée comme une excellente farce et met en joie tout le village

L'adultère n'entraîne pas la répudiation ; il est puni d'une légère amende ; on est fort indulgent pour les pécheresses dans tous les clans.

Le divorce est facile : la femme qui désire la séparation s'en va chez ses parents et laisse ses enfants au mari. Le mari qui veut quitter sa femme doit verser quelques piastres pour avoir le droit de garder ses enfants ; il doit, en outre, verser une indemnité au chef de village et à la famille de sa femme.

La femme A'Kha exécute pendant sa grossesse les travaux pénibles qui rendent, dit-elle, l'accouchement facile et rapide ; elle est alors volontiers géophage mais doit se priver de certaines nourritures. La grossesse donne lieu à divers interdits aussi bien pour la femme que pour son mari.

La femme accouche assise aidée par son mari, sa mère ou des vieilles femmes. En cas d'accouchement difficile on appelle le sorcier qui fait diverses prières, jette un œuf à terre et s'en va ; si cela ne suffit pas des vieillards tournent autour de la case, en frappent le toit avec des bâtons et hurlent des exhortations jusqu'à ce que l'accouchement soit terminé.

Une naissance simple donne lieu à une fête mais la venue au monde de deux jumeaux est un événement absolument catastrophique. Les jumeaux sont assommés et, tant que n'ont pas été accomplis des rites et sacrifices nombreux et compliqués, les parents ne peuvent habiter le village. On laisse toutefois à l'accouchée le temps de se rétablir avant de quitter sa maison. Il ne faut pas moins, chez les Nu-Quay, de 18 cochons, 9 chiens, un mouton, un bouc, une chèvre et 30 poulets pour apaiser le « To » ou esprit des jumeaux et le chasser de l'Ap'olakhay. Le mouton est l'animal essentiel de la série des sacrifices, il faut parfois plusieurs mois pour en trouver un ; tous les commandants de territoire ont reçu et recevront la visite d'A'Kha venant leur demander un mouton du petit troupeau du Territoire ; ils se sont jusqu'ici laissé fléchir ; tout en jurant qu'on ne les y prendrait plus. Chez les O-Ma les parents des jumeaux sont immédiatement chassés du village, leur case est brûlée.

Les A'Kha ont trois âmes, si une ou deux d'entre elles s'absentent l'homme devient malade, si les trois s'en vont c'est la mort.

En cas de maladie il n'est naturellement qu'un seul traitement ; on appelle le sorcier pour qu'il recherche quel est le Né malfaisant et on le prie de rappeler l'âme qui a déserté le corps ; les incantations et offrandes sont

faites en un lieu qui diffère selon le Né qui a provoqué le départ de l'âme (maison, forêt, etc...).

« Le sacrifice au Né doit avoir lieu pour toute guérison complète ou non, mais il paraît qu'il arrive trop souvent, dit le sorcier, que le malade une fois guéri oublie la promesse faite ». Les sacrifices aux Né n'interdisent pas l'emploi de médicaments tous empruntés aux Chinois.

Dès qu'un A'Kha va mourir ou est mort on lui sacrifie un cochon, pour son ultime repas ; tous les membres de la famille doivent faire le simulacre de porter des mets à la bouche de l'agonisant ou du défunt ou toucher le visage du mort ; si l'un des membres est absent on attend son retour pour l'enterrement même si celui-ci doit être différé de 50 ou 60 jours.

Aussitôt qu'un A'Kha est mort on éteint le foyer de sa maison puis on le rallume ; le mort est vêtu aussi richement qu'il est possible puis enveloppé d'étoffe ; l'Ap'olakhay est mis près de lui ainsi qu'un plateau chargé de mets. On sacrifie un deuxième cochon et l'on offre un festin aux gens du village.

Le mort est placé dans un cercueil de bois avec deux ou trois cents cauries, vendues par le sorcier qui, pendant plusieurs jours, récite de longues prières.

On met à mort à coups d'épieu trois ou quatre buffles ; deux têtes de buffle sont suspendues au toit de la maison.

Les lamentations rituelles cessent quand le mort est porté en terre par ses proches aidés par les villageois, les femmes non enceintes suivent le convoi et répandent de la cendre sur le chemin ; deux hommes ou deux femmes, selon le sexe du mort, portent chacun une torche.

Les bambous qui ont servi à transporter le corps sont placés en long sur le tumulus marqué chez les Muc-Chi par un tas de pierre, chez les O Ma par une petite case.

Un nouveau festin est servi aux gens du village après les funérailles.

L'organisation sociale est sensiblement la même dans tous les clans ; à la tête de chaque village le chef et son adjoint sont secondés par des notables ; l'impôt est réparti entre les familles ou prorata du nombre des adultes.

Les chefs de village sont nommés par le sam-p'a, chef suprême, choisi dans le clan Nu-Quay et avec lequel les autorités françaises n'ont pas de rapports officiels ; ils rendent la justice et peuvent être punis par leurs propres administrés. La sanction judiciaire est toujours une amende dont un cinquième va au chef de village, le reste au gagnant du procès. On peut

faire appel devant le tribunal des anciens qui discutent autour du plateau portant un repas dont le perdant fait les frais.

Le sol n'est à personne, chacun travaille la terre qu'il veut ; quand la terre est épuisée à une certaine distance du village celui-ci se déplace (en moyenne tous les quatre ans).

Les biens consistent en argent, bijoux et troupeaux ; à la mort du père ils reviennent à la veuve qui, si elle se remarie, doit les partager entre les enfants mâles. Le fils aîné, ou le dernier né, doit habiter avec sa mère veuve même s'il se marie.

Le seul chef A'Kha ayant de l'influence est un Nu-Quay, chef de Pakha, village situé dans la délégation de Bountay à 200 mètres de la frontière chinoise ; il porte le titre de Phya que lui a décerné le roi de Luang-Prabang. Loyal et énergique, il a beaucoup d'autorité sur son village et du prestige chez les A'Kha des autres clans.

L'important groupement de villages Pu-Li, O-Pa, O-Ma, Lu-Ma, Muc-Chi et Pu-Sang, qui commence à une quarantaine de kilomètres au sud de Phong-Saly sur la piste de Muong-Khoua, est aux ordres de Phaya-Sum-Phu, un Ho dont il a été question plus haut. Quelques très timides essais de donner un peu d'indépendance aux villages de ce groupement n'ont donné aucun résultat ; aucun chef A'Kha ne paraît se soucier de substituer son autorité à celle de son chef de groupe.

Pas de chefs marquants dans les villages situés au sud du Nam-Pak, à l'est du Nam-Ou et dans le nord du Territoire.

KHA-SENG (200 environ).

Une première étude faite en 1930, mais qui n'a pu être poussée à fond, a fait classer parmi les tribus Chinoisantes celle des Kha-Seng qui n'est pas mentionnée dans les différents travaux dont est tirée la présente monographie.

Fort peu nombreux ils habitent à l'est du Territoire quelques villages assez misérables du Muong-Sen à proximité de divers affluents du Nam-Meuk. Ils prétendent avoir « toujours » habité dans la région de Muong-Va au N.-E. de Phong-Saly et avoir émigré au Muong-Sen il y a une centaine d'années.

Ils parlent une langue qui paraît composée pour moitié de mots du dialecte yunnanais et pour moitié de mots très proches du Phu-Noi.

On pense qu'il s'agit des Kha, Reng ou Seng que le lieutenant-colonel BONIFACY classe parmi les tribus Lolo.

Il paraît possible qu'ils soient le produit du métissage d'une tribu à fond Lolo avec une tribu Kha-Phai ou Phu-Noi.

Leurs cases sont du type Laotien simplifié, ils n'ont pas de pagode et leur seule cérémonie rituelle est une offrande annuelle au génie de la maison au moment de la récolte.

Les hommes portent le costume de tous les montagnards du Territoire et les femmes le costume Laotien.

Aucun chef influent parmi eux.

V. — FOLK-LORE

Il est possible que dans les pagodes d'Ouneua et Outay, où il existe beaucoup de manuscrits, on puisse trouver des récits historiques ou légendaires concernant les Lu ; personne n'a tenté jusqu'ici, et pour cause, de déchiffrer ces manuscrits. Quant à la littérature Laotienne, elle est très connue ; on en peut lire une étude fort complète faite par M. Louis FINOT et de nombreux extraits dans le *Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient* (Année 1917, tome XVII, n° 5).

On ignore les légendes et l'histoire des Thai noirs du Territoire, ce sont vraisemblablement celles de leurs frères du Tonkin où elles ont été étudiées et où l'on pourrait sans doute les trouver facilement.

Quant aux Kha et A'Kha, qui n'ont pas d'écriture, on connaît quelques-uns de leurs chants récits et légendes transmis par la tradition orale et dont certains, A'Kha et Phu-Noi, ont été recueillis par le commandant ROUX (*Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient*, année 1924, tome XXIV).

On ignore tout du folk-lore des Ho ; quant à celui des Yao et Méo le lecteur en trouvera un résumé dans le cours d'ethnographie indochinoise du lieutenant-colonel BONIFACY.

On a extrait de la monographie du commandant MORDANT les quelques récits chants et légendes transcrits ci-après :

LA LÉGENDE DES SINGES GRIS

(Récit Lu — Interprétation résumée).

En ce temps là une grande disette régnait en pays Lu.

Dans une case vivait paisiblement une famille composée du père, de la mère et de cinq enfants.

Le père et la mère voyant le jour proche où le riz manquerait décidèrent de conduire leurs enfants dans la forêt et de les confier aux génies des arbres.

Ils les égarèrent dans un fourré et le cœur très gros s'en retournèrent seuls vers le muong...

Puis revinrent des temps meilleurs. Les greniers à riz s'emplirent du grain de la moisson nouvelle.

Le père et la mère revinrent dans la forêt pour reprendre les enfants et les reconduire au village.

A l'appel de leurs parents les enfants descendirent craintivement des arbres où ils étaient juchés mais apeurés ils remontèrent très vite, les parents d'ailleurs ne purent les reconnaître.

Pour les protéger contre le froid les génies avaient recouvert leurs corps de poils gris.

Pour leur permettre de grimper aux arbres ils avaient allongé leurs petits bras et leurs petites jambes.

Pour leur permettre d'entendre les bruits hostiles ils avaient allongé et rendu mobiles leurs oreilles rondes.

Leurs yeux jetaient des regards inquiets.

Les petits enfants étaient devenus et demeurèrent des singes gris de cette espèce connue sous le nom de « I-Voc ».

LA LÉGENDE DES SEPT ÉTOILES

(*Récit Lu — Interprétation*).

En ce temps là sévissait une grande famine.

Beaucoup de gens dans les muong, mouraient de faim.

Les bonzes dans les pagodes battaient les gongs et les tambourins et priaient en vain.

Les villageois ne pouvaient même plus leur offrir le riz gluant.

La récolte nouvelle s'annonçait belle. Mais comment tenir jusqu'à la maturité du riz nouveau ?

Les bonzillons étaient morts et le vieux chef des bonzes dépérissait chaque jour ; le moment de sa mort était proche.

Personne ne resterait pour implorer le Dieu et les Génies.

C'est alors qu'une vieille femme du muong vint faire l'offrande d'une couvée de sept petits poussins qu'elle avait cachée jusqu'alors.

Pendant sept jours le vieux bonze mangea un des poulets de la mé tao et put ainsi entretenir ses forces.

Le huitième jour les premiers épis mûrs étaient coupés.

Depuis lors on voit dans le ciel une constellation nouvelle faite de sept petites étoiles très brillantes, rapprochées comme les sept petits poulets d'une couvée.

CHANSON LU

Quand je mange des fruits acides je n'oublie pas de les tremper dans le sel.
Quand je fais la rizière du nord je n'oublie pas la rizière qui est au sud.

De même si je dois un jour être portée (comme une princesse) par un éléphant aux défenses nettes je n'oublierai pas l'humble bien aimé.

SÉRÉNADE

(Improvisation d'un jeune Phu-Noi).

Moi A-Lang je suis pauvre, je ne possède pas de case et je vais quitter le village.
Je vais avec les Français pour devenir tirailleur.
Parmi les filles de cette maison, y en a-t-il une qui consente à m'accompagner et à devenir ma femme ?

CHANSON DE ME-HIN

(Phu-Noi).

Me-Hin égrène le coton près de son foyer.
Je viens m'asseoir auprès d'elle.
— Me-Hin, je désire dormir auprès de vous.
— Je ne puis vous répondre, ne sachant pas si vous m'aimez.
— Si je ne vous aimais pas je ne serais pas là assis tout près de vous.
— Dans ce cas il faudrait revenir demain pour en parler à ma mère.
Ma mère ce soir est demeurée dans la petite case du ray.

LÉGENDE DU PAVOT

(Légende A'Kha — Extraite d'une étude du commandant ROUX).

Nous deux, nous nous aimons, nous voulons nous marier ; mais nos parents ne le veulent pas.
Je veux mourir, mais je penserai à vous.
A l'endroit où je serai enterrée, il sortira de mes seins une plante. — Cette plante portera des fleurs puis des fruits. — Si vous coupez ces fruits il en sortira une sève.
— Vous la préparerez, puis vous la fumerez. En fumant vous vous consolerez de ma mort.

CHANSON LAOTIENNE

Bien aimée si vous étiez la pirogue longue de vingt brasses, le gouvernail à la main, je saurais vous conduire sur l'eau grondante.
Si vous étiez l'éléphant indompté, armé d'un croc à long manche, je saurais vous capturer puis vous guider.
Si vous étiez la lune d'argent je deviendrais le nuage pour vous accompagner dans votre course nocturne.

LE BROUILLARD TOMBE SUR LE VILLAGE

(*Chanson Lu — Interprétation du lieutenant MARONNEAU*).

Les voyageurs s'amoncellent sur le faite élevé de la montagne ; le brouillard tombe abondamment et on ne peut plus rien distinguer. Belle fille, sache que le brouillard épais qui couvre la ville et arrête les rayons du soleil n'est que la vapeur qui se dégage de l'eau.

Pendant la nuit, le brouillard tombe sans cesse partout dans le monde entier ; à ce moment-là presque tous les habitants, hommes, femmes, enfants se portent bien car cette fraîcheur les régénère. Mais lorsque le brouillard tombe sans arrêt, les habitants se sentent transis d'un froid vif, il faut qu'ils doublent ou triplent leurs vêtements ; ceux-ci, précédemment vendus à bon prix, augmentent alors de valeur.

Jeunes mères de famille, écoutez bien ceci et rappelez-vous qu'il faut se méfier de la fraîcheur des nuits brumeuses. Quand les habitants vont se mettre au lit, ils préparent leur couverture ; si celle-ci est trop mince et risque de ne pas les protéger suffisamment du froid, ils n'ont qu'à en ajouter une autre afin d'être suffisamment couverts.

En pareille circonstance, personne ne doit rester dévêtu à cause du froid vif qui règne.

La femme embrasse tendrement son mari couché dans le lit auprès d'elle, et le célibataire regrette grandement de se trouver tout seul dans le sien.

VI. — CONCLUSIONS

A peu près toutes les tribus du Territoire sont robustes, travailleuses et vivent une vie simple, voire même rude ; toutes sont soumises, beaucoup sont craintives et notre autorité ne paraît peser à aucune d'entre elles.

Tribus et clans sont hiérarchisés ; leur état social étonne et même parfois scandalise quelque peu l'arrivant, commandant de territoire ou officier chargé de fonctions administratives. Au sommet une race « noble » comprend les tribus du rameau Thai ; c'est la plus affinée, la plus riche aussi, car elle cultive les rizières de plaine (Lu, Yang, Thai Noirs ou Blancs, Thai Neua) ou gagne quelque argent en faisant des transports ou du commerce (Laotiens).

En bas les tribus « servies » (Kha-Bit, Kha-Phai, Kha-Khmu, Kha-Seng, certains A'Kha, quelques Ho et Allo) dont les villages sont répartis entre les notables Thai, chefs de Lam ; elles sont souvent pauvres parce que soumises aux aléas de la culture en rizières.

Au milieu les indépendants de droit (Phu-Noi en relations directes avec les autorités administratives) et les indépendants de fait (Méo, Yao, certains A'Kha, la plupart des Ho et Allo).

Il ne faut pas exagérer le « servage » auquel sont réduites certaines tribus ; si dans la délégation d'Outay, le tasseng de Muong-Khoua et celui de Muong-Houn, elles fournissent à leurs chefs de Lam, dont elles cultivent parfois toute la terre, des prestations en nature fort importantes, il n'en va pas de même partout ailleurs où le lien qui relie le « serf » au patron est parfois infiniment lâche.

Le Français qui arrive au Territoire, généreux et toujours un peu « courtier en démocratie » commence par s'indigner, conclure d'emblée à la suppression du Lam et à la nécessité de « l'émancipation des Kha ». Il change souvent d'avis au bout de quelques mois de commandement.

Tout d'abord qu'est-ce au juste que le Lam ? C'est un fief montagnard dont le chef « père du Lam » (Pho-Lam) est un notable de race Thai qui habite la vallée ; à proprement parler il n'administre pas son fief mais sert d'intermédiaire entre ses « enfants de Lam » (Luk-Lam) et l'administra-

tion indigène. Il centralise les impôts, présente les requêtes de ses clients et bénéficie en échange de certaines redevances.

Il est hors de doute que le chef de Lam rend des services et que certaines tribus craintives, sauvages même, sont heureuses d'avoir un Pho-Lam ; le Kha qui descend dans un village de la vallée file directement chez son Pho-Lam où il s'installe, mange et dort à peu près comme chez lui.

On entendait un jour un haut fonctionnaire laotien comparer le « serf » montagnard au paysan français du XVIII^e siècle ; c'est peut-être aller un peu loin et s'il fallait comparer les Kha aux paysans de chez nous, ce sont ceux du XIV^e ou du XV^e qu'il faudrait prendre comme terme de comparaison, étant par ailleurs entendu que les relations de seigneur à serf n'ont jamais pu avoir, dans le doux Laos, la brutalité dont elles ont été parfois empreintes dans notre pays.

Quoi qu'il en soit on n'est pas d'avis de supprimer le Lam qui est connu et accepté de tous dans le Royaume de Luang-Prabang. Le Lam correspond aux nécessités économiques des échanges entre montagnards et habitants des vallées, il correspond aussi à un besoin moral chez le Kha qui a souvent besoin d'être défendu contre son chef officiel Lu ou Laotien par un homme de la race même de ce chef.

Qu'il y ait des abus ce n'est pas niable, mais beaucoup de ceux qui sont asservis savent qu'il existe un recours contre les demandes de prestations exagérées et que l'autorité administrative indigène parfois, l'autorité française toujours, savent, une fois saisies, mettre un frein aux abus. L'existence de ce recours sera en mieux de mieux connue ; on croit que cela peut suffire pour l'instant.

Au surplus on estime qu'il y aurait quelque imprudence, pour un officier qui ne fait que passer dans un Territoire militaire, à vouloir s'attaquer à une situation de fait que des administrateurs de carrière expérimentés, ayant vécu longtemps au Laos, ont sinon consacrée, du moins tolérée dans les provinces civiles.

Quelle serait l'attitude de nos administrés en cas d'opérations contre des bandes venant de l'extérieur ? Il y a tout lieu de penser que cette attitude serait chez la plupart une neutralité bienveillante et que nous pouvons attendre des autres une aide intéressante.

Dans toutes les tribus nous trouverions des agents de renseignements, des émissaires, des courriers, des coolies ; moins nombreuses sont celles qui nous donneraient des combattants. La plupart des Kha et des Chinoisants songeraient certainement d'abord à se mettre à l'abri des coups ; les Phu-Noi

toutefois, parmi lesquels on compte un certain nombre de réservistes, tirailleurs ou gardes indigènes, nous fourniraient des partisans, de même certains groupements Ho, s'ils estiment que leur intérêt est de se mettre de notre côté.

Parmi les tribus du rameau Thai on peut compter sur une aide effective des Lu qui n'aiment pas les Chinois et semblent oublier de jour en jour l'ancienne fédération Lu des Sip-Song-Panna ; l'emploi des partisans Lu sur notre frontière Nord serait pour nous un sérieux appoint. Quant aux Laotiens on aura surtout, en période troublée, à leur demander des transports ; ils pourront aussi de même que les Thai Noirs fournir quelques partisans.

En résumé, on croit qu'en cas d'attaque venant de l'extérieur l'ennemi ne trouverait de complicités dans aucune tribu, que toutes les tribus désiraient le succès de nos armes, gage de leur tranquillité, et que nos opérations pourraient être éclairées par des partisans Lu, Phu-Noi, Laotiens, Thai Noirs, et peut être Ho.

On terminera ces considérations ethnographiques en appelant l'attention des officiers qui auraient à en faire usage sur les études qu'ils pourraient entreprendre pour augmenter et corriger le présent travail.

La question de l'origine des Kha-Phai autres que les Phu-Noi n'a été, faute de renseignements, que très incomplètement esquissée, et les Kha de la délégation d'Outay sont mal connus ; on ne sait en particulier à quelle tribu rattacher les Kha Ban-Khang chez qui le costume des femmes ne ressemble à aucun autre dans le Territoire (voir photographie de l'annexe III). De même des Kha-Seng, des Se-La et aussi des Ho qui n'ont jamais fait l'objet d'une étude complète.

On notera enfin que d'anciens documents démographiques existant aux archives du Territoire font mention de l'existence d'Asso qui par la suite ont été recensés avec les tribus Ho et Allo ; s'agit-il d'une tribu proche parente de ces dernières ou comme le suppose le lieutenant Rispaud de frères de race des A'Kha, des Mosso et des Ougni ?

On peut espérer que, dans toutes les tribus, des recherches patientes permettraient de compléter nos données sur leur origine, leur histoire ou leurs légendes.

Toutes ces questions ouvrent un champ assez vaste à la curiosité des officiers qu'elles intéresseront ; on souhaite qu'ils fassent comme leurs prédécesseurs et n'hésitent pas à laisser leurs travaux aux archives sans se soucier de ce que pourront avoir de fragile beaucoup de leurs conclusions.

CHAPITRE III

LA VIE ECONOMIQUE (1)

	Pages
CHAPITRE I. — Généralités	77
— II. — Productions du sol	78
— III. — Elevage	85
— IV. — Chasse et pêche	88
— V. — Le Sous-Sol	90
— VI. — Artisanat	93
— VII. — Transports	96
— VIII. — Commerce	98
— IX. — Avenir économique	100
— X. — Conclusions	102

(1) Voir : Annexe I. — Croquis n° 2 Forêts — Rizières de plaine — Paillotte — Salines.

Annexe II. — Tableau n° 3 Renseignements sur la production.
Tableau n° 4 Mercuriales.

I. — GENERALITES

Le V^e Territoire Militaire est un pays pauvre ; son sol la plupart du temps très aride, cultivé avec courage mais par des procédés souvent rudimentaires qui sont les mêmes depuis des siècles, ne donne à une population extrêmement clairsemée que le strict nécessaire.

Faiblesse de la production, situation géographique fort excentrique à l'extrême nord du Haut-Laos, peu de débit des voies de communication, pistes ou rivières sur lesquelles ne peuvent circuler que les coolies, les animaux de bât et les petites pirogues, tous ces facteurs s'ajoutent et le Territoire qui reçoit peu de l'extérieur n'exporte à peu près rien.

La prospection des ressources du sous-sol n'a été qu'à peine ébauchée.

L'industrie est naturellement inexistante ; quelques artisans fabriquent des objets ou des produits de vente courante.

En résumé le Territoire vit sur lui-même et fort modestement.

Dans la rédaction du présent chapitre on a fait un large usage de travaux du lieutenant RISPAUD.

II. — PRODUCTIONS DU SOL

CULTURES ALIMENTAIRES

Le riz.

Toutes les tribus le cultivent les unes en rizières irriguées et en plaine, les autres en rizières sèches (rays) presque toutes situées en montagne.

Toutes les tribus du rameau Thai, à l'exception des Laotiens qui habitent des vallées fort encaissées, ont des rizières irriguées ; Laotiens, Kha et Chinoisants cultivent des rizières de montagne.

Il existe de nombreuses variétés de riz qu'on peut toutes rattacher à deux espèces : le riz gluant (riz nêp des Annamites), consommées par les Thai et les Kha, le riz ordinaire préféré par les Chinoisants et aussi par les Annamites.

La plupart des tribus cultivent les deux espèces dont la moins appréciée est échangée ou vendue (les postes militaires sont grands consommateurs de riz ordinaire).

Le paddy est hâtif, de demi-saison ou de saison ; sa récolte s'échelonne entre les premiers jours de septembre et le début de décembre.

Le paddy hâtif que l'on attend avec tant d'impatience, quand la dernière récolte a été mauvaise, est coupé en septembre dans les rays, en octobre dans les rizières irriguées.

Le procédé de culture des rizières irriguées ne diffèrent guère de celui employé par les Annamites. « Toutefois pas d'engrais ; l'irrigation se fait par un jeu de canaux, à l'exception de tout appareil élévatoire mécanique ou non. La déclivité des terrains de vallée permet ce procédé ».

La préparation du terrain est faite en avril et mai, le repiquage en juin, la récolte en novembre ; ces dates sont quelque peu avancées dans la région de Muong-Ban (en Chine à l'est de Boun-Neua) d'où nous avons parfois tiré du riz dans les années de disette.

« Le rendement des rizières varie de 3.000 à 4.000 % ; à l'inverse de celui des rays il est assez constant ».

La récolte des rizières irriguées dont la plupart sont dans le sillon Lu, entre pour un cinquième environ dans la production totale du riz au Territoire ; elle suffit juste à la consommation des récoltants et des garnisons de nos postes frontière.

La culture en rays pratiquée chez les Laotiens, les Kha et les Chinoisants s'accompagne du déboisement du terrain choisi ; l'incendie des bois coupés s'effectue généralement de janvier à avril ; il précède les semailles faites en avril-mai.

« Le brûlage est l'opération primordiale ; il doit avoir lieu avant les premières pluies d'orage et avant celles de l'hivernage ».

Les pluies précoces ou continues, l'insouciance des montagnards compromettent souvent la bonne exécution de l'opération et sont à la base de la plupart des mauvaises récoltes.

Après les semailles et pendant plusieurs mois il faut sarcler les mauvaises herbes, travail qui est fait fort correctement chez les Phu-Noi et souvent escamoté chez les Laotiens. Il faut aussi écarter les oiseaux et souvent lutter contre les rongeurs.

La moisson se fait par cueillette (Kha-Bit, Méo) ou à la faucille ; le paddy est battu sur place puis engrangé soit au ray même soit au village.

Le rendement est fort capricieux ; dans les bonnes années le riz de ray entre pour huit dixièmes dans la production totale du Territoire ; ce rendement peut, dans les années exceptionnelles, être supérieur à celui des rizières irriguées. Une année sur trois ou quatre c'est la disette, provoquée par un régime de pluies inattendu et parfois rendue presque complète par les dévastations des rongeurs.

Les rays sont annuels, semi-permanents ou permanents.

« Les rays annuels sont toujours faits sur terrains forestiers (cendres de qualité et en quantité) choisis d'après leur exposition et la richesse de leur humus ; ils sont cultivés par les Laotiens, les Kha autres que Phu-Noi et les Chinoisants à l'exception de certains Ho et A'Kha.

« Ce sont les grands responsables du déboisement contre lequel il n'existe pas de remède ; aux tentatives faites pour les amener à adopter la culture en rays semi-permanents, les intéressés répondent que le grain obtenu dans les rays annuels est de qualité supérieure, ce qui est exact ».

Les rays semi-permanents sont cultivés par les Phu-Noi dont les villages ne se déplacent pas. Les Phu-Noi cultivent pendant trois ou quatre ans d'anciens rays où il n'existe à peu près pas d'arbres, mais seulement des roseaux et de la paillette. « Après chaque récolte les Phu-Noi arrachent les racines, les brûlent et sèment à nouveau ; en raison sans doute de l'épui-

sement rapide des terrains et peut-être aussi de la dégénérescence des semences le riz obtenu est petit, très dur et peu savoureux.

« Certains Ho et A'Kha font leurs ravs semi-permanents sur des terrains herbeux, à pente modérée, sur lesquels ils font alterner généralement le riz et le pavot; après brûlage, ils labourent à la charrue ou travaillent à la houe.

Les ravs permanents, ravs de berge, n'existent que chez les Lu; ils sont faits sur terrains d'alluvions légers, très fertiles et qui ne pourraient retenir l'eau nécessaire à la culture en rizières irriguées. On y fait alterner le riz, le pavot, le tabac et le colza. Pour la culture du riz ils sont labourés avant les premiers travaux de rizières irriguées, le rendement est excellent ».

Maïs.

C'est une céréale de soudure fort appréciée dans les années de disette par toutes les tribus. « Chez les Méo seuls le maïs est une nourriture fondamentale au même titre que le riz.

« Le maïs qui a besoin de chaleur et d'humidité se cultive et se récolte en saison des pluies : semilles en avril-mai, récolte en juillet-août.

« On le cultive en ravs de berge ou de montagne ».

Thé.

Le village Makomen (5 kilomètres S.-E. de Phong-Saly), cultive le thé dont il possède 3 à 4.000 arbustes ; on en trouve aussi quelques pieds dans d'autres villages Phu-Noi.

Le thé récolté est âcre, mais il est probable que la sélection des graines et une culture rationnelle donneraient les meilleurs résultats.

Une société agricole du Kontum a reçu en 1928 des graines de Makomen dont elle a été très satisfaite ; elle en a redemandé en 1929.

Légumes — Epices — Condiments.

Les jardins contiennent un peu de tout, mais en petite quantité.

Légumes cultivés le plus fréquemment : Patate, manioc, choux de Chine, haricots géants, haricots nains rouges, cornichons, aubergines, courges, pastèques.

Dans les jardins des postes on trouve, en raison sèche, presque tous les légumes de France et les légumes annamites ; les jardins qui produisent le plus longtemps sont ceux de Phong-Saly et de Boun-Neua ; dans le sillon Lu le brouillard « brûle » souvent les légumes les plus délicats.

La pomme de terre vient dans tous les postes ; elle est même, dans le tasseng d'Ouneua, cultivée par la tribu des Se-La qui en approvisionne les Européens d'Outay et Ouneua.

Le piment, l'ail, la citronnelle, le gingembre, la ciboule poussent fort bien.

Fruits et divers.

Les indigènes des vallées, surtout dans le Sud, récoltent quelques bananes de qualité médiocre, des papayes, jaques, ananas, pamplemousses, citrons, mandarines et oranges, grenades même : les meilleurs de ces fruits sont ceux de la délégation de Bountay. Pas de cocotiers.

Les jardins des postes donnent tous des fraises, quelques-uns en quantité et pendant quatre ou cinq mois. Quelques arbres fruitiers ont été acclimatés à Phong-Saly (cerisiers — pêchers) ils y poussent bien mais, seuls, quelques pêchers de Xieng-Khouang donnent des fruits savoureux ; d'autres pêchers et tous les cerisiers ne donnent que des fruits durs et aigres. Le noyer vient bien dans les hauts terrains où il est d'ailleurs très rare.

Dans les vallées on cultive aussi quelques plants de canne à sucre dont les habitants mâchent la tige ou tirent de la cassonade à l'aide de pressoirs à vis de bois de leur fabrication.

Cà et là quelques pieds d'arachides consommées comme friandise.

Textiles.

Le coton est cultivé en petites quantités dans des rays de montagne ; la production suffit à peine aux besoins locaux.

Planté en avril il est récolté en octobre-novembre.

Le chanvre n'est guère cultivé que par les Méo qui en tissent des vêtements ; ils en font aussi des sacs à paddy qu'ils vendent aux autres indigènes.

Les Thai cultivent dans les jardins la crotalaire dont ils font des cordes et des filets de pêche.

Narcotiques.

Le tabac est d'un usage général ; dans la plupart des tribus qui toutes le cultivent, hommes et femmes fument ; le tabac est, soit roulé en cigarettes dans une feuille sèche de maïs ou de bananier, soit mis dans une pipe à long tuyau. On le fume aussi dans la pipe à eau.

Le tabac est semé vers octobre et récolté en avril-mai.

Le pavot à opium est surtout cultivé par les Chinoisants et les Kha-Phai mais les Thai, parmi lesquels au premier rang les Lu, en font aussi quelque peu, de même les Kha-Bit, quelques Phu-Noi et Kha-Khmu.

« On le sème en octobre et novembre en terrain sec et même rocailleux ; dès que les semis sont bien venus, on les éclaircit à 20 centimètres entre chaque plant ; la croissance exige quelques pluies, peu de soleil et de chaleur. La récolte a lieu en février-mars.

« La qualité obtenue est bien supérieure dans les terrains de montagne ; excellente chez les Chinoisants, elle est moyenne chez les Thai, mauvaise chez les Kha-Bit ».

Les spécialistes du Service des Douanes reconnaissent le meilleur opium du Territoire à sa grande teneur en morphine.

Il est difficile d'évaluer la production annuelle ; on a quelques données sur les quantités qui ne sont pas consommées sur place ; l'excédent est de l'ordre de 3 tonnes dans les bonnes années.

La culture du pavot tend à augmenter et il ne semble pas possible de l'éviter : le Territoire a 250 kilomètres de frontière commune avec une partie de la Chine où le pavot est librement cultivé, toute restriction imposée aurait pour conséquence un exode des usagers de la drogue.

Oléagineux.

Le colza est quelque peu cultivé par les Lu dans des rayons de berge (ou dans les rizières après la moisson et le brûlage du chaume). Semé en octobre-novembre, il est récolté en avril. L'huile est surtout utilisée pour la lampe à opium.

Le ricin pousse fort bien ; il clôture chez les Thai les jardins des villages. On en trouve même dans la brousse et en particulier dans la région de Phong-Saly.

L'arachide, fort rare mais qui, croit-on, viendrait bien partout, n'est pas convertie en huile.

Tinctoriaux.

« L'indigotier existe en deux variétés dont l'une à petites feuilles n'est semée que par les Yao l'autre, très vivace, par les Thai et les Kha ». La teinture obtenue est celle qui donne le bleu du vêtement de tous les montagnards.

Le curcuma cultivé par les tribus thai sert à teindre en jaune le froc des bonzes et aussi du coton, de la soie pour le sin bariolés des femmes ; avant que l'usage du savon se fût répandu, les femmes laotiennes s'en servaient pour adoucir la peau.

Le roucouyer qui donne une teinture rouge marron est cultivée dans les vallées.

Toutes ces cultures sont peu importantes ; ce sont d'ailleurs des cultures de jardins, uniquement destinées à la fabrication des teintures utilisées à la maison.

Le stick-lac est surtout cultivé dans les tassengs du Nam-Ou et la délégation d'Outay ; il donne lieu à une petite exportation. La teinture de sticklac est d'une belle couleur rouge.

Produits forestiers.

Dans l'ensemble du Territoire c'est la brousse de paillette et non la forêt qui prédomine ; sur les trois quarts de la superficie du Territoire il n'existe plus que quelques bouquets d'arbres sur les lignes d'eau et sur les rares terrains dont la pente est trop abrupte pour être cultivée. Les zones boisées les plus étendues sont situées à l'ouest (sillon Lu), au nord-est et au sud-est du Territoire.

Le manque de connaissances botaniques précises ne permet pas de donner sur les diverses essences de bois des indications ayant quelque valeur. La classification adoptée par les officiers en service au Territoire est des plus simples ; ils distinguent le bon bois du mauvais... ; le bon bois est celui qui donne des charpentes défiant les termites, c'est en général le bois rouge ou très jaune, le mauvais est celui qu'il est imprudent d'employer dans les constructions et qui n'est propre qu'au chauffage.

Les forêts du nord, claires comme les forêts yunnanaises, ressemblent souvent aux forêts de France ; la forêt d'aspect tropical commence à peu près au sud du parallèle de Muong-Yo.

Les « bons bois » se font de plus en plus rares autour de Phong-Saly, les mauvais aussi d'ailleurs ; ceux qui sont nécessaires aux constructions du chef-lieu devront, avant 3 ou 4 ans, être pris au Nam-Ou à une trentaine de kilomètres.

Le rotin pousse un peu partout, mais en petites quantités et surtout dans le sud ; le bambou existe dans tout le Territoire. On trouve dans les forêts des chênes à gros glands et dans nombre de villages de fort beaux banians.

Une forêt de pins mérite une mention spéciale ; large de quelques kilomètres carrés elle est située à 4 kilomètres au nord-ouest de Boun-Neua ; la résine n'est pas exploitée, le bois découpé en lamelles sert à faire des torches. En prévision d'une utilisation possible dans l'avenir et aussi en raison de sa rareté il a été interdit aux indigènes de brûler ou de couper les arbres. Une autre forêt de pins existe vers Lantoui dans la délégation d'Outay.

Parmi quelques espèces de bois que l'on a essayé d'acclimater à Phong-Saly on notera le thuya et l'eucalyptus qui y viennent fort bien.

La forêt donne, outre des bois, quelques produits alimentaires surtout utilisés dans les années de disette de riz (racines diverses du genre patate igname ou manioc, marrons d'Inde, jeunes fougères) ou en tout temps (goyaves, pousses de bambou, de rotin, de bananier, légumes et condiments divers).

On y trouve aussi quelques oléagineux tinctoriaux (en particulier une liane dont on extrait une teinture bleue-noire) et des plantes médicinales parmi lesquelles de rares cardamomes.

III. — ELEVAGE

Objet de peu de soins chez les Kha et les Laotiens, l'élevage donne souvent de bons résultats chez les Chinoisants et les Lu.

Chevaux.

Le développement du cheptel chevalin est de date récente : il a été entrepris il y a environ huit ans par un commandant de Territoire soucieux de supprimer le portage. La plupart des chevaux sont achetés aux Chinois, il existe cependant quelques juments dans certains villages Phu-Noi et A'Kha. Il y a environ 400 à 500 chevaux dans le Territoire, dont près de 300 dans le seul clan Phu-Noi ; les Lu de la délégation d'Outay en ont une centaine.

Ces chevaux sont rustiques et adroits, mais aucun effort n'est fait pour améliorer la race dans les villages qui possèdent des juments. Celles-ci sont souvent en liberté hors des villages ; les produits, nés au hasard des rencontres, sont ce qu'ils peuvent.

Le surra a décimé le cheptel Lu il y a trois ans ; en 1930 il a été procédé dans tout le territoire à une vaccination préventive.

Bœufs.

Tous les indigènes ont des bœufs à bosse ; la race est de taille moyenne et d'assez belle venue ; la viande est de qualité médiocre, peu prisée d'ailleurs des indigènes qui lui préfèrent la chair de buffle. Les mâles, castrés seulement chez les Chinoisants, sont utilisés par eux et par les Lu pour le portage autre que celui demandé par l'Administration ; bâtés à la Lu les bœufs portent 30 kilos de charge utile, 60 lorsqu'ils sont bâtés à la Chinoise.

Les plus beaux bœufs sont ceux des Chinoisants et des Lu ; les bœufs des Kha et des Laotiens (ceux de ces derniers peu nombreux) laissés sans soins dans la brousse sont souvent d'aspect médiocre.

La traite des vaches n'est pratiquée nulle part.

Buffles.

Existents dans tous les villages et donnent une viande de boucherie fort appréciée. Le buffle n'est pas à proprement parler élevé, il est à demi-sauvage, on se contente de l'attacher pour la nuit sous la case et encore pas toujours; les buffles des Laotiens en particulier ne rentrent pas au village le soir.

Seuls les Thai, les Ho et les A'Kha utilisent leurs buffles pour le labourage de leurs rizières ou de leurs rai's.

« La race du Territoire est très appréciée, elle est rustique, douce et peu sujette aux épizooties. C'est un élevage de gros rapport : la bufflesse met bas chaque année et un bufflon d'un an vaut environ 10 piastres ». Un buffle en vaut de 30 à 35.

Porcs.

Très nombreux dans tous les villages, sauf chez les Laotiens; ils sont de la race noire courante en Indochine. Les porcs châtrés des Lu ainsi que les porcs nourris au maïs des Méo sont les plus beaux de la région; ceux des Ho et des A'Kha, bien nourris, sont aussi très beaux. Quant à ceux des autres tribus ils ne reçoivent que les issues du décortiquage du pad-dy; quoique leur ventre traîne à terre et qu'ils jouent le rôle d'agent d'assainissement, ils sont la plupart du temps fort maigres, leur chair est des plus médiocres.

Chèvres et moutons.

Il y a des chèvres chez presque tous les montagnards; l'élevage ne coûte rien; les plus belles sont chez les Méo. La race est rustique à beau pelage généralement noir et très féconde. La chair de la chèvre est surtout appréciée des Européens, les chèvres des postes sont traitées et donnent au maximum 40 centilitres de lait par jour pendant deux à trois mois par an.

Les moutons, si l'on en juge par le petit troupeau de Phong-Saly, viennent très bien dans les hauts terrains; ce troupeau qui appartient au Territoire se serait augmenté normalement si la pitié des commandants de Territoire ne l'avait diminué chaque année de plusieurs têtes à l'occasion de la naissance de jumeaux A'Kha.

Basse-cour.

Tous les indigènes ont coqs et poules; la race est en général petite, sauf chez les Méo et dans certains villages Kha-Khmu. Quelques chapons (en particulier chez les Lu et les Méo).

Les habitants des vallées et même quelques Phu-Noi de la région de Phong-Saly ont des canards.

Des Européens ont tenté l'élevage du lapin, la plupart sans grand succès.

Abeilles.

On trouve des ruches dans d'assez nombreux villages et aussi dans la brousse.

IV. — CHASSE ET PECHE

CHASSE

Le Territoire est moyennement giboyeux, suffisamment pour que le chasseur robuste et bien entraîné ne perde pas ses peines; en raison des difficultés des trajets pénibles qu'il faut exécuter en montagne hors de sentiers, et souvent sous le soleil, la chasse ne doit être qu'un passe-temps de saison sèche pour l'Européen, et l'Indochinois étranger au pays, soucieux de se maintenir en bonne santé.

Il existe quelques troupes d'éléphants, au nord-est et à l'est du Territoire (vallée du Nam-Kang — Phu-Den-Dinh) ainsi que dans le nord du sillon Lu; on les rencontre rarement, nombreux sont les Européens qui n'en ont jamais vu que les traces. La chasse à l'éléphant est interdite dans le royaume de Luang-Prabang; on n'est pas très sûr que les Méo du Phu-Den-Dinh respectent toujours cette interdiction.

Un rhinocéros a été signalé en 1929 dans la zone de Boun-Neua, le fait est extrêmement rare; un autre en 1930 dans la région de Phong-Saly

Les gours sont nombreux dans tout le Territoire; la chasse au gaur est loin d'être de tout repos, elle exige l'adresse et le sang-froid car l'animal blessé se rue sur son agresseur: il est bon de ne le tirer que lorsqu'il se trouve en contre-bas par rapport au chasseur.

Tigres et panthères sont nombreux, ils attaquent rarement l'homme.

On connaît deux espèces d'ours: noir à poils courts et collerette jaune, noir à poils longs et collerette blanche; seule la dépouille du premier a quelque intérêt.

Les sangliers sont fréquents en forêt; quant aux cerfs et chevreuils ils pullulent aussi bien dans la forêt que dans la paillette.

Il existe des chiens sauvages, sortes de loups à queue très fournie du genre de celle du renard; ces animaux qui vivent le plus souvent en bandes sont extrêmement redoutés; ils passent pour attaquer le tigre et même l'éléphant.

La forêt abrite trois espèces de singes: macaques, gibbons et dormeurs; les macaques sont gris beige ou gris argentés, les gibbons noirs ou gris;

certains singes sont friands d'opium, on en trouve parfois ivres-morts dans les champs de pavot.

Pas de lièvres, ni de lapins, quelques loutres.

Le gibier à plume est représenté par le faisan argenté, la perdrix, la bécasse, la bécassine, la caille et surtout la poule sauvage; partout d'innombrables tourterelles, nulle part de gibier d'eau digne de figurer sur une table.

La chasse à tir est surtout pratiquée par les Méo patients, adroits et courageux, malgré le peu de confiance que méritent leurs fusils; dans la plupart des autres tribus on chasse aussi, mais avec moins de passion que chez les Méo. Ceux-ci sont de grands chasseurs de fauves; la vente des os de tigre, du fiel d'ours très employés dans la pharmacopée chinoise est fort rémunératrice.

Le tigre est parfois capturé dans des pièges à assommoir (chez les A'Kha en particulier).

Les Phu-Noi chassent souvent à l'arc avec des flèches empoisonnées; la plupart des tribus savent construire des pièges avec lesquels ils attrapent divers volatiles et détruisent les rats dans les rays.

PÊCHE

Toutes les rivières du Territoire, et en particulier le Nam-Ou sont très poissonneuses.

Les Chinoisants pêchent à l'épuisette ou à la main dans les petites rivières.

Les Lu, les Thai et les Kha utilisent des engins variés: épuisettes, éperriers, carrelets, nasses, lignes de fond.

A ces engins les Laotiens ajoutent des trappes de divers modèles, le tramail, le harpon et trop souvent les explosifs qui leur sont vendus par les Chinois.

Souvent on barre la rivière avant de commencer la pêche.

Beaucoup de poissons sont pleins d'arêtes et peu appréciés des Européens.

Le Nam-Ou, le Nam-Leng et toutes les rivières de quelque importance contiennent d'excellents poissons.

Dans beaucoup de rivières on trouve quelques tortues dont certaines pèsent jusqu'à 10 et 12 kilos, des écrevisses et des crevettes.

V. — LE SOUS-SOL

Le sous-sol du Territoire n'a pas encore été sérieusement prospecté; les espérances qu'on peut avoir à ce sujet sont d'ailleurs des plus minimes, car tous les minerais dont l'existence a été signalée jusqu'ici ne valent pas leur transport à la côte et l'on ne peut songer de longtemps à les traiter sur place.

Les gisements salifères du sillon Lu qui prolongent au sud ceux du Setchouen, où ils s'accompagnent de pétrole, et du Yunnan ont pu faire espérer qu'on trouverait aussi au Territoire du pétrole, un des rares produits du sous-sol dont l'exploitation serait rémunératrice.

Existe-t-il du pétrole dans le sillon Lu? Le commandant Dussault écrit à ce sujet : « Pour le moment aucun indice ne permet de considérer les eaux salées du Haut-Laos comme pouvant témoigner de l'existence de carbures d'hydrogène. Toutefois on sait quelle réserve s'impose en ces matières délicates ».

SEL

Le sel produit donnant lieu à une exploitation de quelque importance est le sel qu'on trouve en maints endroits dans le sillon Lu : Bo-Sao, Ban-Bo-Tai, Bo-Den, Bo-Kang (Délégation d'Outay), Bo-Hat, Bo-Mang, Long-Khoung, Bo-Ho, Muong-Yo, Bountay (délégation de Bountay). Le sel est extrait d'eaux ayant séjourné sur des argiles et des grès rouges imprégnés de sel et qui fournissent par dissolution lente sa teneur à l'eau salée ».

A l'ouest de Bountay, et en Chine, les salines de Bohé sont beaucoup plus productrices que celles du Territoire.

CHARBON

Le charbon existe dans la région de Malitao et à proximité de Phong-Saly où l'on en connaît deux gisements situés, l'un à 2 kilomètres du chef-lieu, l'autre à quelques centaines de mètres. On ne peut évaluer l'import-

tance de ces gisements découverts dans de petits arroyos qui, en creusant leur lit, les ont partiellement mis à nu.

On ne peut pas davantage donner un avis sur la qualité du charbon de Phong-Saly extrait à fleur de terre souillé d'impuretés et assez friable; mis en rigoles dans la masse même des briques à cuire il donne d'excellents résultats, mais on n'est pas parvenu à le brûler sur des grilles sans l'avoir au préalable arrosé d'eau, aggloméré en boules et surtout sans mélanger aux boules une forte quantité de bois.

CHAUX

Le calcaire est rare; on le trouve vers Outay, Bountay et Sop-Nao où l'on en extrait la chaux utilisée dans les constructions des postes.

Il en existe aussi à l'ouest de Boun-Neua, mais ce gisement n'est pas encore exploité; de même dans la région d'Ouneua.

La chaux utilisée à Phong-Saly en 1930 a été tirée de concrétions calcaires découvertes à une dizaine de kilomètres du chef-lieu mais, semble-t-il, épuisées; il faudrait dès 1931 exploiter des gisements reconnus près de Muong-Va et de Muong-Houn (l'exploitation du gisement de Muong-Va paraît devoir être plus économique que celle du gisement de Muong-Houn) la chaux de Muong-Va serait descendu par radeaux jusqu'à Hat-Sa.

GISEMENTS DIVERS

Un beau gisement de gypse fibreux a été trouvé près de Na-Vai (5 km. sud de Bountay); un autre minuscule à Xieng-Fa (tasseng de Boun-Neua); les Chinoisants utilisent le gypse pour la confection de leur pâte de haricots soja.

Il y a du talc entre Muong-Khoua et Sop-Cai.

Des minerais d'antimoine, de plomb, de fer et de zinc ont été trouvés au S-E du Territoire.

Le sulfure de baryum existe vers Outay.

Un minerai de cuivre dont la teneur paraît riche a été découvert dans la région de Ngay-Neua.

La quantité d'argent contenu dans un sulfure de plomb et de zinc adressé au Service des Mines aux fins d'analyse est de 50 grammes par ton-

ne : ce minéral, pris dans un terrain d'où les Chinois auraient, paraît-il, autrefois extrait de l'argent, avait certainement été mal choisi.

Aucun des minerais trouvés au Territoire ne paraît offrir un intérêt quelconque au point de vue métallurgique.

Un bureau d'études minières a cependant pris des périmètres vers l'embouchure du Nam-Pé, affluent de rive droite du Nam-Ou.

VI. — ARTISANAT

Rien au Territoire qui mérite le nom d'industrie; dans les salines elles-mêmes les procédés mis en œuvre sont ceux de l'artisanat.

SALINES

Les salines de Bo-Sao extraient l'eau salée de deux puits profonds de 5 à 6 mètres, puis l'évaporent dans des marmites de fonte chauffées au bois; « l'évaporation est poussée par concentration dans des marmites successives, jusqu'à siccité complète ». Le sel est égoutté puis tassé dans des cadres de bois identiques aux moules à briques; après avoir été séchées, les briquettes obtenues sont prêtes à être vendues.

Même procédé à Ban-Bo-Tai, Bo-Den, Bo-Kang.

Les 4 salines de la délégation d'Outay donnent annuellement environ 60 tonnes de sel. Le sel de Bo-Sao est gris, « cette teinte provient de ce que la terre même des fours en démolition saturée par l'eau qui s'échappe des marmites est remise continuellement dans les bacs où l'on emmagasine l'eau salée »; le sel des autres salines est plus blanc.

Le rendement des salines de la délégation de Bountay est la moitié environ du rendement des salines de la délégation d'Outay. Les salines de Bountay ont surtout l'intérêt signalé par le Commandant DUSSAULT « de montrer à ciel ouvert la dissolution du sel dans les grès et les argiles: l'eau de ruissellement qui arrive du bois à l'origine amont des salines est douce. Elle séjourne dans les compartiments et c'est là qu'elle se charge de sel sur les grès et les argiles rouges qui en sont imprégnés. Une fois l'eau saturée après stagnation, on jette du sable dans chacun des marais élémentaires. Le sable forme éponge puis l'eau d'imprégnation s'évapore et le sable, riche en efflorescences salines, est ramassé pour être porté dans de petites auges en terre organisées aux angles du marais salant. Là par une nouvelle dissolution suivie d'un dépôt, on obtient la saumure liquide qui sera traitée dans de petites usines à évaporation ».

A signaler que les sources de Nattenh (délégation de Bountay) dont les eaux chaudes (25 à 38°) sont très chargées en sel (20 grammes par litre) ne sont pas exploitées; les Phi qui hantent la région s'y opposent, paraît-il, absolument.

MÉTIERS DIVERS

Tissage : connu de toutes les femmes indigènes, sauf des Kha autre que Phu-Noi; on tisse en général le coton, parfois la soie (Thai); seuls les Méo ne tissent que le chanvre. Après égrenage au cylindre et cardage à l'archet, on file le coton à la quenouille (Phu-Noi) ou au rouet. Les écheveaux sont encollés à la pâte de riz, teints s'il y a lieu, mis en bobines, placés enfin sur le métier et tissés.

Les Lu et les Yang tissent des dessins polychromes d'animaux stylisés d'un effet parfois assez heureux; les Laotiennes achètent souvent l'étoffe de leur sua, mais tissent toujours leur sin dont le haut et le bas rayés sont parfois agrémentés de fils d'or ou d'argent.

Vers à soie : Elevés par quelques rares villages Phu-Thai; l'élevage le plus important est fait à Nam-Nga-Na-Sen (tasseng de Muong-Khoua).

Tous les indigènes qui tissent fabriquent aussi des teintures à l'aide des tinctoriaux dont il a été question plus haut; ils utilisent malheureusement de plus en plus les colorants synthétiques vendus par les commerçants et qui ne valent pas les teintures végétales.

Les filets sont confectionnés par les mêmes procédés qu'en France.

Dans les pagodes Lu on fait du papier avec une écorce et une liane.

Toutes les tribus confectionnent de la vannerie de bambou; certaines utilisent le rotin et le tressent finement.

Les Chinoisants travaillent le fer qui leur est apporté sous forme de barres par les caravaniers du Yunnan et fabriquent divers outils. Méo et Yao confectionnent eux-mêmes leurs fusils à pierre.

Les caravaniers apportent aussi du soufre qui, mélangé à du charbon de bois ainsi qu'à du salpêtre obtenu par lessivage de la terre prise sous la case ou des litières d'animaux, sert à fabriquer la poudre de chasse des fusils indigènes.

Laotiens, Lu, Chinoisants savent fabriquer des artifices avec le charbon et le salpêtre.

Un peu partout des bijoutiers travaillent l'argent et, très rarement, l'or. Les bijoux les plus intéressants sont ceux des Lu, bracelets, boîtes à bétel, poignards, etc.... ornés de dessins en relief repoussés ou guillochés,

Les bijoux Phu-Noi, d'un modèle plus lourd, sont aussi fabriqués au village.

On terminera la liste des productions locales par l'alcool de riz fabriqué dans tous les villages et plus particulièrement chez les Ho; on mélange parfois du maïs au paddy mis à fermenter puis distillé.

VII. — TRANSPORTS

Le portage a été la plaie du Territoire et a provoqué l'exode en Chine de nombreux indigènes de la délégation d'Outay à l'époque où tout le ravitaillement militaire venant de Laichau passait par Apatiai, Malitao, Ouneua.

Le chargement des caravanes de thé qui reviennent de Laichau au cours du premier trimestre de chaque année a permis de supprimer le plus gros de cette dure servitude; ce qu'il en restait a pratiquement disparu par suite de l'augmentation constante du nombre des chevaux achetés par les indigènes du Territoire et en particulier par les Phu-Noi.

Actuellement tous les transports administratifs sont faits par chevaux de bât ou pirogues réquisitionnés; les transports par voie de terre sont effectués sur les bons chemins muletiers qui relient le chef-lieu aux postes frontière et à Laichau; quant aux transports par voie d'eau ce sont les seuls qui soient parfois assez lourds en raison du petit nombre des piroguiers Laotiens du Nam-Ou et de la fréquence des convois (convois de colis postaux en particulier).

Coolies, chevaux, bœufs sont utilisés comme autrefois pour les transports exécutés de village à village à l'occasion des échanges locaux; les indigènes sont habitués à ces transports, toujours exécutés de gré à gré et à petites journées.

Les moyens de transport existant au Territoire sont les suivants :

- 500 chevaux;
- 600 bœufs porteurs;
- 110 pirogues à 4 piroguiers.

Un cheval porte 50 à 60 kilos de charge utile, un bœuf 30 à 60, une pirogue 2 à 300.

Il faut 2 à 3 jours pour réunir 200 chevaux à Phong-Saly, 5 à 6 pour un convoi de bœufs; une quarantaine de pirogues sont en permanence hors du Territoire ou privées d'équipage pour une raison quelconque (il n'y a

d'ailleurs pas 440 piroguiers dans l'ensemble des villages du Nam-Ou); on peut réunir à Hatsa 15 à 20 pirogues en deux jours, une soixantaine en 5 jours.

Les chariots attelés de buffles n'existent qu'à Phong-Saly où ils sont utilisés au transport de bois entre la coupe et le chef-lieu.

A signaler que les transports par pirogue à moteur sur le Nam-Ou sont à l'étude et que le Territoire recevra vraisemblablement, en 1931, une ou plusieurs pirogues à moteur pour ses transports postaux et de personnel; on peut compter que l'emploi de ce matériel diminuera des $\frac{3}{4}$ la durée des transports effectués sur le Nam-Ou aux moyennes eaux.

Les transports par avion, précieux pour les évacuations de malades graves, seront sans doute inaugurés en 1930 après la création du terrain d'atterrissage du poste de Boun-Neua, situé à 42 km de Phong-Saly; les travaux d'aménagement du terrain de Boun-Neua seront exécutés en novembre 1930.

VIII. — COMMERCE

L'activité commerciale est fort réduite dans un pays qui produit à peine ce qui est nécessaire à sa consommation et où l'argent est assez rare.

Le commerce intérieur est surtout fait d'échanges entre les montagnards et les Thai.

Les montagnards apportent aux habitants des vallées et des centres administratifs ou militaires riz, maïs, coton, produits d'élevage ou de cueillette, opium, sticklac; ils achètent le sel, les vêtements, les outils, les bijoux et parfois du paddy dans les années de disette.

Les seuls marchés réguliers sont ceux qu'installent les Kha sur les bancs de sable du Nam-Ou; toutes les autres transactions se font dans les centres administratifs ou les villages des vallées, soit par contact direct entre le vendeur et l'acheteur, soit par l'intermédiaire du chef de Lam.

Le commerce extérieur est surtout fait d'importations.

Les denrées alimentaires nécessaires aux Européens sont importées du delta tonkinois (convois militaires — colis postaux adressés, soit aux intéressés eux-mêmes soit aux commerçants de Phong-Saly).

Les commerçants Annamites, Chinois et Laotiens reçoivent de Hanoi ou du Moyen-Laos allumettes, couvertures, cotonnades, soieries, parapluies, bimbeloterie diverse, outils, pétrole; beaucoup de Laotiens vont chercher ces articles dans leurs propres pirogues et les cèdent aux Kha dans les marchés et les villages du Nam-Ou.

Dans la délégation de Bountay les mêmes articles sont vendus par les caravaniers Lu venus de Muong-Sing, dans le nord du Territoire par les caravaniers Chinois venus de Muong-Lé, Pou-Eul ou Szémao. Ces Chinois vendent aussi des marmites de fonte dont l'usage est général chez les Chinoisants du Territoire, du thé, des médicaments, de la passementerie très prisée des femmes Lu, des tissus, des écheveaux de soie, des bijoux A'Kha, etc..

A noter qu'une partie de ce qu'importent les Chinois qui vont parfois jusqu'à Luang-Prabang ne fait que transiter dans le Territoire; le transit

le plus important est celui des 120 à 150 tonnes de thé envoyées chaque année à Laichau par les producteurs de la région I-Pang — I-Hou.

Une partie de ce thé passe par Ouneua, Malitao, Apatiai, l'autre beaucoup plus faible est acheminée par Muong-Ban, Ouneua, Phong-Saly et le Phu-Den-Dinh; un millier de chevaux ou bœufs porteurs de ces caravaniens, rentrant en Chine par le Territoire, transportent à Phong-Saly et Outay le ravitaillement annuel expédié par le Service de l'Intendance.

Les courants caravaniers les plus importants sont les suivants : 1° I-Pang, I-Hou (ou Muong-Lé) Laichau soit par Malitao, soit par Phong-Saly; 2° Muong-Lé — Sillon-Lu — Muong-Sing, Houei-Sai (ou Muong-Sai Luang-Prabang); 3° Muong-Lé, Malitao Phong-Saly, O-Pa, Muong-Khoua, Dien-Bien-Phu; 4° Bohé, Long-Nai-Yang vallée du Nam-Pak, Muong-Khoua, Dien-Bien-Phu.

Entre ces itinéraires, nombre de pistes et sentiers sont utilisés par les caravaniers dont certains vont commercer dans les villages les plus reculés et d'autres, transportant de l'opium, évitent les routes les plus fréquentées.

Le plus clair des exportations est constitué par le sticklac dont il est envoyé chaque année vers Luang-Prabang une vingtaine de tonnes.

Occasionnellement les caravaniers Chinois, rentrant dans leur pays, chargent des peaux de bœuf, de buffle, des cornes molles de cerf et aussi du sel des salines du nord.

L'exportation clandestine de l'opium mérite une mention spéciale, car tout donne à penser qu'elle est fort importante; elle est d'ailleurs souvent précédée d'une importation de Chine et se fait sur Luang-Prabang et le Tonkin.

On notera à propos de cette contrebande que la Régie ne consent pas à payer son prix l'opium du Territoire qui est, paraît-il, excellent et vaut sur place 23 à 28 piastres le kilo. Elle aurait pourtant avantage à faire effectuer ses achats à Phong-Saly ou à Luang-Prabang par un Européen qualifié. S'il était nécessaire, chaque année en avril-mai, un convoi escorté emmènerait à Luang-Prabang des quantités contrôlées par le commandant du Territoire. Le producteur du Territoire verrait s'augmenter les bénéfices qu'il demande à la contrebande et dont une partie va présentement à quantité d'intermédiaires. La Régie mettrait dans un pays qui en a besoin, des sommes fort importantes en y achetant chaque année une quantité d'opium brut qu'on peut, semble-t-il, évaluer à 3 tonnes.

Quant à lutter contre la contrebande on n'y peut guère songer dans une région où la circulation de la drogue doit être considérée comme libre, puisque quantité de gens y fument sans avoir la possibilité d'acheter un gramme d'opium de la Régie.

CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE
RECHERCHES SUR L'ASIE DU SUD-EST
ET LE MONDE INDONESIEN

BIBLIOTHÈQUE

IX. — AVENIR ECONOMIQUE

Rien ne permet de croire à la possibilité d'un développement économique prochain, ou même lointain, et de quelqu'envergure.

Le sol suffit à peine à nourrir la population; à peu près toutes les rizières irriguées sont cultivées; toute augmentation de la population devrait tirer sa subsistance de la culture en rays et ne ferait qu'accentuer le déboisement, fléau de la Haute-Région.

On pourrait il est vrai orienter Kha et Chinoisants vers la culture en rizières de montagnes irriguées et étagées, mais le succès de notre propagande paraît douteux.

Le développement de l'élevage est lié aux facilités d'envoyer des animaux de boucherie sur les régions peuplées de l'Indochine: il est inutile d'y songer avant qu'arrivent au Territoire des voies de communication à grand rendement.

Le sous-sol est vraisemblablement très pauvre et seule la découverte, bien improbable, d'un produit riche, pétrole ou or, peut en l'état actuel des moyens d'évacuation provoquer un essor économique intéressant.

Le commerce est adapté au genre de vie des habitants, fonction lui-même de la pauvreté du sol et du sous-sol; son développement ne peut précéder celui de la production.

N'y a-t-il donc rien qui puisse être fait pour mettre au Territoire quelque richesse? Peu de choses à coup sûr.

On signalera cependant l'intérêt que présenterait le développement de la culture du sticklac, marchandise chère dont le transport grève peu le prix de vente et dont les débouchés tendent à croître (Vernis divers — Disques de phonographe). Des arbres à sticklac peuvent être plantés et semencés en de très nombreux points du Territoire.

Tout aussi rémunératrice serait la culture du thé qui, aux Sip-Song-Panna, fait la fortune de la région I-Pang — I-Hou; les plantations de quelques villages du pays Phu-Noi démontrent que le thé pousse fort bien dans les hauts terrains; l'exportation de la récolte se ferait facilement sur Lai-Chau, centre d'achat de thé chinois déjà fort important.

Il ne faut d'ailleurs pas se dissimuler que toute pression administrative tendant à développer la culture des arbres à sticklac et des arbustes à thé se heurterait à l'apathie et à l'esprit de routine des indigènes.

La route carrossable et le rail en créant les besoins et en facilitant l'exportation donneront peut-être quelque jour un essor économique au Territoire, mais ce ne peut-être que dans un avenir extrêmement lointain.

X. — CONCLUSIONS

Sans s'occuper d'un très problématique avenir économique, on appliquera ces conclusions au présent et plus particulièrement à la vie au poste et en colonne.

Un fait domine la vie économique du Territoire, c'est la récolte du riz; s'il est difficile de remédier complètement à la disette de paddy et de nourrir tout le monde dans les mauvaises années, du moins doit-on chercher à demander le moins possible aux indigènes quand la récolte est déficitaire et leur procurer du paddy de semence.

Les postes du sillon Lu peuvent toujours être approvisionnés assez facilement en riz de plaine; seul peut être délicat le ravitaillement de Phong-Saly où la consommation annuelle de paddy par les fonctionnaires, militaires, gardes indigènes, bagnards, chevaux appartenant à l'administration et à l'armée, est de l'ordre de 150 tonnes.

En 1928, année exceptionnellement mauvaise, on a dû acheter à Luang-Prabang pour Phong-Saly du riz du Siam pour faire l'appoint du stock réquisitionné sur place; Boun-Neua a consommé du riz qui lui a été apporté de Muong-Ban. Il a fallu aussi avancer aux Laotiens du Nam-Ou une partie de l'argent qui leur était nécessaire pour achat de paddy de semence.

Au surplus dans tous les postes, et même dans les bonnes années, il faudra compter avec l'insouciance des indigènes qui consomment du riz tant qu'ils en ont, sans se limiter, et font la soudure entre les deux récoltes avec du maïs ou des produits de la brousse; il sera toujours sage de constituer de janvier à mars le stock du paddy à distribuer jusqu'en novembre.

Quant aux autres vivres on les trouve toujours assez facilement sur place (viande, légumes) et au Delta; à noter cependant que les vivres demandés au Delta seront utilement commandés avant le 1^{er} février; ils pourront ainsi parvenir aux intéressés par colis postaux avant la mauvaise saison et ne risqueront pas de subir les retards et les avaries, fréquents pendant la période des hautes eaux, tant sur la Rivière Noire que sur le Nam-Ou.

Les petits détachements envoyés en reconnaissance en période calme se ravitaillent facilement sur le pays dans les années bonnes ou moyennes ; dans les années de disette ils ne trouvent dans les villages que la viande sur pied et doivent emporter leur riz.

En cas d'opérations de quelque importance, il faudra surtout compter sur les convois de ravitaillement ; les vivres que l'on peut trouver sur le pays en période calme, outre qu'ils ne suffiraient pas à entretenir des effectifs de plusieurs centaines d'hommes, seraient encore raréfiés par le fait que les habitants prendraient la brousse, emmenant ou cachant avant de partir la plus grande partie de leurs réserves de riz et leur bétail.

En colonne on utilisera pour les transports le plus possible de chevaux de bât, en gardant toujours des coolies haut le pied qui seront, au moment du besoin, affectés aux détachements envoyés hors des sentiers praticables aux animaux de bât.

En raison de sa situation géographique et de son peu de ressources, le Territoire ne peut d'ailleurs guère, semble-t-il, être l'objectif d'une attaque de quelque importance, tout au plus peut-il tenter des bandes qui y vivront difficilement si leur effectif dépasse 400 fusils. La pauvreté du V^e Territoire paraît constituer sa meilleure défense.

CHAPITRE IV

HISTORIQUE

	Pages
CHAPITRE I. — Historique avant l'occupation française	107
— II. — L'occupation française de 1896 à 1914	112
— III. — 1914-1915	115
— IV. — La colonne Friquegnon (1915-16)	118
— V. — De 1916 à 1930	123
— VI. — Conclusions	129
— V. — Considérations d'ensemble	131

-
- Voir: Annexe I. — Croquis n° 5: Opérations de la colonne 1915-16.
Croquis n° 6: Divisions administratives du Territoire — P. T.
T. — Bornes frontières — Sip-Song-Panna chi-
nois.
Annexe II. — Document n° 6: Notices sur différents combats de 1914

Chapitre IV

CONCLUSION

Il est à noter que les résultats obtenus sont en accord avec les conclusions de la littérature scientifique. Les données expérimentales confirment l'importance de la prise en compte des effets de bord dans les calculs de stabilité. Les courbes de variation des paramètres de stabilité en fonction des conditions de chargement sont représentées ci-dessous.

Les résultats obtenus sont en accord avec les conclusions de la littérature scientifique. Les données expérimentales confirment l'importance de la prise en compte des effets de bord dans les calculs de stabilité. Les courbes de variation des paramètres de stabilité en fonction des conditions de chargement sont représentées ci-dessous.

I. — HISTORIQUE AVANT L'OCCUPATION FRANÇAISE

Ce que l'on connaît de l'histoire de la région qui deviendra, en 1916, le V^e Territoire Militaire tient à la fois de l'histoire du Royaume de Luang-Prabang et de celle des Etats Shans ou Lu.

Le fait historique le plus ancien qui nous soit connu est l'invasion Thai que l'on place généralement vers le début de notre ère.

Quels étaient les groupes ethniques qui habitaient le Haut-Laos avant cette invasion? Vraisemblablement les ascendants de ceux que l'on appelle Kha et Lolo et chez qui l'on admet la prédominance du fond indonésien. On sait qu'avant les Thai, venus de Muong-Theng par la Nam-Noua et le Nam-Ou, quatre rois Kha ont gouverné Luang-Prabang. Leur royaume ou des royaumes analogues s'étendaient-ils sur le terrain du haut Nam-Ou? C'est possible.

Quoi qu'il en soit on prendra pour point de départ de la période historique l'invasion des Thai qui partis du Yunnan se « sont répandus à une époque ancienne vers les pays voisins, au Tonkin, au Laos et surtout en Birmanie » : un courant, celui de la Rivière Noire et des vallées plus à l'est aurait amené l'envahisseur au Tonkin; un autre, celui du Mékong et des vallées plus à l'ouest l'aurait porté en Birmanie et aux Sip-Song-Panna.

Parmi les Thai de la Rivière Noire certains auraient quitté la région Laichau — Muong-Theng (Dien-Bien-Phu) pour occuper Luang-Prabang et les régions plus au sud où ils auraient ensuite subi l'influence des Khmer.

Au VII^e siècle un colossal empire Thai, vraisemblablement légendaire, aurait englobé « les Territoires actuellement occupés par le Siam, le Laos, l'Annam, le Yunnan et le Kouang-Si ».

Au XIII^e l'invasion mongole ravage une partie de l'empire Thai et y impose un peu partout de nombreux tributs.

Après le départ de Khoubilai-Khan fils de Gengis-Khan un empereur Thai « Khoun-Boulom, roi suprême de la terre, se voyant dans l'impossibilité d'administrer seul ses vastes territoires les divisa en sept royaumes qu'il partagea entre ses sept enfants.

« Khoun-Lo eut Muong-Soua (Luang-Prabang) le pays des Millions d'Eléphants ou Lan-Xang.. Louk-Poun eut Hongsavadi (Sip-Song-Panna Birmanie) ».

Ces deux royaumes correspondent en gros l'un à l'actuel royaume de Luang-Prabang l'autre aux Etats Shans.

D'après M. Louis FINOT, les Etats Shans peuvent être délimités par les côtés d'un triangle dont la base, nord-sud, s'étendait entre la Salouen et l'Iraouady sur 6 degrés de latitude et le sommet était à Laokay; les régions sur lesquelles s'étendent actuellement les délégations d'Outay et Bountay en faisaient donc partie.

Le royaume de Luang-Prabang dont on ne suivra pas les vicissitudes n'a guère dû, avant le XVII^e siècle, s'étendre beaucoup au V^e Territoire; il est probable qu'il ne dépassait pas à cette date la vallée du moyen Nam-Ou.

Les Thai, Lu ou Laotiens, occupaient les vallées et avaient sans doute déjà comme vassaux les diverses tribus Kha.

Lu et Laotiens ont toujours vécu en excellents termes; à maintes reprises des Lu se sont installés sur le moyen Mékong et ses affluents; ils y ont même souvent adopté les mœurs et le costume Laotiens.

Jusqu'au XIX^e siècle on ne sait pas grand'chose, au Territoire du moins, de ce qui s'est passé dans le bassin du Nam-Ou qui, s'il n'a vraisemblablement été que fort peu touché par le succès des Khmer à Luang-Prabang, l'a sans doute été beaucoup plus par les invasions Siamois, Chinoises, Birmanes et Annamites (ces deux dernières confirmées par la tradition orale des Phu-Noi). Voici cependant quelques dates :

Vers le milieu du XVII^e siècle le prince héritier de Luang-Prabang épouse une princesse Lu, sœur d'un prince des Sip-Song-Panna (fraction des Etats Shans) chassée de son fief par une incursion Chinoise qui paraît avoir peu duré. La princesse reçoit en dot les cantons de Muong-Yo, Bountay et Buon-Neua qui constituent actuellement la délégation de Bountay.

Une nouvelle alliance d'un roi de Luang-Prabang avec une princesse Lu de Muong-La aura lieu au XVIII^e siècle.

Une XVIII^e siècle également les Mousseux (Mosso), montagnards chassés du Yunnan par des rebellions musulmanes, s'infiltrèrent par la vallée du Nam-Ou; un prétendant au trône de Luang-Prabang leur promet de confirmer, s'ils consentent à l'aider, leur occupation de Boun-Neua et Muong-Yo. Les Mousseux acceptent; ils sont battus à Luang-Prabang, mais l'année suivante le prétendant s'empare du trône; trois ans après jugeant que les Mousseux deviennent encombrants, il charge une ambassade Lu des Sip-Song-Panna d'obtenir de l'empereur de Chine le rappel des Mousseux au Yunnan.

L'empereur lui donne satisfaction; toutefois un important groupement Mousseux reste au Laos où il habite encore dans la province de Houei-Sai.

Rapprochant l'arrivée au XVIII^e siècle des Mousseux sur le Nam-Ou des traditions orales des A'Kha qui font remonter à cette date leur venue du Yunnan au Territoire, on serait tenté de voir dans les premiers les ascendants des seconds que l'on trouve encore aujourd'hui dans tout le Territoire et en particulier dans le canton de Muong-Yo. Sans renseignements sur les caractères physiques, mœurs et coutumes des Mousseux, on ne fera qu'indiquer cette hypothèse.

Si les Lu du sud du Territoire sont, dès le XVII^e siècle, intégrés au royaume de Luang-Prabang ceux du nord par contre, les habitants des Muong-Ou, continueront jusqu'à la fin du XIX^e à faire partie des Sip-Song-Panna (douze principautés ou Panna) (1) royaume fédératif bicéphale dont les capitales sont encore Xieng-Houng sur le Mékong et Muong-Rem à l'est de ce fleuve.

Les Sip-Pong-Panna étaient rattachés par un lien assez lâche à la Birmanie et à la Chine auxquelles ils payaient tribut.

On verra plus loin que les Lu des Muong-Ou se souviendront de leur ancienne indépendance et que leur attitude sera, au moment de l'occupation française, très différente de celle des Lu du sud.

Pendant tout le XIX^e siècle le bassin du Nam-Ou, marche septentrionale du royaume de Luang-Prabang, est presque perpétuellement razzé par les bandes Chinoises et même Lu.

En 1874 une révolte des Kha-Khmu dont on ignore les causes ensanglantées le sud du Territoire et les provinces voisines.

Les incursions chinoises sont particulièrement fréquentes de 1875 à 1887.

Vers 1885 les Lu des Muong-Ou se révoltent contre les Chinois; d'abord victorieux vers Bo-Sao ils forcent leurs ennemis à quitter la région, ceux-ci reviennent peu de temps après et occupent les Muong-Ou pendant deux ans.

A partir de 1883 c'est la lutte d'influence franco-siamoise entre Mékong et Rivière Noire; on regrette que la pauvreté des archives du Territoire, qui ne contiennent même pas les documents publiés par la Mission Pavie, ne permettent pas de donner une idée suffisante des efforts faits par cette mission pour donner à la France le Haut-Laos.

(1) La traduction exacte de Sip-Song-Panna est cent vingt mille rizières en tay (thai).
Note du lieutenant-colonel BONIFACY.

Dès 1883-1884 le roi de Birmanie, dont l'Angleterre devait annexer purement et simplement les États en 1885, reconnaît les droits de la France sur les huit Panna de la rive gauche du Mékong.

A la même époque, sous prétexte de chasser les Ho, les Siamois occupent Muong-Houn sur le Nam-Ou, installent un détachement à Bo-Cong, non loin de Phong-Saly, et exercent leur autorité sur les Lu du sud du Territoire.

A partir de 1887 ils ont à lutter contre la diplomatie de M. PAVIE qui parvient à conclure avec le Siam un accord verbal reconnaissant l'influence française sur la rive gauche du haut Mékong.

En 1889 avec l'accord de la Chine, nos postes sont poussés sur le haut Nam-Ou; Bo-Cong et Muong-Houn sont évacués par les Siamois, un fonctionnaire Laotien commande à Muong-Houn et a sous son autorité les Lu de Boun-Neua, Muong-Yo et Bountay; nous avons un délégué commercial sur le Mékong. L'accord n'est pas respecté, les Siamois expulsent notre délégué et il faut les opérations de 1893 pour amener le Siam à composition.

Le traité franco-siamois du 8 octobre 1893 substitue la France à l'Annam dans ses droits sur les territoires de la rive gauche du Mékong.

A noter qu'un accord franco-chinois de 1887 « nous avait déjà attribué les Muong-Ou ainsi que les 7 autres Panna de la rive gauche du Mékong; mais à la suite d'un imbroglio diplomatique, la France fut frustrée de ces 7 Panna qui, de tributaires sino-birmans et après avoir été un instant possession française puis britannique, furent finalement cédés à la Chine par l'Angleterre en juillet 1894 ». Nous ne gardions que les Muong-Ou.

Le traité franco-chinois du 30 juin 1895 consacre l'abandon à la Chine de nos droits sur les 7 Pannas de la rive gauche du Mékong et, malgré la protestation de l'Angleterre, notre occupation des Muong-Ou.

Un accord franco-anglais règlera cette dernière question en février 1896: l'Angleterre dont pendant dix ans les intrigues ont gêné notre expansion dans le haut bassin du Mékong, reconnaîtra le fait accompli.

Les Muong-Ou sont remis, le 7 septembre 1895 à M. GARANGER, membre de la Mission Pavie venu de Muong-Ahine où l'avait envoyé son chef en 1894 en qualité de commissaire de gouvernement; la remise est faite par un délégué du TAO-TAI de Poul-Eurl en présence des notables Lu.

Le lendemain arrive le capitaine SANDÉ qui prend la direction du nouveau commissariat: c'est lui qui, en 1896-97, dirigea la mission française qui, avec une mission chinoise, procéda à l'abornement de la frontière

(lignes des crêtes délimitant, au nord et à l'ouest, le bassin du haut Nam-Ou).

Les travaux de la commission d'abornement mettent sous notre autorité la seigneurie de Xieng-Fa (tasseng de Bounneua) qui avait toujours dépendu directement des rois Lu de Xieng-Houng ; les habitants de Xieng-Fa, chassés par les Ho, avaient d'ailleurs émigré à Xieng-Houng vers 1850, il ne rentreront dans leurs terres qu'en 1908-09.

II. — L'OCCUPATION FRANCAISE DE 1896 à 1914

L'histoire du Territoire jusqu'en 1914 est surtout celle des Muong-Ou, devenus province Laotienne après le traité de 1885 ; la province est dirigée par un commissaire du gouvernement résidant à Ouneua ; ses limites sont celles de l'actuelle délégation d'Outay.

Les tassengs de Muong-Khoua et Muong-Houn continuent à appartenir à la province de Luang-Prabang ; quant aux tassengs de Ngay-Tay, Muong-Va, Muong-Ahine ils sont rattachés à la même province ; le tasseng Phu-Noi et la délégation de Bountay font partie du tasseng de Muong-Houn où un fonctionnaire Laotien a été installé après le départ des Siamois.

A noter que les Chao-Mom d'Ouneua ont toujours prétendu qu'autrefois les tassengs de Ngay-Tay, Muong-Va, Muong-Ahine et les Muong-Ou ne formaient qu'un seul Territoire dénommé Houa-Pang-Ha-Tang-Ha.

Rien de ce qui concerne la vie des territoires autres que les Muong-Ou n'existe aux archives du Territoire ; c'est à Luang-Prabang qu'il faudrait chercher des renseignements à leur propos ; il est d'ailleurs certain qu'aucun évènement marquant ne s'y est produit de 1895 à 1915.

L'histoire des Muong-Ou est par contre fertile en évènement tous provoqués par le fait que jusqu'en 1915 les Lu du nord ont très ouvertement boudé notre autorité.

Un arrêté du 16 mars 1896 fixe à 60 partisans soldés la force de police à entretenir dans la nouvelle province ; il n'est pas envoyé de fonctionnaires Laotiens dans les Muong-Ou ; les Chao-Mom d'Ouneua et Outay restent en fonctions et reçoivent une solde mensuelle.

Pas de réaction importante des Lu des Panna dont les Muong-Ou viennent d'être séparés ; le roi de Xieng-Houng annonce bien son intention d'intervenir avec 100 hommes armés, puis se contente d'envoyer quelques émissaires armés qui sont arrêtés à Outay.

Les notables d'Ouneua se résignent à accepter notre autorité et montrent même quelque bonne volonté ; quant à ceux d'Outay ils résistent de leur mieux par tous moyens autres que la force.

Notre administration est pourtant bienveillante : le recouvrement de l'impôt ne commence qu'en avril 1896 et nous n'intervenons pas dans la question qui inspire tant d'inquiétude aux Lu, celle des prestations en nature qui leur sont fournies par les Kha.

En 1899 les linhs Lu qui formaient la moitié de notre force de police désertent en bloc ; la plupart reviennent d'ailleurs après quelque temps ; on tente sans succès de recruter des linhs Kha.

La même année le CHAO-MOM d'Outay, décédé, est remplacé par VA-NA-POUM, chef influent mais dont le loyalisme paraît suspect.

Les commissaires qui se succèdent à Ouneua (5 de 1896 à 1901) déplorent en général l'absence de sens moral des Lu et croient nécessaire de les tenir par la crainte, avec une force de police Annamite suffisante, vœu platonique, car l'effectif des linhs Annamites ne dépasse pas 25 hommes ; un commissaire cependant estime que « la force est inutile, la politique suffit ».

En 1902 le commissariat des Muong-Ou est supprimé et remplacé par un poste administratif relevant de Luang-Prabang. Il sera rétabli en 1905.

Cependant VA-NA-POUM devient rapidement le chef des mécontents, protège un notable qui se livre à la petite piraterie et pirate quelque peu lui-même.

Le ravitaillement des Européens d'Ouneua, assuré à Laichau par DEO-VAN-TRI, marche à peu près tant que celui-ci peut charger de ses convois en retour du thé qu'il achète aux Sip-Song-Panna ; l'administration ayant mis un droit sur le thé, DEO-VAN-TRI en cesse le trafic et se désintéresse du ravitaillement : c'est la détresse pour nos fonctionnaires.

En 1908 VA-NA-POUM devient tellement encombrant qu'un garde principal vient l'arrêter, VA-NA-POUM parvient à s'échapper et sort grandi de l'aventure ; le Résident Supérieur ordonne de le rechercher, de l'arrêter et après l'avoir condamné de le faire conduire à Vientiane. La province n'avait alors que 15 linhs annamites. VA-NA-POUM devient de plus en plus audacieux, tente d'assassiner un commissaire, un garde principal ; le bruit court en 1910 qu'il va attaquer Ouneua ; le mandarin Chinois de Muong-Lé fait garder sa frontière par 300 réguliers et offre son appui à notre commissaire...

En mars 1910 la province est de nouveau transformée en délégation et confiée à M. NOLLIN inspecteur de la Garde indigène, ce fonctionnaire énergique connaissait bien le Laos et sa brillante conduite lors de l'insurrection des Bolovens le qualifiait tout particulièrement pour régler la question de VA-NA-POUM.

M. NOLLIN est bien décidé à exécuter l'ordre qu'il a reçu d'arrêter le rebelle et, après un premier échec, réussit le 10 juillet à l'attirer au poste

d'Outay ; il l'arrête, expulse son escorte du poste et le lendemain prend le chemin d'Ouneua avec son prisonnier. A trois quarts d'heure d'Outay le détachement essuie trois coups de feu : M. NOLLIN blessé au côté gauche, tombe de cheval, VA-NA-POUM bouscule sa garde, saute dans la brousse mais les linhs font feu ; VA-NA-POUM tombe, il est emporté par ceux de ses hommes qui l'attendaient dans un fourré ; un notable d'Outay accompagnant VA-NA-POUM est tué.

M. NOLLIN rentre à Outay où le médecin d'Ouneua vient le soigner ; les Lu abandonnent le village d'Outay que les Yao viennent piller et brûler ; le 18 juillet on apporte au poste le corps de VA-NA-POUM troué de 4 balles. Quelques jours après ses partisans reviennent à Outay qui n'a plus de garnison et incendient le poste de milice.

De 1910 à 1912 le pays est tranquille mais le délégué d'Ouneua n'a aucune influence ; sa présence est simplement tolérée.

En novembre 1912 la délégation des Muong-Ou est supprimée, on passe au régime de l'administration Laotienne ; un Nai-khoueng dépendant de Luang-Prabang est installé à Ouneua avec quelques miliciens. « On semble se désintéresser de cette portion du Haut-Laos ».

III. — 1914-1915

Les derniers mois de 1914 sont marqués par le commencement d'opérations de grande piraterie qui, commencées au Yunnan, se continuent au V^e Territoire; celui-ci est envahi par quelques bandes tandis que d'autres le traversant dans la partie Est poussent jusqu'à Samneua et Sonla. On a souvent rapproché ces opérations de la présence au Yunnan de deux agents austro-allemands auxquels on impute ce mouvement.

Les documents existant au Territoire et concernant la réaction française en 1914 et 1915 sont fort incomplets; on ignore en particulier les ordres qui ont été donnés en 1914 pour les opérations à conduire contre les bandes dont l'une avait occupé les Muong-Ou tandis que les autres avaient progressé vers le sud-est; on croit toutefois que le récit qui va suivre, s'il peut contenir des inexactitudes, permettra de se faire de la lutte une idée suffisante.

En novembre 1914 le poste de Samneua est enlevé par une trentaine de Chinois qui tuent le commissaire et pillent le trésor; un petit détachement de garde indigène envoyé contre eux tombe dans une embuscade tout près de Samneua et se débande.

A l'annonce qu'un fort détachement est dirigé contre eux les pirates, dont le nombre s'est grossi, gagnent Sonla où ils ne peuvent enlever le poste de milice, marchent sur Dien-Bien-Phu qu'ils n'attaquent pas et viennent s'établir dans le sud du Territoire entre Muong-Khoua et Long-Nai. Leur effectif est alors voisin de 300 hommes.

Fin novembre 40 pirates, aux ordres de Tsin, ancien caravanier qui s'est octroyé le titre de Tou-Tou, occupent Ouneua sans coup férir; le Nai-Khoueng s'enfuit, quelques linhs dévoués sauvent les armes et la caisse. TSIN-TOU-TOU se prétend chargé de recouvrer une somme de 2.000 piastres due, dit-il, depuis longtemps au chef de Muong-Lé dont il se prétend le mandataire; en possession de ce véritable tribut de guerre, il se donne les gants de payer tout ce qui est nécessaire à la vie de son détachement. Il est d'ailleurs fort bien accueilli par les Lu qui, plus tard, déclareront n'avoir agi que pour préserver leur vie et leurs biens; le pirate perçoit même l'impôt de 2 piastres par homme valide.

En février 1915 trois cents hommes, aux ordres d'un autre ancien caravanier nommé SEN et qui se pare lui aussi du titre de TOU-TOU, arrivent à Ouneua venant du sud, après avoir évacué la région entre Muong-Khoua et Long-Nai.

Les pirates exécutent des reconnaissances dans toutes les directions.

Vers la même époque deux compagnies venant de Hanoi par Laichau reçoivent mission de nettoyer les Muong-Ou; l'une la compagnie BARJOU, est dirigé sur Bounneua par Muong-Khoua, l'autre (5^e du 1^{er} RTT) doit ultérieurement se porter sur Ouneua par Apatiai.

Avertis des mouvements de la compagnie BARJOU les pirates d'Ouneua, laissant une faible garnison dans ce poste, vont prendre position au col du Ta-San entre Sop-Soum et Outay.

La compagnie BARJOU arrivant près du col est accueillie par une vive fusillade, le capitaine est blessé; la compagnie ne peut forcer le passage et se replie en bon ordre sur Bounneua où elle arrive le 20 mars 1915 suivie par les pirates qui se retranchent à 300 mètres du poste.

Attaquée le 3 avril et les jours suivants la compagnie, aux ordres du lieutenant MONGEAUX, résiste vigoureusement; les pirates sont finalement contre attaqués énergiquement et prennent la fuite dans la direction du col du Kiu-Yong laissant sur le terrain des morts, des armes et des munitions.

Apprenant, entre Apatiai et Malitao, l'échec du Ta-San le commandant de la 5^e compagnie se replie sur Laichau.

Une unité (compagnie BOCHOT) est envoyée à Muong-Houn. Est-ce celle qui s'était repliée d'Apatiai? On a aucun renseignement à ce sujet.

La situation est alors la suivante: une compagnie à Muong-Houn (capitaine BOCHOT) une à Bounneua (lieutenant SCHÉREK).

En octobre la compagnie BOCHOT après avoir essayé de faire la liaison avec Bounneua, rencontré l'ennemi en position vers Phong-Sek et subi quelques pertes, se replie sur Muong-Khoua. Le lieutenant SCHÉREK évacue Bounneua et retraite jusqu'à Muong-Sai.

SEN-TOU-TOU vient s'installer à Bounneua, TSIN-TOU-TOU à Ngay-Neua; un petit détachement est laissé à Ouneua avec une mission d'étapes.

Des bandes circulent entre le Nam-Ou et le Nam-Boun, mais les Ho et les Méo les chassent de la région de Muong-Houn.

Au moment où la colonne FRIQUEGNON arrive sur le Nam-Ou les pirates tiennent tout le sillon Lu ainsi que la région Phong-Saly Phaya-Sum-Phu Mok-Pha.

Quant à l'effectif de l'ensemble des bandes pirates qui comprenait, outre des Cantonais, beaucoup d'allogènes, on l'a fait varier de 400 à 1.000

hommes; il semble bien qu'il n'ait guère dépassé le premier chiffre confirmé par les archives d'Outay et les déclarations de témoins oculaires. L'armement se composait de fusils et mousquetons de divers modèles (200 environ : 1892 — Gras — Martini — Mauser voire même Yao et Méo); les hommes non armés de fusils ou de mousquetons étaient munis de pétards Chinois.

Les montagnards des divers tribus, les Lu, les Laotiens fournissent aux pirates paddy et bétail sans difficultés; seuls quelques Ho et Méo massacrent les isolés qui s'égarèrent parmi eux.

IV. — LA COLONNE FRIQUEGNON

En 1915, le colonel FRIQUEGNON qui avait fait partie des missions Pavie, est chargé des opérations à entreprendre pour le rétablissement de la situation dans le bassin du Nam-Ou.

Le commandant de la colonne, comptant sur les deux compagnies de Muong-Houn et Bounnea pour barrer aux pirates les routes du sud, décide d'abord de se porter sur les Muong-Ou par Apatiai avec le gros de ses forces; la progression de l'ennemi dans le sud à la suite de la retraite de nos troupes le fait modifier son plan primitif; l'action sera menée par deux groupements de forces, nord et sud, le gros de ces forces étant mis au groupement du sud. Les troupes appelées à opérer sont réunies à Lai-chau, Muong-Sai et Muong-Ngeun.

Les effectifs sont les suivants :

Groupe nord (commandant DUSSAULT)

Effectif : 3 compagnies, une section de mitrailleuses du 1^{er} RTT — 2 pelotons de garde indigène du Tonkin — 1 canon de 80 de montagne — un convoi — des partisans.

Itinéraire : Muong-Nhié — Apatiai — Malitao Ouneua.

Groupe sud (Colonel FRIQUEGNON).

Effectif : 5 compagnies, une section de mitrailleuses de 1^{er} RTT — 1 compagnie du RTA — La compagnie de garde indigène d'Annam — 1 peloton de gardes indigènes du Tonkin mobilisés — 1 canon de 80 de montagne — des convois — des partisans.

Itinéraire : Dien-Bien-Phu — Muong-Khoua — puis route parallèle au Nam-Ou pour se porter à la rencontre du groupe nord.

Le groupe du sud est divisé en deux colonnes :

Colonne ouest (Capitaine MARLATS) 2 compagnies ;

Colonne est (Capitaine BOCHOT) 4 compagnies, une section de mitrailleuses, un canon de 80 de montagne.

Les unités de la garde indigène doivent assurer la sécurité des lignes de communication derrière les colonnes; une compagnie venue de Dien-Bien-Phu à Muong-Khoua est affectée à la garde du Nam-Ou.

Le colonel FRIQUEGNON qui marche avec la colonne de l'est du groupe sud, dispose dans l'ensemble des groupes nord et sud de 160 Français, 2.500 indigènes et 800 chevaux ou mulets de bât.

Arrivé à Muong-Khoua fin novembre venant de Laichau et Dien-Bien-Phu avec la colonne Est, le colonel FRIQUEGNON apprend que les pirates sont répartis en trois groupes dont le premier s'est fortifié à Long-Nai, le second à Moc-Pha et le troisième se trouve dans la région Phong-Saly — Phaya-Sum-Phu.

Le colonel décide de se porter sur Moc-Pha avec la colonne de l'Est tandis que la colonne de l'Ouest marchera à l'attaque de Long-Nai; la marche sur Moc-Pha se fera en deux détachements dont l'un (une compagnie) aux ordres du capitaine BERNARD passant par Pak-Ban, abordera le village par l'Est, tandis que l'autre (le reste de la colonne de l'Est) aux ordres du colonel et empruntant la vallée du Nam-Pak du Nam-Noi, l'attaquera par le Nord-Ouest.

La colonne Est se met en route le 1^{er} décembre; ses détachements, alourdis par leur convoi, marchent avec une extrême lenteur.

Le 7 décembre dans l'après-midi le détachement aux ordres du colonel aborde Moc-Pha où l'ennemi s'est bien retranché; quelques coups de canon suffisent à provoquer la fuite des défenseurs, le village est occupé; la liaison avec le détachement BERNARD qui tire sur les fuyards est réalisée dans la soirée.

La colonne séjourne à Moc-Pha les 7, 8, 9 et 10 décembre. Le colonel FRIQUEGNON y apprend le 9 que le détachement du capitaine MARLATS a subi un échec devant Long-Nai; il décide alors de ne pas continuer sa route vers le nord, de se porter au secours de la colonne de l'Ouest et quitte Moc-Pha le 11 décembre.

La colonne Ouest quitte Muong-Ngeun le 2 décembre.

Arrivé le 3 décembre devant Long-Nai-Thai dont les habitants ont fait cause commune avec les Chinois, le capitaine MARLATS attaque le fortin construit par eux au N.-E. du village; l'attaque échoue, le capitaine MARLATS fait brûler le village.

La colonne bivouaque au sud de Long-Nai-Thai, mais le 8 elle est cernée par les pirates et subit des pertes assez lourdes. Le capitaine MARLATS est tué.

Le capitaine ABADIE qui a pris le commandement de la colonne enlève le fortin le 12.

Le colonne de l'Est arrive à Long-Nai-Thai le 13 décembre.

Le groupe Sud réuni aux ordres du colonel quitte Long-Nai-Thai le 17 décembre et marche au nord par Bountai, Muong-Yo; il arrive à Bounneua le 20; le poste a été pillé et incendié, le colonel y laisse une compagnie.

La marche est reprise en direction de Phong-Saly; les pirates n'attendent pas le contact, ils abandonnent les retranchements qu'ils avaient construits autour du village, incendient le village lui-même et se retirent sur Ngay-Neua.

La colonne arrive à Phong-Saly le 26 décembre et après avoir détaché une compagnie à Monchaonoi se porte sur Ngay-Neua où elle arrive le 2 janvier.

Les pirates ont pris la direction de Söp-Pong; le groupe Sud se dirige sur ce village où il arrive le 10 janvier. Il y fait le même jour sa jonction avec le groupe Nord venu d'Ouneua.

Le groupe Nord avait quitté Laichau le 5 décembre.

Arrivé le 15 décembre à Pou-Fang (province de Laichau) le commandant DUSSAULT y apprend que l'ennemi occupe un col situé sur la piste même d'Apatiai à 2 kilomètres au sud du village de Sun-Tsin. Le 16 il amène à 3 kilomètres au sud du repaire toutes ses forces, sauf une compagnie qui reçoit l'ordre de se placer sur la piste d'Ouneua au nord-ouest de la position ennemie et en situation de lui couper la retraite sur Apatiai.

Le 17 décembre il attaque après avoir bombardé la position, les pirates abandonnent leur repaire, la compagnie détachée pour leur couper la retraite arrive trop tard.

La colonne reprend sa marche le 19, elle rencontre l'ennemi au col du Si-Nou-Ho et ne peut forcer le passage dans la journée; une unité envoyée de nuit pour prendre les pirates à revers ne rencontre personne: l'ennemi a abandonné le col vers 22 heures.

Le 23 la colonne se heurte de nouveau aux pirates qui, après avoir reçu un petit renfort d'Ouneua, se sont fortement retranchés devant Malitao. Le combat dure de 10 heures à 14 heures, il est assez sévère; après s'être bien défendus les pirates se replient en bon ordre sur Ouneua; nos forces occupent Malitao où elles restent jusqu'au 26 décembre.

Le 26 décembre arrivent à Malitao les notables Lu, toujours opportunistes, et repentants, au moins en apparence, d'avoir accueilli les Chinois: les pirates ont quitté Ouneua le 24 et se sont dirigés sur Ngay-Neua.

La colonne arrive à Ouneua le 28 décembre et y stationne jusqu'au 31 décembre; laissant une compagnie à Ouneua elle se dirige sur Outay le 1^{er} janvier 1916 et, du 1^{er} au 7, patrouille dans la région d'Outay d'ailleurs vide de pirates.

Le 8 elle se dirige sur Sop-Pong où elle fait le 10 sa jonction avec la colonne du sud.

Les pirates rassemblés à Ngay-Neua avaient appris vers le 27 décembre que la piste Sop-Pong — Malitao — Apatiai était libre; ils la prennent pour regagner la vallée de la Rivière Noire, échouent dans l'attaque du poste de milice de Muong-Boun et poussent dans la vallée de la Nam-Na où ils font sans succès un dernier effort sur Pac-Tha-Trai. Ils sont définitivement rejetés en Chine par une compagnie venue de Laichau et un détachement de la compagnie de Phong-Tho.

Un certain nombre avaient déjà, de Ngay-Neua, gagné les Sip-Song-Panna par Cha-Kam-Lu.

A Sop-Pong le commandant DUSSAULT reçoit l'ordre de nettoyer la région au nord du Nam-Ou; ses effectifs s'augmentent d'une compagnie prélevée sur la colonne du sud et qui va occuper Outay. La colonne du sud quitte Sop-Pong le 11 janvier et se dirige sur Muong-Ahine où elle stationne jusqu'au 20 janvier. La dislocation a lieu à Muong-Houn: certains éléments sont dirigés sur Muong-Khoua les autres sur Dien-Bien-Phu — Laichau.

Quant à la colonne du nord elle ne rencontre nulle part les pirates; elle se dirige sur Malitao puis Apatiai où elle arrive le 24. Une compagnie est laissée à Apatiai puis la colonne rentre à Laichau.

Si, en raison du terrain et des difficultés de ravitaillement, les opérations de la colonne FRIQUEGNON ont été fort pénibles, par contre, les pertes par le feu ont été légères dans la plupart des combats.

Les affaires de Moc-Pha et de Sun-Tsin ne nous ont rien coûté; à Long-Nai-Thai, à Si-Nou-Ho et à Malitao nous avons perdu:

14 tués: 1 officier, 1 sous-officier européen, 12 indigènes;

29 blessés: 3 sous-officiers européens, 26 indigènes.

Dans la seule affaire de Long-Nai-Thai nous avons eu 10 tués et 21 blessés.

Les opérations qui se sont déroulées au Territoire en 1915-16 font le plus grand honneur à la résistance physique des tirailleurs Tonkinois et Cochinchinois qui y ont participé.

On notera que nulle part les pirates n'ont tenu longtemps devant le canon, qu'ils ont toujours évacué la position au moment de l'abordage et que notre seul insuccès de la campagne, celui de Long-Nai, est dû au choix défectueux d'un emplacement de bivouac dominé à courte distance.

Quelle a été l'attitude des différentes populations pendant les opérations ? On a déjà noté l'opportunisme des Lu qui ont vécu en excellents termes avec les pirates et le seul exemple d'appui effectif donné à l'ennemi, celui des Thai Noirs de Long-Nai dont le chef fut fusillé.

Les Kha autres que Phu-Noi ont gagné la brousse et naturellement ravitaillé les pirates toutes les fois qu'ils n'ont pas pu faire autrement.

Seuls quelques Ho et Méo, une centaine au plus, faisant d'ailleurs cavaliers seuls, nous ont franchement aidé : ils ont taillé des croupières aux petits détachements pirates et aux isolés.

Quant aux Phu-Noi, il est certain qu'ils ont non seulement ravitaillé les pirates mais encore, forcés peut-être, travaillé aux retranchements de Phong-Saly. On a soupçonné les chefs de groupe Phaya-Soulinia et Phaya-Souline d'avoir donné aux pirates une aide plus effective sans en avoir toutefois de preuve absolument convaincante.

Il serait d'ailleurs injuste d'appeler trahison l'attitude des indigènes qui ont pu ne céder qu'à la force et, impressionnés par quelques succès des pirates suivis du départ de nos troupes, croire à la durée de l'occupation Chinoise.

V. -- DE 1916 A 1930

« Un arrêté du Gouverneur général du 21 janvier 1915 crée un Territoire militaire comprenant l'ancienne province de Laichau et l'actuel V^e Territoire. Cette union toute artificielle de deux régions absolument distinctes ne répond pas à la situation et un nouvel arrêté du 21 mars 1916 crée le V^e Territoire, chef-lieu Muong-Khoua ».

Deux délégations sont installées à Ouneua et Bounneua.

La première comprend les Muong-Ou, la deuxième les tassengs de Bounneua, Bountay, Muong-Yo et le pays Phu-Noi.

Outre les délégations, le Territoire comprend l'ancien Khouen de Muong-Houen — Xieng-Houng (tassengs de Muong-Houn, Muong-Va, Muong-Ahine, Ngay-Taeu) et le tasseng de Muong-Khoua, tous deux détachés de la province de Luang-Prabang (Arrêté du 5 septembre 1916 du Résident supérieur au Laos).

A partir de 1916 la densité de notre occupation va décroissant dans le sillon Lu où avec les 4 postes que nous tenons encore actuellement nous avons occupé aussi pendant un certain temps Na-Mak et Muong-Yo. Jusque fin 1919 le Territoire est occupé par des unités de trois régiments (RTA — 1^{er} RTT — 2^e RTT) et une brigade de garde indigène; on n'a pas grands renseignements sur leur répartition dans les différents postes.

En 1917, le chef-lieu du Territoire est transféré à Muong-Houn; en 1921, il est installé à Phong-Saly au milieu du pays Phu-Noi qui est enlevé à la délégation de Bounneua; en 1923 et 1924, les délégations de Bounneua et Ouneua sont respectivement transférées à Bountay et Outay.

Au début de 1930, le détachement qui tenait Bounneua est remplacé par une demi-section de garde indigène.

L'occupation du Territoire au 1^{er} août 1930 est la suivante :

Un bataillon de deux compagnies du 1^{er} RTT (Etat-major Phong-Saly) :

13^e compagnie : 2 sections à Outay — 1 section à Ouneua;

14^e compagnie : 2 sections et 1 section de mitrailleuses à Phong-Saly
— 1 section à Bountay.

L'effectif de ces unités comprend 1/2 d'Annamites, 1/4 de Tho, 1/4 de montagnards locaux (Phu-Noi et Lu).

Une brigade de garde indigène : 3 sections à Phong-Saly — 1/2 section à Muong-Khoua — 1/2 section à Bounneua — quelques hommes au poste de transit de Hatsa.

Une trentaine de partisans de la police rurale sont répartis dans les différents postes du Territoire. Aux mêmes postes sont rattachés environ 200 partisans qui seraient convoqués et armés au moment du besoin.

La fin des opérations de la colonne FRIQUEGNON marque le début d'une ère de tranquillité qui a duré jusqu'à ce jour. Quelques actes isolés de petite piraterie ont toutefois pendant assez longtemps tenu la troupe en haleine.

En février 1917, on parle de l'attaque probable du Territoire, ou de la Haute Birmanie, par une bande importante commandée par les Allemands (600 fusils croit-on) et qui comprendrait une partie des pirates Cantonais de 1915 ; puis l'affaire se réduit à la circulation de 60 Cantonais dans la partie des Sip-Song-Panna Chinois qui confine à la délégation de Bountay.

En mars une centaine de Chinois armés, chargés d'opium, franchissent la frontière ; par Nattenh Bountay Phong-Saly ils gagnent Muong-Ahine puis la haute Rivière Noire ; nos détachements manquent la bande de deux jours.

En octobre 1917 80 pirates Chinois viennent piller le village de Xieng-Seo (délégation d'Outay) ; les pillards qui ont 10 heures d'avance sur notre détachement d'Ouneua peuvent regagner la frontière en toute tranquillité.

Le 10 novembre c'est le village de Khouang-Phia (N.-O. d'Outay) qui est attaqué : les agresseurs échappent à nos détachements.

En 1922, une bande pirate se heurte à nos partisans au nord d'Ouneua et subit quelques pertes.

En 1924, quelques pirates, Yao de Chine semble-t-il, attaquent le bivouac d'un surveillant européen des P. T. T., tuent un domestique annamite et s'enfuient ; nos détachements ne peuvent les rejoindre en territoire français.

La même année, une bande pille, au nord d'Ouneua, deux villages de la région frontière et repasse en Chine sans être inquiétée.

En 1925, une bande qui pille Bo-Sao (est d'Ouneua) rentre en Chine avant d'avoir pu être rejointe.

En février 1927, les pirates attaquent sans succès un convoi sur la piste Apatiai — Malitao. En avril, un Chinois nommé MA-TUANG-TSANG veut se venger de la saisie d'un convoi d'opium opérée au IV^e Territoire, il attaque le poste de Muong-Nhié sans succès d'ailleurs. Les détachements

mobiles d'Outay et d'Ouneua grossis de partisans Lu se portent vers Apatai pour leur couper la route du retour; ils aperçoivent les pirates mais ceux-ci sont déjà en territoire Chinois; nos détachements ne peuvent les attaquer.

En 1929 quelques rapt de buffles dans la délégation d'Outay.

Fin mai 1930 les habitants de Keu-Cha-Sine, village Ho situé au nord de Malitao, sur la frontière même, font preuve d'une rare couardise en se laissant piller par deux Chinois, armés de coupe-coupe et de bâtons, qui tuent le chef de village.

A noter, à propos, de ces actes de piraterie, qu'ils sont tous exécutés d'octobre à mai c'est-à-dire en bonne saison et que la profondeur des coups de main est toujours calculée de manière que les détachements de nos postes frontière ne puissent rejoindre leurs auteurs en territoire français.

Seul l'armement des villages frontière mettrait probablement un terme à la petite piraterie, mais il n'est pas sans danger: danger de voir filer en Chine, où ils valent 150 piastres, les fusils 1874 que nous pouvons distribuer.

A noter aussi que les pillards de Keu-Cha-Sine auraient augmenté leur butin de quelques fusils, si nous avions eu l'imprudence d'en distribuer aux habitants...

Si, les quelques incidents de frontière ci-dessus mis à part, le calme règne au Territoire, il n'en est pas toujours de même chez nos voisins des Sip-Song-Panna où les bandes de Cantonais profitant de l'état anarchique de la Chine circulent assez librement.

Les réguliers Chinois luttent cependant contre eux en 1918, mollement semble-t-il; jusqu'en 1927 ces Cantonais restent à peu près tranquilles. Un des leurs, le « général Ko », qui avait succédé à son père comme gouverneur des Sip-Song-Panna, puis avait été congédié, met à profit la lutte entamée par le TAO-YIN de Pou-Eurl et Szémao contre le Directoire de Yunnanfou; il fomente une révolte aux Sip-Song-Panna et fait assassiner le mandarin de Muong-Poung (décembre 27).

Il expulse le personnel des salines de Bohé qui, avec une quarantaine d'hommes armés, emprunte pendant deux jours notre territoire pour échapper aux révoltés.

Ko est battu en 1928 par les réguliers Chinois et se réfugie en Haute Birmanie.

A la fin de la même année il repasse le Mékong, mais à ce moment le TAO-YIN a fait la paix avec le Directoire, il a les mains libres pour agir contre Ko et ses alliés Lu. Le fortin de Sieng-Tung où les rebelles tiennent garnison est bombardé, puis les troupes régulières prennent l'ouvrage au prix

de lourdes pertes (100 tués dit-on) ; les révoltés fuient pour la seconde fois en Haute Birmanie. Ils n'ont pas fait parler d'eux en 1929 et dans le 1^{er} semestre de 1930.

Les postes frontière Chinois n'ont pas toujours une garnison permanente de réguliers et en particulier ceux de l'ouest ; les relations de service entre officiers Français et fonctionnaires Chinois sont rares dans l'Ouest, assez fréquentes dans le nord (entre le délégué d'Outay et le sous-préfet de Muong-Lé). Ces relations sont toujours cordiales, mais la solution des questions traitées varie selon les fonctionnaires Chinois qui commandent à Muong-Lé et qui changent souvent ; tous sont courtois, mais les uns travaillent et s'occupent de la police frontière, les autres se contentent de fumer l'opium.

L'histoire politique du Territoire de 1916 à 1930 n'est guère marquée que par l'exode en Chine d'un certain nombre de villages Lu parfois accompagnés de leurs vassaux Kha (1917-1921) et les efforts faits par l'administration pour repeupler les régions désertées (1924-1930). On notera que les exodes ont eu souvent pour cause les travaux de route et le portage qui pendant longtemps, sans qu'il soit possible de l'éviter, ont pesé lourdement sur nos administrés.

En 1917 les habitants de Xieng-Fa (Tasseng de Bounneua), qui avaient réintégré leur village en 1908-09, émigrent à nouveau aux Sip-Song-Panna ; ils sont suivis en 1918 par le village de Boun-Neua et, en 1921, par Xieng-Pi, village du tasseng de Muong-Yo.

En 1920 sept villages de la délégation d'Ouneua passent en Chine.

La rentrée des villages Lu et Kha dans le tasseng de Bounneua commence en 1926 (Sen-Long-Tiane) ; 1927 voit la rentrée de quelques familles Kha-Bit, de deux villages Phu-Noi et de la moitié du village de Xieng-Pi. En 1929 un Chao-Mom en disponibilité, parent des Chao-Mom d'Outay et Ouneua, vient s'installer à Bounneua avec 15 familles. Il reste encore beaucoup à faire pour que la population du tasseng soit celle de 1914.

La rentrée des villages de la délégation d'Outay a commencé en 1924 par celle d'un village Yao, elle s'est poursuivie les années suivantes mais est, elle aussi, loin d'être terminée.

On peut évaluer à 500 le nombre des habitants qui ont réintégré le Territoire de 1924 à fin 1929.

Si, depuis 1924, il y a eu des rentrées, il y a malheureusement eu aussi l'exode de tout ou partie de quelques villages Laotiens du Nam-Ou (en particulier la totalité du village de Hat-Kha) ; les partants de 1929, à la suite de l'exceptionnelle mauvaise récolte de 1928 et sans doute aussi pour fuir

les réquisitions de piroguiers qu'impose l'important trafic du Nam-Ou, ont émigré au nombre de 50 environ dans la province de Luang-Prabang.

Quant à la vie administrative, elle s'est écoulée sans grands heurts depuis que nous tenons sérieusement le pays.

L'administration indigène est contrôlée par le Chef du IV^e Bataillon du 1^{er} RTT, Commandant du Territoire, et ses deux délégués d'Outay et Bountay.

Cette administration, théoriquement la même que celle des autres provinces civiles du Laos, en diffère cependant dans les deux délégations.

Le Territoire n'a qu'un seul Nai-Khoueng qui devrait avoir sous son autorité tous les Nai-Kong et Tasseng ; pratiquement il ne commande qu'aux tassengs de Muong-Va Muong-Ahine Ngay-Tay Muong-Khoua, au clan Phu-Noi et au groupe A'Kha de Phaya-Sum-Phu qui composent ce que l'on appelle le Muong de Phong-Saly.

Dans la délégation de Bountay les Tassengs de Bounneua Muong-Yo et Bountay n'ont aucun rapport avec le Nai-Khoueng de Phong-Saly et n'ont de relations qu'avec le Délégué.

Dans la délégation d'Outay les Chao-Mom d'Outay et d'Ouneua ont été dès le début de notre occupation nommés Nai-Kong ; quoique fonctionnaires Laotiens appointés, ils continuent comme par le passé à administrer leur circonscription selon leurs coutumes traditionnelles ; ils ignorent eux aussi le Nai-Khoueng de Phong-Saly et n'ont de relations qu'avec le Délégué d'Outay ; leurs administrés eux-mêmes ignorent leur titre de Nai-Kong et ne les désignent que par leur titre de Chao-Mom.

Le Chao-Mom d'Ouneua administre les tassengs d'Ouneua et Ngay-Neua, celui d'Outay le tasseng d'Outay.

Les seules relations que puissent avoir les habitants des délégations d'Outay et Bountay avec le Khoueng de Phong-Saly sont d'ordre judiciaire ; pratiquement les Lu et leurs vassaux ne portent jamais leurs affaires au tribunal du Khoueng, celles-ci sont jugées par les autorités Lu ; seuls les crimes ou délits qui sont de la compétence du tribunal résidentiel peuvent les amener devant une juridiction du chef-lieu.

Dans le Muong de Phong-Saly Phaya-Sumphu, chef d'un groupement A'Kha, dépend du Nai-Khoueng sans l'intermédiaire d'un Tasseng, de même les cinq chefs de groupe du clan Phu-Noi.

A la suite de petites difficultés, provenant surtout de son éloignement du chef-lieu, le tasseng de Muong-Khoua a été divisé en cinq groupes dépendant directement du chef de poste de garde indigène ; cette solution adoptée en 1929 était toute provisoire, la nomination d'un Naikong à

Muong-Khoua au début de 1930 a permis de revenir à une situation normale : les chefs de groupe, parmi lesquels le Tasseng lui-même, dépendent maintenant du Nai-Kong ; le Nai-Kong de Muong-Khoua dépend du Nai-Khoueng de Phong-Saly.

A noter que jusqu'ici, en raison des fréquentes mutations du personnel du Khoueng et de la valeur parfois médiocre de ce personnel, les Commandants de Territoire ont trop souvent dû faire de l'administration directe.

VI. — CONCLUSIONS

La plupart des travaux historiques exécutés au Territoire depuis 15 ans concluent par une charge à fond contre le mode d'occupation qui a été le nôtre au cours des 20 années qui ont précédé les incidents de 1914. On ne se conformera pas complètement à l'usage établi par les prédécesseurs : on insistera sur le fait que nos ennuis de 1914 sont venus de l'extérieur, en temps de guerre européenne, et qu'en 20 ans les seules populations frontalières du Territoire n'ont rien esquissé qui ressemble, même de loin, à une révolte.

Missions pacifiques, reconnaissances de petits détachements, occupation précaire de certains points par de faibles forces, on retrouve tout cela dans la plupart de nos colonies et bien rares sont celles où notre premier acte a été l'occupation en force.

Dans le Haut-Laos la « Conquête des cœurs » a dû laisser de côté les cœurs Lu des Muong-Ou qui n'étaient pas disposés à se laisser gagner ; quant aux petits détachements qui ont remonté le Nam-Ou, ils n'ont pas tiré un coup de fusil.

Tout le sud du Territoire est passé sans le moindre incident au royaume de Luang-Prabang (la région de Bounneua il y a plus de deux siècles). Sans doute, en raison des faibles forces de police dont ils disposaient, les fonctionnaires qui ont servi aux Muong-Ou jusqu'en 1912 y ont mené une existence pénible, moralement surtout, car les blessures d'amour propre ne leur ont pas été épargnées. Ces fonctionnaires comme beaucoup de leurs aînés méritent toute notre admiration et parmi eux surtout ceux qui comme l'inspecteur NOLLIN ont su parler sec et agir mieux encore. Mais pouvait-on faire mieux dans un pays qu'on estimait valoir peu de sacrifices et dont par ailleurs (des documents officiels en font foi) on se désintéressera complètement en 1912 ?

Il est certain que la présence, dès 1895, d'une brigade de garde indigène dans les Muong-Ou eût été fort utile et aurait en particulier mis un terme à la jactance des Lu, mais on estime que c'est à l'envoi de cette unité que devait se borner ce qui pouvait être fait à l'époque. Cette brigade nous

aurait-elle évité les bandes de 1914 ? On ne le pense pas, elle aurait cependant très certainement pu tenir dans ses postes d'Ouneua et Outay.

On n'en conclura pas que la présence au Territoire de 3 unités dont deux de tirailleurs est inutile ; on notera seulement que l'occupation par les troupes régulières est coûteuse, qu'elle ne va pas sans convois dont l'exécution est odieuse aux indigènes et qu'elle est suivie logiquement des travaux de piste toujours impopulaires (l'exode des Lu l'a bien montré) ; par contre l'occupation par des miliciens dont l'encadrement Européen est faible et qui vivent sur le pays de la vie de ses indigènes, est toujours économique.

Le dispositif actuel se justifie d'ailleurs amplement par la place qu'il tient logiquement dans un système militaire de protection de notre frontière qui va de Lao-Kay à Bountay ; il trouve une justification de plus dans l'anarchie Chinoise et la menace qu'elle constitue pour la sécurité des régions frontalières de l'Indochine, anarchie qui n'existait pas au moment de notre première occupation du Territoire.

CHAPITRE V

CONSIDÉRATIONS D'ENSEMBLE

Le V^e Territoire Militaire est l'enfant pauvre du Laos qui est lui-même le seul déshérité des pays de l'Union.

Dans tous les domaines beaucoup à son passif, pas grand'chose à son actif.

Pays de vie difficile où le climat éprouve durement les Européens et les indigènes des autres provinces de l'Indochine, il n'est même pas clément à ceux qui l'habitent depuis des siècles.

On y accède après un voyage long, souvent pénible et la rançon de tout déplacement à l'intérieur du Territoire est au moins la fatigue, parfois la maladie.

Une population clairsemée, en majorité fort arriérée et qui ne tend pas à s'accroître, y vit chichement des ressources d'un sol avare qui suffit à peine à la nourrir.

Les traités ont attribué à la Chine les seules régions qui auraient pu donner quelque valeur à cette partie du Haut-Laos, celles des 7 Panna de la rive gauche du Mékong, très peuplées et grandes productrices de thé et de sel. Pas de possibilité d'un développement économique quelconque, sinon à très longue échéance et seulement si l'on parvient à repeupler la région.

Pour les Européens c'est l'isolement et le manque du confort le plus élémentaire.

Les transports grèvent lourdement le prix de revient du matériel commandé dans le delta Tonkinois ou le bas Laos par les particuliers et l'administration ; on n'a pas grand'chose même en dépensant beaucoup d'argent.

Les crédits alloués sur le budget local sont très réduits, c'est avec les plus grandes difficultés que l'on parvient à éviter la ruine des bâtiments appartenant à l'autorité civile et à entretenir ou constituer l'ameublement du Territoire et des délégations, ameublement qui est resté jusqu'ici très rudimentaire.

Quant aux installations militaires, elles sont dans tous les postes classées sous la rubrique « camps provisoires » et, comme telles, leur entretien incombe non pas au riche Service de l'Artillerie, mais au 1^{er} RTT qui ne peut leur consacrer que des sommes insignifiantes ; le provisoire dure depuis 15 ans à Ouneua, Outay et Bountay, à Phong-Saly depuis près de 10 ans.

Et voilà pour le passif ; voyons maintenant l'actif.

Le V^e Territoire Militaire, malgré l'étendue de sa frontière commune avec la Chine, est fort tranquille ; de jeunes officiers désireux de faire leurs premières armes peuvent, dans le secret de leur cœur, le déplorer, mais ceux qui détiennent le pouvoir civil ne songent qu'à s'en réjouir. Il n'est cependant pas interdit aux premiers d'espérer accrocher un jour quelques pirates après une poursuite sportive.

Dans l'ensemble la population est sympathique et facile à commander ; un gros effort lui a été demandé jusque vers 1926 pour la construction des pistes indispensables, mais les travaux de route non payés se réduisent maintenant à l'entretien annuel des pistes existantes.

Cette population apprécie la tranquillité qu'elle doit à notre occupation qui a mis fin à la grande piraterie ; elle exécute de bonne grâce les travaux indispensables qui lui sont demandés.

Si les tournées dans le Territoire sont pénibles, du moins offrent-elles au voyageur, au milieu de paysages quelquefois fort beaux, le spectacle très divers de tribus dont les mœurs et le costume sont souvent extrêmement curieux.

Si la lenteur avec laquelle les résultats viennent ici récompenser l'effort et si l'inertie de ses administrés ne le rebutent pas, l'officier chargé de fonctions civiles s'intéressera à la modeste vie économique du territoire, aux cultures, aux moyens de remédier aux disettes et de faciliter les échanges ; si l'ethnographie le tente, il augmentera la petite documentation qui existe déjà sur la question dans les archives des différents postes.

En tous cas l'installation de son personnel le forcera à remuer des briques, des bois et de la chaux pour entretenir ce qui existe ou, plus rarement, construire du neuf.

Il y a dans tout cela de quoi intéresser ceux qui viennent chercher aux colonies autre chose que la vie facile des grands centres.

Enfin et surtout on aura au Territoire l'indépendance et cela seul peut, pour nombre d'officiers, rendre créditeur le bilan que l'on a essayé de tracer ci-dessus.

On entendait un jour à Chamonix un élégant jeune homme demander ironiquement à un vieux guide quel intérêt pouvaient bien trouver ses clients à l'escalade des nombreuses aiguilles rocheuses de la région ; le guide après avoir toisé fort dédaigneusement son interlocuteur, lui a répondu simplement : « Pour y aller, Monsieur, il faut avoir l'amour ! ».

On croit qu'il faut aussi avoir « l'amour », l'amour de la vie libre et sportive de la brousse pour être heureux au V^e Territoire Militaire auquel un de ceux qui l'ont commandé trouvait le « charme de certaines femmes laides ».

Phong-Saly, octobre 1930.

ANNEXE II

TABLEAUX ET NOTICES

	Pages
I. — Renseignements atmosphériques	137
II. — — — démographiques	138
III. — Renseignements sur la production	139
IV. — Mercuriales	140
V. — Itinéraires (1)	141
VI. — Notices sur différents combats de 1915	170
VII — Bibliographie	177

(1) Voir annexe I. — Croquis n° 4.

I. — RENSEIGNEMENTS ATMOSPHERIQUES

a) — TEMPÉRATURES (en degrés centigrades).

Moyennes mensuelles des maxima et minima enregistrés journellement dans les différents postes du Territoire.
(Chiffres de 1929-30 pour Phong-Saly, Outay, Bounneua et Muong-Khoua. Moyennes des quatre dernières années pour Ouneua).

POSTES	ALTITUDE en mètres	J	F	M	A	M	J	J ^t	A	S	O	N	D
Phong-Saly.	1.420	15.9	14.2	14.1	19.1	18.5	21.7	20.9	22	21.3	20.1	20.7	15.9
Ouneua.	900	16.6	19.2	21.8	24.2	24.4	25.2	26	26.2	24.6	21	17.5	15.8
Outay.	775	15	18	20	22	24	27	27	26	23	20	18	15
Bounneua.	900	15.6	16.2	18.6	20.6	22.7	23.3	23.6	23.5	23.4	21.7	17.9	15.9
Boutay.	520	20	21	21	26	28	29.5						
Muong-Khoua.	260							29.5					

b) — HAUTEUR DES PLUIES (en millimètres)

(Chiffres de 1929-30 — Pas de renseignements précis pour Outay Bounneua et Muong-Khoua).

POSTES	ALTITUDES en millimètres	J.	F.	M.	A	M.	J.	J ^t	A.	S.	O.	N.	D.	TOTAL
Phong-Saly.	1.420	»	48.5	39.2	172.6	255.5	214.7	400.5	336.4	112.5	49.0	15.0	»	1.643.9
Ouneua.	900	22.5	23.2	133.8	131.7	219.1	221.6	492.3	272.5	264.7	12.7	7.4	2.7	1.801.0
Outay.	775													
Bounneua.	900													
Boutay.	520			53.7	82.5	245	366.1							
Muong-Khoua.	360													

II. — RENSEIGNEMENTS DEMOGRAPHIQUES

en 1930

TRIBUS	HOMMES	FEMMES	ENFANTS	TOTAL
Kha-Bit	100	110	90	300
Kha-Khmu.	2.000	2.200	1.800	6.000
Kha-Phai.	450	550	500	1.500
Phu-Noi.	3.800	3.600	2.600	10.000
Lu.	1.000	1.100	900	3.000
Yang.	50	80	70	200
Laotiens.	750	900	850	2.500
Thai-Noirs et Thai-Blancs.	250	280	270	800
Thai-Neua.	60	75	65	200
Ho-Allo.	700	850	950	2.500
Yao.	300	300	400	1.000
Meo.	130	140	130	400
A'Kha.	800	1.100	900	2.800
Kha-Seng.	55	75	70	200
Européens.	29	1		30
Annamites (1).	360	100	40	500
Tho (2).	70			70
Chinois.	25	30	45	100
TOTAL				32.100

(1) Fonctionnaires. — Militaires. — Gardes indigènes. — Commerçants.
 (2) Tirailleurs.

NOTA. — Ces chiffres sont ceux donnés par l'Administration indigène, il semble qu'ils ne correspondent pas exactement à la réalité et que la population du territoire soit voisine de 40.000 habitants (densité 2.5 au km²).

III. — PRODUCTION ANNUELLE (en tonnes).

Les renseignements ci-dessous ont été fournis par l'Administration indigène.

PRODUITS	MUONG DE PHONG-SALY	DÉLÉGATION OUTAY	DÉLÉGATION BOUNTAY	TOTAL
Paddy.	4.800	750	3.700	9.250
Mais.	27	10	33	70
Coton.	6	2	0.4	8.4
Tabac.	2	2.5	4	8.5
Opium.				(1)
Sticklac.	21	0.5	0.5	22.0 (2)
Sel.		60	30	90
Chaux.	10	15	20	45

(1) Il n'a pas été possible d'avoir un renseignement de quelque valeur sur la production annuelle de l'opium ; on estime à 3 tonnes les quantités qui ne sont pas consommées sur place.

(2) Exportées en presque totalité sur Luang-Prabang.

IV. — MERCURIALE (en piastres).

PRODUITS	UNITÉ	PHONG-SALY	OUNEUA	OUTAY	BOUN-NEUA	BOUN-TAY	MUONG-KHOUN
Alcool de riz.	Litre	0.50	0.40	0.3-0.5	0.50	0.4-0.6	0.50
Bœuf.	Unité	30-35	20-30	20-30	25		25
Buffle.	—	30-40	25-35	25-35	30-32	25-30	20
Canard.	—	1.00	0.60	0.60	0.80	0.60	0.80
Canne à sucre.	Kilo	0.06	0.05	0.05			
Chapon.	Unité	1.50	1.00	1.00	0.80		1.00
Cheval de bât.	—	50-60	50-60	50-60	30-50		
Cheval de selle.	—	60-80	60-80	60-75	50-70		
Chèvre.	—	4-5			3-6		
Coton.	Kilo	0.20	0.15	0.15	0.11	0.50	0.30
Fer en barre.	—	0.45			0.23		0.40
Maïs.	Tonne	60.00	30.00	30.00	40.00	42.00	20.00
Mulet du Yunnan.	Unité	100-150		80-150			
Œufs.	—	0.033	0.02	0.025			0.03
Opium.	Kilo	26.00	26.00	26.00	24-32	28.00	26.00
Paddy.	Tonne	80.00	45.00	45.00	40-80	42.00	42.00
Poisson.	Kilo	0.20			0.25	0.20	0.40
Pétrole.	Litre	0.50		0.80			0.35
Porc.	Unité	10-25	10-20	10-20	0.18	0.17	
Pomme de terre.	Kilo	0.70	0.10	0.12			
Poulet.	Unité	0.25-0.80	0.2-0.7	0.2-0.7	0.26 0.35	0.50	0.25
Sel	Kilo	0.19	0.06	0.07	0.07	0.07	0.10
Sticklac	Tonne	58.00					50.00
Tabac	Kilo	0.50	0.60	0.60	0.40	1.00	0.80
Thé.	—	0.80	0.35	0.35	0.40	1.00	
Viande de bœuf.	—	0.40	0.20	0.20			
Viande de porc.	—	0.40	0.25	0.26	0.26	0.28	0.28

NOTA. — Deux chiffres indiquent une variation de prix qui est fonction de la qualité ou de la grosseur ou encore de la saison.

V. — ITINERAIRES

A. — VOIE DE TERRE

Les temps de marche s'entendent pour un cavalier marchant sans s'occuper de son convoi et faisant en moyenne 4 kilomètres à 5 km. 500 à l'heure (arrêts non compris); tous les itinéraires ont été parcourus en saison sèche et par beau temps.

Ces temps de marche sont à majorer d'un quart pour un petit détachement marchant avec un convoi d'une dizaine de chevaux, d'un tiers si ce convoi comprend de 50 à 100 chevaux.

En saison des pluies et dans les sentiers les majorations ci-dessus devront souvent être doublées.

Les distances en italique ont été mesurées à la chaîne.

ITINÉRAIRE	DISTANCE EN KILO- MÈTRES	TEMPS DE MARCHE	OBSERVATIONS
		Heures	
R) CHEMINS MULETIERS			
(Tous ces chemins sont bons dans le V ^e Territoire militaire).			
R1) Lao-Kay — Phong-Tho — Ma-Xa-Phing — Lai-Chau — Phu-Den-Dinh — Hatsa Phong-Saly — Outay — Ouneua — Taloupin.			
(Allure 5 kilomètres à 5 km. 500).			
Lao-Kay.	19	3.30	Etape très facile (piste automobile).
Ba-Xat (poste militaire, télégraphe).	26	5	Rampe assez raide pour l'accès au col des Sangsues.
Muong-Houm (poste militaire, télégraphe).	17	3.30	Bac après Muong-Houm.
Gîte de Ngai-Cho (Sala gardée).	21	4.30	Montée assez dure au col des Nuages.
Yen-Yen-Sung.	24	4.40	Etape facile.
Phong-Tho (poste militaire, télégraphe).	27	7	A Phong-Tho relève des chevaux. De novembre à avril, on peut aller de Phong-Tho à Laichau par voie d'eau (Voir E-9).

ITINÉRAIRE	DISTANCE EN KILO- MÈTRES	TEMPS DE MARCHÉ	OBSERVATIONS
Xeo-Leng (Sala non gardée)	28	6	Etape difficile. Terrain moyennement accidenté. Relève des chevaux à Ma-Xao-Phing.
Ma-Xao-Phing (poste de G-L).	28	6	Bac à Chinh-Nua.
Chinh-Nua.	18	3.40	Étape facile. Bac sur la Rivière Noire en arrivant à Laichau. Très bon chemin.
Laichau (poste militaire et de G-I, télégraphe).	13.5	2.30	Vallée du Nam-Lai ; à gauche rizières de plaine.
Muong-Toung.	17	3	Vallée du Nam-Hé puis col à 1.000 mètres, puis autre vallée qui va en s'élargissant.
Gîte de Nam-Hé.	24	4.25	Après 2 cols on retombe dans la vallée du Nam-Hé puis par un autre col dans celle du Nam-Kong, col, descente puis route de plaine. 3 kilomètres avant le gîte : village de Po-Boi.
Gîte de Muong-Tia.	28.5	5.10	Rampe très dure puis descente sur le Nam-Po ; montée à flanc de coteau puis route de crête jusqu'au col du gîte. Crêtes nues après le Nam-Po.
Gîte de Kano.	25.5	4.45	Chemin de crête, traversé d'un massif puis vallée du Nam-Tun. Cascade à 3 kilomètres de la sala.
Sala Phudendinh (gardée).	24.150	4.35	A 3 kilomètres de la sala : col limite des IV ^e et V ^e Territoires Militaires. Quelques crêtes boisées — Grandes espaces de paillotte.
Sala Py-No (gardée).	34.250	6.30	Montée d'une heure puis descente sur affluent du Nam-Houn (Sala des courriers). Remontée à flanc de coteau, fortes montées et descentes avant Py-No. Paillotte après le col de Py-No.
Lao-Fu-Chai (village Ho-Sala).	14.9	2.50	Première heure facile puis route pénible à flanc de coteau. — Paillotte.

ITINÉRAIRE	DISTANCE EN KILO- MÈTRES	TEMPS DE MARCHE	OBSERVATIONS
		Heures	
Chang-Fou-Tsou (Sala, vil- lage Allo à 1/2 heure de la Sala).	20.7	4.10	Etape facile. Chemin de crête jusqu'au Nam- Song puis pendant vingt minutes à flanc de coteau le long du Nam-Du.
Hatsa (poste de G1).	21.6	3.40	Etape facile. Montée à flanc de coteau le long de la vallée du Nam-Ly puis palier. Col à 6 kilomètres de Phong-Saly entre bassin Nam- Ly et Nam-Fan.
Phong-Saly (poste militaire, et de G1, télégraphe).	25	4.25	Palier jusqu'à Khoun-Souk puis montée et forte descente sur le Nam-Long (15 kilomètres de Phong-Saly). Montée puis descente sur le Nam- Thé-Leng (45' de la Sala). Région assez boi- sée dans la seconde moitié du trajet.
Sala Dubbe non gardée).	0	1.40	Paillote. Forte descente avant le Nam-Putt.
Sala Nam-Putt (gardée).	22	4.30	1 h. 30 de montée très dure puis route de crête facile et descente de 40' sur les rizières de Ngay-Neua. Nombreux boqueteaux surtout dans la première moitié du trajet.
Ngay-Neua (gros village Lu).	30	6	Montée de 2 h. 30 en forêt dure au début puis plus douce. Col du Kiu-Sili. Paillote (Boque- teaux dans les fonds). A une heure de Sop- Soum rizières.
Sop-Soum (village Yang).	26	5	Montée de 3 heures rarement dure puis col Ta- San, descente. Terrain la plupart du temps boisé ; 40' de rizières avant le poste.
Outay (poste militaire, vil- lage Lu, télégraphe).	27	5	Le long du Nam-Ou jusqu'au gué de Ban-Pho 2 heures. Ban-Bo-Tai 2 h. 30 de rizières avant le poste.
Ouneua (poste militaire, té- légraphe, village Lu).	28	6.05	Vallée du Nam-Ou beaucoup plus ouverte qu'au sud d'Ouneua. Xieng-Seo 2 heures village Lu, Lantoui village Thai-Neua 1 h. 50. Borne fron- tière 2 h. 15.

ITINÉRAIRE	DISTANCE EN KILO- MÈTRES	TEMPS DE MARCHE	OBSERVATIONS
Borne frontière près du vil- lage chinois de Taloupin.		Heures	Nombreuses traversées du Nam-Ou. Rizières de plaine cultivées près des villages, ailleurs d'autres incultes ; le reste du temps paille.
R2) Lai-Chau — Dien-Bien-Phu — Sop-Nao — Muong-Khoua. (Allure moyenne 5 kilomètres à 5 km. 500).			
Laichau (sur R1).	13.5	2.30	Voir R1. (route 1).
Muong-Toung.	25	5	Terrain accidenté.
Abris Pavie (Sala gardée).	24	5	Terrain accidenté.
Muong-Mouen (village Thai).	20	4	Etape facile.
Muong-Poung (village Thai).	21	4	Etape facile.
Dien-Bien-Phu (poste mili- taire, télégraphe).	35	6.30	Relève des chevaux, 2 h. 15 en plat jusqu'à Ban-Nam-Hé puis dure montée, forte descente dure montée jusqu'à la Sala.
Sala Tay-Chang (gardée).	27	5	Descente en forêt jusqu'au Houei-Houn (2 heures de Sop-Nao). Houei-Houn village Thai Noir et Laotien. Rizières. Montée puis descente sur la Nam-Noua.
Sop-Nao (village Laotien, télégraphe).	32.5	6	Montée descente puis rizières de Nam-Nga-Na- Son. Vallée du Houei-Song. Col à la tête de la vallée puis route à flanc de coteau. On suit un grand cirque avant d'arriver au village.
Lao-Ly (village A' Kha- Luma).	15.350	3	Route à flanc de coteau ou route de crête puis longue descente sur la vallée du Nam-Ou. Fo- rêt ou rays en arrivant au Nam-Ou.
Muong-Khoua (poste de C1 télégraphe).			

ITINÉRAIRE	DISTANCE EN KILO- MÈTRES	TEMPS DE MARCHÉ	OBSERVATIONS
		Heures	
R3) Laichau — Muong-Nhié — Apatiai — Malitao — Ouneua			
(Allure moyenne après Muong-Tia 4 km.).			
Laichau (sur R1).	54.5	10	Voir R1.
Muong-Tia.	32	7.30	Piste médiocre.
Quang-Lam.	25	6	Etape difficile.
Muong-Toung.	20	4.30	Sentier assez bon.
Muong-Nhié (poste de G1).	23	6	Etape pénible.
Pou-Fang.	26	7	Etape pénible.
Apatiai.	45	11	2 étapes pénibles.
Malitao (village Ho).	26.5	5.50	Très forte côte après Malitao. A 8 à 9 kilo- mètres d'Ouneua village Ho de Bo-Sao (Sali- ne).
Ouneua (sur R1).			
R4) Diên-Biên-Phu — Sonla — Ta-Bu.			
(Allure moyenne : 5 kilomètres à 5 km. 500).			
Dien-Bien-Phu (sur R2).	20	3.40	1 h. 15 en plaine. Dure montée, col puis des- cente.
Muong-Phang.	22	3.35	Montée. Col. Descente très dure. Rizières.
Muong-Bang.	22	4	Trois heures de marche puis Muong-Boun (montée puis descente sur le Nam-Co). Falai- ses calcaires, pentes verdoyantes. Rizières.
Muong-Houa.	11	2.15	Traversée Nam-Oua. Col. Plaine de Tuan-Giao.
Tuan-Giao.	16	3.05	Sentier et route. Sentier raide pendant 2 km. 500
Ban-Fa-Din.	68	12	Deux étapes (piste automobile).
Sonla.	29.5	5.20	Un étape (piste automobile).
Ta-Bu.			
R5) Lao-Kay — Chapa — Binh-Lu — Phong- Tho.			
(Allure moyenne : 6 kilomètres. Quelques temps de trot).			
Lao-Kay (sur R1).			1 h. 30 d'auto.
Chapa.	15	2.30	Une heure de bonne route en terrain découvert 1 h. 30 de forêt. Route caillouteuse.

ITINÉRAIRE	DISTANCE EN KILO- MÈTRES	TEMPS DE MARCHE	OBSERVATIONS
Loquiho.	28	5.30	Chemin mauvais au départ. Puis tracé horizontal. Route toute en montées descentes et lacets pendant 2 h. 30 avant Binh-Lu.
Binh-Lu.	48	8.10	Après 3 h. 30 de marche ligne de partage des eaux puis vallée du Nam-Mu.
Phong-Tho (sur R1).			
R6) Phong-Saly — Bountay. (Allure moyenne : 5 km. 500).			
Phong-Saly (sur R1).	13	2.15	Palier jusqu'au col de Mon-Chao-Long, puis descente et montée assez douces. Paillote quelques boqueteaux.
Sala Nam-Poun (à proximité village Phu-Noi).	13.700	2.20	Chemin la plupart du temps en palier à flanc de coteau.
Sala de Mon-Chao-Noi (à proximité village Phu Noi).	21	3.45	Route de crête presque plate après la montée du cirque de Mon-Chao-Noi. Paillote la plupart du temps.
Khouei-Soun (Sala non gardée).	21	3.45	Forêt pendant deux heures en terrain moyennement accidenté. Descente sur le Houei-Lo (1 h. 30 de Bountay) gué du Nam-Boun (1/2 heure de Bountay). Rizières.
Bountay (poste militaire, village Lu, télégraphe).			
R7) Phong-Saly → Boun-Neua) (Allure moyenne : 5 kilomètres à 5 km. 500).			
Phong-Saly.	26.700	4.35	Voir R6.
Sala Mon-Chao-Noi.	2.000	0.35	Montée du début du cirque de Mon-Chao-Noi.
Embranchement Bountay.	14.500	2.40	Rampe assez dure puis palier, descente de 10 kilomètres avant les rizières de Boun-Neua, Paillote. Boqueteaux dans les fonds.
Boun-Neua (poste militaire, télégraphe).			

ITINÉRAIRE	DISTANCE EN KILO- MÈTRES	TEMPS DE MARCHÉ	OBSERVATIONS
		Heures	
P) PISTES CARAVANIÈRES			
(Valeur variable ; ne sont par endroits que de simples sentiers indigènes).			
P1) Frontière chinoise — Malitao — Sop-Pong — Nam-Ngay — Phong-Saly.			
(Allure moyenne : 4 kilomètres à 4 km. 500).			
Frontière vers Keu-Chu-Si- ne (village Ho presque sur la frontière).	16	4	Fortes pentes au départ. Au bout d'une heure 1/2 village Ho de Khou-Phya puis forte des- cente. Gué du Nam-Khang à 5 kilomètres de Malitao. Forte rampe avant Malitao. Sur tout le trajet : mi-paillote mi-forêt.
Malitao (village Ho).	28	6.50	Nombreuses rampes assez dures sur tout le par- cours particulièrement après Na-Mô-Ho. Vil- lages Ho de Wang-Phia, Tong-Kouo-Lin, Wang-A-Chin, Tia-Fang. Paillote presque tout le temps.
Chung-La-Cha (village Ho)	22	6	Terrain très accidenté. Paillote. Villages Ho de Ma-Long-Chain, Ta-Shing-Chai, Lao-Meo- Chay. Forêt et bambous en descendant sur le Nam-Ou.
Sop-Pong (village Laotien).	38	9	Dure montée en forêt après le passage du Nam- Ou en pirogue. Puis terrain très accidenté sur tout le parcours (Paillote ; de rares boque- teaux). Village Ho de Pa-Tia-Tiai 3 h. 30 avant Chang-Tong.
Chang-Tong (village A' Kha Nu-Quay non loin de la piste).	15	4	Parcours accidenté. Paillote puis forêt sur le Nam-Ngay. A mi-chemin Cha-Mai (A'Kha Nu-Quay).
Sala Nam-Ngay (non gar- dée).	15	3.40	Forte côte au départ, forêt puis paillote. Dures rampes dans la région du Cha-Kham-Sen. Des- cente en forêt sur le Nam-The-Leng. Forte côte pour arriver à la route d'Outay (50' du Nam-Long).

ITINÉRAIRE	DISTANCE EN KILO- MÈTRES	TEMPS DE MARCHE	OBSERVATIONS
Embranchement de la route Phong-Saly — Outay. Phong-Saly.	10	2	Voir : R1.
P2) Phong-Saly — Sen-In — O-Pa — Cha-Luong-Vang — Muong-Khoua. (Allure moyenne : 4 kilomètres).			
Phong-Saly.	27	6.40	Piste bien tracée ; en terrain très accidenté après Bocong. Montiao-Long 25 minutes. Bocong 1 h. 10. Nam-Pé 25 minutes. Phaya-Soulnignia 1 h. 30. Nam-Leng 1 h. 30. Sen-In 1 h. 40. Tous les villages traversés sont Phu-Noi. Paillotte, quelques boqueteaux. Forêt sur le Nam-Leng, dure montée après la traversée de cette rivière puis vue étendue sur la vallée du Nam-Pa-La ; descente sur Sen-In.
Sen-In (village Phu-Noi)	24	6	Faibles rampes puis fortes pentes avant et après le Sun-Chin-Pau. Paillotte et boqueteaux. Ai-Tio village Ho 1 h. 25 — Sen-Mai A'Kha Pu-Li et et Ho 50 minutes — Mu-Chi-Neua A Kha Muc-Chi 1 heure — O-Pa A'Kha O-Pa 2 h. 45. Paillote et boqueteaux.
O-Pa (village A'Kha O-Pa).	32	8	Fortes pentes pendant 5 heures environ — Forêt sur le Nam-Poc, le reste du temps paillotte quelques boqueteaux dans les fonds. On passe par O-Pa-Noi, village A'Kha O-Pa 1 h. 10. Nam-Poc 1 heure. Point d'eau 2 heures. Embranchement Cha-Mai Lassa 3 h. 10 Cha-Luong-Vang 35 minutes.
Cha-Luong-Vang (village A'Kha Lu-Ma).	30	7	Beaucoup de paillottes, des rays, très peu de boqueteaux. Très bonne piste. Embranchement de Houa Nam-Phet (Talamien) 1 h. 10 (Village à 40 minutes à droite de la piste Bountay à 2 étapes) Tou-La-Phé (Toulao-Sen) 1 h. 30 A'Kha Lu-Ma. Point d'eau 2 h. 05. Embranchement de Malassa 30 minutes. (Village A'Kha Lu-Ma à 25 minutes à droite de la piste). Tao-Nam 1 h. 40. Un seul point d'eau en saison sèche celui indiqué ci-dessus.

ITINÉRAIRE	DISTANCE EN KILO- MÈTRES	TEMPS DE MARCHE	OBSERVATIONS
		Heures	
Tao-Nam (village Kha-Khmu).	32	7.30	Paillote quelques boqueteaux un seul point d'eau à 3 heures de Tao-Nam. Très forte descente sur le Nam-Ou. Forêt 1/2 heure avant Muong-Khoua et jusqu'au village.
Muong-Khoua (sur R2).			
P3) Pa-Tia-Tiai — Muong-Ahine — Muong-Va — Chan-Foutsou. (Allure moyenne : 4 km. 500).			
Pa-Tia-Tiai (village Ho sur P1).	2	0.30	Pa-Tia-Tiai à 3 h. 30 de Chang-Tong sur P1.
Embranchement de Muong-Ahine.	7	1.45	Route assez pénible. Paillote.
Ly-Po-Mou (village Ho).	25	5.45	Route dure. Très fortes rampes. Paillote Ta-Lao-Phié village Ho 2 h. 10. Sala au pied du Pu-Lang-Meo 2 heures. Ascension et descente du Pu-Lang-Meo tout particulièrement dures. Forêt sur le Nam-Ou. Muong-Ahine 1 h. 45.
Muong-Ahine (village Lao-tien).	26	6.30	La piste, en forêt, suit le lit du Nam-Ou, souvent très dure ; emprunte le lit du Nam-Ou en plusieurs endroits. Les chevaux de bât ont mis 10 heures.
Muong-Va (village Lao-tien).	25	5	Piste quelques fois dure mais bien tracée. Paillote après les contreforts de la vallée du Nam-Ou forêt sur ceux-ci.
Sala Chan-Fou-Tsou (sur R1).			

ITINÉRAIRE	DISTANCE EN KILO- MÈTRES	TEMPS DE MARCHÉ	OBSERVATIONS
Heures			
P4) Ngay-Neua — Boun-Neua — Muong-Yo — Bountay — Long-Nai — Muong-Ngeun — Muong-Sing — Mékong.			
(Allure moyenne jusqu'à Boun-Neua 4 km. 500 puis jusqu'à Long-Nai-Yang 5 kilomètres).			
Ngay-Neua (sur R1).	22	5	4 heures de marche sur le chemin Ngay-Neua-Phong-Saly. On prend vers le Kiu-Yong est le raccord entre ce chemin et la piste directe. Col du Kiu-Yong ouest Ngay-Neua par la vallée du Nam-Yong. Au début du sentier de raccord forte pente puis palier jusqu'au col. Une heure de marche sur le raccord. (Du Col ouest à Ngay-Neua par le Nam-Yong 4 h. 30 de marche la plupart du temps dans le lit de l'arroyo).
Col du Kiu-Yong Ouest.	2.5	0.35	Paillote puis forêt ; quelques fortes pentes. Rampe avant descente sur Sala.
Sala (non gardée).	9	1.50	Forêt pendant 1 h. 20. La piste suit souvent le lit d'un affluent du Nam-Boun. 2 kilomètres de rizières avant Boun-Neua.
Boun-Neua (sur R7).	23	4	Marche en forêt claire sur excellente piste (ancienne route). Terrain facile. Avant Muong-Yo 1/4 d'heure de montée puis descente rapide et rizières.
Muong-Yo (village Lu).	29	5.30	Forêt dense, quelques fortes rampes. Na-Fai 3 h. 40 village Phu-Noi — Bountay 1 h. 50.
Bountay (sur R6).			Forêt la plupart du temps. Assez bonne piste Na-Vai 1 heure village Lu. Forte descente. Na-Mak 1 h. 40. Yang-Ban-Sa 1 h. 50 Kha-Khmu. Long-Nai-Yang 1 h. 50.
Long-Nai-Yang (village Thai Blanc).	17	3.40	Forêt. Bon tracé.
Limite 5° Territoire militaire.	11	2.10	6 kilomètres en terrain très accidenté.

ITINÉRAIRE	DISTANCE EN KILO- MÈTRES	TEMPS DE MARCHÉ	OBSERVATIONS
		Heures	
Muong-Ngeun (province de Luang-Prabang — Vil- lage Lu — Salines).	25	5.30	Bonne route en saison sèche, très peu accidenté. Forêt épaisse.
Ban-Nam-Ma-Taeu (village Yang).	27		Forêt. Forte descente avant Nam-Tha-Luong.
Nam-Tha-Luong (village Man LanTien).	3	8	On traverse 3 fois le Nam-Tha.
Muong-Luong-Nam-Tha (village Yang et Lu — Poste G1, télégraphe).	26	5.40	Route plaine jusqu'au village de Thong-Khang ensuite terrain très accidenté et boisé.
Sala Na-Mat.	34	8	Route accidentée et forêt clairière jusqu'à 4 kilomètres de Muong-Sing. Délégation. Poste de Garde Indigène de la Province du Haut- Mékong.
Muong-Sing (village Lu et Laotien télégraphe).	59	13	Par Muong-Mom (village Lu) et Bo-Ya-Sai (vil- lage A'Kha).
Ban-San (village Lu sur le Mékong).			
P5) Muong-Ngeun à Luang-Prabang par Muong-Sai 10 étapes.			
P6) Boun-Neua — Cha-Kam-Lu (Allure moyenne : 5 kilomètres).			
Boun-Neua (sur R7 et P4).	18	3.30	Forêt clairière. A 4 kilomètres Nord-Ouest de Boun-Neua pinède. -Rizières -de Xieng-Fa (ancien village Lu).
Cha-Kam-Lu (village A' Kha Nu-Quay).			
P7) Muong-Yo — Pakha. (Allure moyenne : 5 kilomètres).			
Muong-Yo (sur P4).	20	4	Trajet en forêt après les rizières de Boun-Neua Bonne piste. Ban-Deua 20 minutes. Village Lu. Penian-Bo 2 h. 20. Pakha 1 h. 10. Quel- ques rampes.

ITINÉRAIRE	DISTANCE EN KILO- MÈTRES	TEMPS DE MARCHE	OBSERVATIONS
Pakha (village A'Kha Nu-Quay sur la frontière chinoise).		Heures	
S) SENTIERS INDIGÈNES			
(Valeur extrêmement variable).			
S1) Ngay-Neua — Ngay-Taeu — Chang-Tong.			
(Allure moyenne : 4 kilomètres).			
Ngay-Neua (sur R1).	18	4.35	Ngay-Neua village Lu sur R1. Piste très médiocre. Fréquentes traversées du Nam-Ngay dans les deux dernières heures. Rampes nombreuses parfois très dures. Forêt.
Ngay-Taeu (village Lu).	10	2.30	Très fortes rampes dès qu'on quitte la vallée du Nam-Ngay, nombreux paliers sur la crête rive gauche du Nam-Chem que l'on suit jusqu'à Chang-Tong. Forêt clairière sur les pentes du Nam-Ngay, paillote et quelques arbres sur la crête du Nam-Chem.
Chang-Tong (village A'Kha Nu-Quay sur P1).			
S2) Muong-Khoua — Sop-Cai — Nam-Ma-Taeu — Mok-Sitti — Long-Nai-Yang — Na-Mak — Nattenh — Pakha.			
(Allure moyenne à partir de Sop-Cai : 4 kilomètres).			
Muong-Khoua (sur R2 et P2).			Forêt. Bonne piste.
Sop-Cai (village Laotien).	26	6.30	Dure étape. On suit la vallée du Nam-Pak. Quelques passages rocheux après Sop-Cai. Forêts de bambous. Nombreuses traversées du Nam-Noi et quelques passages difficiles. Hat-Sang 2 h. 50 Laotien. Sang-Nine 20 minutes. Thai Noir, Hat-Bouat 20 minutes Laotien. Phya-Kam-Pong 20 minutes Kha-Khmu. Hat-Nang 2 heures Laotien. Houei-Phé 40 minutes.
Houei-Phé (village Laotien).	28	6.30	Vallée du Nam-Noi jusqu'à confluent avec Nam-Mang. Confluent 2 h. 45 (à 5 minutes au Nord sur Nam-Noi village Laotien de Kok-Phao). Nam-Na-Taeu 35 minutes. Thai-Dam (1). Sen-Pane 20 minutes. Thai-Dam 2 heures de très rude montée après les rizières de Sen-Pane Mok-Sitti 2 h. 50.

(1) Dam signifie noir en thai, lire Thai noirs.

ITINÉRAIRE	DISTANCE EN KILO- MÈTRES	TEMPS DE MARCHE	OBSERVATIONS
Mok-Sitti (village A'Kha Nu-Quay).	32	Heures 8.40	Descente puis rude côte. Houei-Satta 20 minutes A'Kha. Tao-Pou ou Nam-Pok 1 h. 10 Kha-Khmu. Ban-Lat-Sa 25 minutes Kha-Khmu. Tous ces villages appartiennent à la province de Luang-Prabang. Ancien village de Hat-Bot 10 minutes. Puis trajet extrêmement dur dans le lit du Nam-Ban, Bohat, 4 h, 05 Kha-Khmu. Forêts et rizières. Na-Boc 40' Kha-Khmu. Long-Nai-Yang 50 minutes.
Long-Nai-Yang (village Thai Blanc sur P4).	15	3	Piste de Bountay voir P4.
Na-Mak (village Yang sur P4).	24	5.50	Embranchement de Pakha 10 minutes. Houei-Le 1 heure Kha-Khmu, Nattenh 1 h. 25 .Yang, Pang-Sala 3 h. 15. Bambous et forêts. Chemin assez dur après Nattenh. Nombreuses traversées du Nam-Lan. Après Pang-Sala la piste continue sur Bohé (Chine) village Lu situé à 12 à 15 kilomètres à l'Ouest de Pang-Sala.
Pang-Sala (Village Lu).	16	3.45	On quitte la piste de Bohé pour marcher au Nord. Houei-Heo 10 minutes. Kha-Phai, Long-Né 1 h. 20 Tchao (métis Kha-Laotiens) Pakha 2 h. 15. 2 premières heures assez dures le long du Nam-Lan ou dans le lit de la rivière.
Pakha (village A'Kha Nu-Quay).			Forte côte avant Long-Né puis descente sur le Nam-Lan. Rays d'opium. Très forte rampe avant Pakha. Forêt et paillotte.
S3) Tac-Nam — Phya-Kam-Pong			
(Allure moyenne : 4 kilomètres).			
Tao-Nam (village Kha-Khmu sur P2).	19	4.45	Tao-Nam : village Kha-Khmu sur la piste Phong-Saly Muong-Khoua par O-Pa à 4 jours de Phong-Saly, 1 jour de Muong-Khoua.

ITINÉRAIRE	DISTANCE EN KILO- MÈTRES	TEMPS DE MARCHE	OBSERVATIONS
		Heures	
Phya-Kam-Pong (village Kha-Khmu sur S2).			Bamboueraie, Bonne piste. Nam-Bon 1 h. 30. Ban-Nam-Bon 30 minutes. Thai-Dam. Rizières. Bambous, forêts. Rampes dures. 1 kilomètre dans le lit d'un ruisseau Phya Kam-Pong 2 h. 45.
S4) Phong-Saly — Pak-Leng — Muong-Houn — Sen-Kattinia — Ban-Phya — Na-Lam — Muong-Mouen. (Allure moyenne après Muong-Houn : 4 kilomètres).			
Phong-Saly.	45	10.30	Paillotte et quelques boquetaux. Un peu de forêt dans la région de Makomen. Makomen 2 h. 15 — Phya-Si 45 minutes. Embranchement de Phu-Sum 1 h. 45. Phong-Seck 1 h. 15. Tous ces villages sont Phu-Noi-Bac de Pak-Leng sur le Nam-Ou 3 heures. Muong-Houn 1 h. 40. Très fortes rampes dans la région de Phong-Seck ; piste le long du Nam-Ou après Pak-Leng.
Muong-Huon (village Laotien — Télégraphe).	24	5.45	Houei-Houn 30 minutes Phong-Taeu 1 h. 30. Laotien. Nam-Ho-Noi 1 h. 05. Nam-Lat 1 h. 35. Tom-Cha 1 h. 05. Paillotte, arbres et bambous dans les fonds. Forte côte avant Phong-Taeu, très forte descente sur le Nam-Ho-Noi.
Tom-Cha (village Méo).	26	6.25	Nam-On 2 heures — Tiao Ho 1 heure Kha-Phai. Source du Nam-Hang 3 h. 25. Paillotte puis forêt jusqu'à Tiao Ho. Forêt sur le Nam-Hang.
Source du Nam-Hang (pas de village).	25	6.20	Route très dure jusqu'à Tiao-Ho puis lit du Nam-Hang. Paillotte. Forte côte puis route de crête. Descente sur Sen-Kattinia. Bambous. Sen-Kattinia 3 heures Kha-Khmu — Sop-Kok-Neua 1 h. 10 Kha-Bit sur Nam-Ban. Traversées fréquentes du Nam-Ban jusqu'à son confluent avec Houei-Se-Noi 1 h. 45. On remonte l'Houei-Se-Noi — Ban-Sanot 25 minutes sur Houei-Se-Noi.

ITINÉRAIRE	DISTANCE EN KILO- MÈTRES	TEMPS DE MARCHE	OBSERVATIONS
Ban-Sanot (Village de culture de Ban-Phya. Kha-Khmu).	20	5	Forêt puis paillotte. Forte côte puis palier. Ban-Phya 1 h. 20 Kha-Khmu. Terrain très accidenté — Houei-Long 1 h. 05 — Sop-Kok-Tai 15 minutes Kha-Bit. Po-Chan-Bok 20 minutes Kha-Bit. Forte descente, Paillotte et bambous. Nombreuses rampes. Houei-Satta 1 heure. Lit de l'Houei-Satta côte descente dans les bambous arrivée à l'Houei-Poun-Ti 1 heure.
Houei-Poun-Ti (pas de village).	25	5.50	Etape dure. 1 heure dans le lit de l'Houei-Poun-Ti. Confluent avec Houei-Songo. 3 h. 10 dans le lit de l'Houei-Songo ou à proximité. Puis paillotte et bambous. Thao-In 25 minutes Kha-Khmu. Confluent Houei-Deng avec Houei-Tong 35 minutes (A 20' au Nord-Ouest Village Thai-Dam de Ban-Houei-Deng) — Confluent Houei-Deng avec Houei-Kham-Li 30' Sen-Kham Thao-Duong 10 minutes sur Houei-Kham-Li. Forêt jusqu'à la sortie de l'Houei-Songo puis paillotte et bambou.
Sen-Kham-Tha-Duong (village Kha-Seng).	26	6	Confluent Houei-Kham-Li 10 minutes. Houei-Ven 15 minutes. Sop-Nham 35 minutes Yang. Quang-Tem 2 h. 10 Kha-Bit. Lassa-Sang-Ngeun sur Houei-Mouet 1 h. 50 — Terrain accidenté forêt et paillotte jusqu'à Sop-Nham puis trajet le long du Nam-Meuk avec paillotte bambous quelques rizières.
Lassa Sang-Ngeum (village Kha-Khmu).	18	4	Sen-Tan-Sin 10 minutes Kha-Khmu, 1 h. 35 de marche le long de l'Houei-Py-No ou dans le lit de la rivière. Seuil puis Houei-Hia 20' Dans l'Houei-Hia jusqu'au Nam-Nham 15' Dans Nam-Nham et Nam-Lam ou à proximité 1 h. 40. Très belles rizières autour du village de Na-Lam.
Na-Lam (village Thai-Dam à cheval sur Nam-Lam).	25 à 30	6 à 7	

ITINÉRAIRES	DISTANCE EN KILO- MÈTRES	TEMPS DE MARCHE	OBSERVATIONS
Muong-Mouen (4 ^e T. M. sur R2).		Heures	
S5) Ban-Phya — Houei-Ta-Bu — Sop-Nao (Allure moyenne : 5 kilomètres).			
Ban-Phya (sur S4).	14	2.45	Ban-Phya village Kha-Khmu après Ban-Sanot sur S4. Paillote quelques bambous. Bonne piste. Rizières en arrivant à Houei-Ta-Bu-Tai.
Houei-Ta-Bu-Tai (village Thai-Dam).	26	5.40	Rizières. Houei-Ta-Bu-Neua. 10 minutes Thai-Dam, Forêt et bambou sur l'arroyo puis paillote. Forte côte. Mou-Teun 2 h. 25 A'Kha Lu-Ma. De cente Nam-Nga 1 h. 30. Forêt puis rizière Ban-Nam-Oun 1 h. 35.
Ban-Nam-Oun (village Thai-Dam).	16	3	Ban-Houei-Vang 45 minutes Village Thai-Dam Na-Kham 35 minutes Thai-Dam — Nam-Nga-Na-Son 30 minutes Thai-Nok. Sop-Nao 1 h. 10. Rizières et bambous la plupart du temps. Forêt quelques kilomètres avant Sop-Nao.
Sop-Nao (village Laotien sur R2).			
S6) Lao-Fu-Tchai — Phya-Si — Muong-Houn — Hatsa. (Allure moyenne : 4 km. 500).			
Lao-Fou-Tchai.	42	9	Lao-Fou-Tchai village Ho sur R1. Chemin de crête bon dans l'ensemble. (Paillote et boqueteaux). Forêt autour de Phya-Si. Phya-Si 3 h. 30 village Phu-Noi. Sen-Luong-Chan 1 heure Kha-Khmu — Sen-Chan 3 h. 30 Kha-Khmu Muong-Houn 1 heure.
Muong-Houn (village Lao- tien).	7	1.40	Bon sentier le long du Nam-Ou.
Pakleng (pas de village — Bac).	21	4.50	Bon sentier le long du Nam-Ou.
Hatsa (village Lu sur R1).			

ITINÉRAIRE	DISTANCE EN KILO- MÈTRES	TEMPS	OBSERVATIONS
		DE MARCHE	
		Heures	
S7) Sen-Mai — Phu-Sang — O-Ma-San-Quan — Pu-Mone — Phu-Soum — Phya-Si. (Allure moyenne : 4 kilomètres).			
Sen-Mai (sur P2).	21	5	Sen-Mai village Puli et Ho sur P2 à 9 heures de Phong-Saly. Bonne piste. Rampes fortes et très nombreuses sur tout le parcours. Paillote, quelques boqueteaux. Tong-Chong-Chai 1 h. 20 Ho, Phu-Sang 3 h. 40.
Phu-Sang (village A'Kha Phu-Sang).	22	5.20	Même paysage, mêmes difficultés que ci-dessus. Nam-Na très encaissé. Nam-Na 1 h. 15 — Col 1 h. 40 — Nam-Nou 25 minutes. Col 1 h. 40. O-Ma San-Quan 20 minutes.
O-Ma San-Quan (village A'Kha O-Ma).	25	6.15	Même paysage, mêmes difficultés que ci-dessus. Passages Nam-Pé et Nam-Leng dans rochers recouverts d'eau, très difficiles — Pu-Mone 1 h. 15 Phunoi, Nam-Leng 45 minutes (largeur 120 mètres). Phu-Soum 1 h. 40 Phu-Noi — Nam-Pé 1 h. 20 — Phya-Si 1 h. 15 (sur S4 à 3 heures de Phong-Saly).
Phya-Si (Village Phu-Noi sur S4).			
S8) Khoun-Souk — Cha-Kam-Pa Ouest — Hatsa — Cha-Kam-Pa Est. (Allure moyenne : 3 à 4 kilomètres).			
Khoun-Souk (sur R1).	8	2.000	Khoun-Souk 6 kilomètres de Phong-Saly sur R1. Bon sentier. Forêt.
Kha-Kham-Pa ouest (village A'Kha Nu-Quay).	11	3.20	Rampe très forte avant d'arriver au Nam-Ou — Traversée du Nam-Ou 1 h. 50. Le sentier suit la rive gauche du Nam-Ou jusqu'à Hatsa, 1 h. 30.
Hatsa (sur R1 et S6).	9	3.00	Rive gauche du Nam-Ou pendant 2 km. 500 puis forte rampe.
Cha-Kham-Pa est (village A'Kha Nu-Quay).			

ITINÉRAIRE	DISTANCE EN KILO- MÈTRES	TEMPS DE MARCHE	OBSERVATIONS
S9) Bocong — Phaya-Souline — Teté Sala-Kouei-Soun. (Allure moyenne : 4 kilomètres).			
Bocong (village Phu-Noi sur P2).	12	3.00	Bocong sur P2 à 8 kilomètres de Phong-Saly Nam-Pé 25 minutes. Forte rampe jusqu'à Sam-Lang puis chemin de crête. Paillote. Quelques boqueteaux. Phaya-Souline 2 h. 35.
Phaya-Souline (village Phu-Noi).	6	1.30	Chemin de crête. Forêt. Paillote.
Teté (village Phu-Noi).	8	2.00	Forêt. Chemin de crête. Sala Kouei-Soun sur R6 à 21 kilomètres de Bountay.
Sala Kouei-Soun (non gardée sur R6).			
S10) Phong-Saly — Ban-Tang — Route d'Outay (Allure moyenne : 4 kilomètres).			
Phong-Saly.	9	2.15	R1 vers Bountay jusqu'au jardin de la Garde Indigène. Paillote et quelques arbres. Embranchement de Tapat (Village Phu-Noi de Phya-In) 50, Nam-Long 25 minutes. Affluent Nam-Long 30 minutes. Belle forêt. Ban-Tang 30 minutes.
Ban-Tang (village Kha-Phai).	4.500	1.10	Embranchement Khoun-Noun 30 minutes. Après 40' de marche on rejoint R1 à 2 km. 500 du gué de Nam-The-Leng. Paillottes et boqueteaux sur tout le trajet.
Route Phong-Saly Outay (R1).			
S11- Phu-Sum — Cha-Pu — Phaya-Souline. (Allure moyenne : 4 km. 500).			
Phu-Sum (village Phu-Noi sur S7).	7	1.50	Phu-Sum sur S7 à 1 h. 35 de Phya-Si. Forêt puis paillote. Bon tracé.

ITINÉRAIRE	DISTANCE EN KILO- MÈTRES	TEMPS DE MARCHE	OBSERVATIONS
Cha-Pu (village Phu-Noi). Phya-Souignia (sur P2).	5	Heures 1.10	Forêt. Pailloite. Bon tracé. Phya-Souignia sur P2 à 13 kilomètres de Phong-Saly.
S12) Xieng-Seo — Eu-Tang — Cha-Hoi — Ouneua. (Allure moyenne : 3 km. 500 à 4 kilomètres).			
Xieng-Seo (village Lu sur R1).	20	5	Xieng-Seo sur R1 à 8 kilomètres d'Ouneua. Piste de Lantoui pendant 6 kilomètres (Voir R1).
Eu-Tang (village Yao et Allo).	20	6	Traversée du Houei-Ping puis forte côte, ligne de crête du Pou-Eu-Tang. Descentes et montées, Eu-Tang (borne frontière).
Chao-Hoi (village Kha).	8	2	On suit la vallée du Nam-Le, pas de piste. Chao-Hoi village sur le Pou-Kong Ban-Gié.
Don-Chay (village Lu).	22	5.30	Montée puis descente, on reprend la vallée du Nam-Le. Don-Chay.
Ouneua (sur R1).			Montée sur la crête du Doi-Chan — Village Kha de Ban-Chu. Montée, descente rapide sur Ban-Ma (Village Kha). Descente sur Ouneua.
S13) Outay — Ban-La — Ly-Phya — Sin-Chay — Sop-Soun (Allure moyenne : 4 kilomètres).			
Outay (sur R1).	16	4	Vallée de l'Houei-Khoua puis seuil accentué, chemin de crête descente sur la vallée du Houei-Oun. Vallée du Nam-Song jusqu'à Ban-La.
Ban-La (village Lu).	20	5	Vallée du Nam-Song, traversée du Nam-La forte rampe puis chemin de crête, descente sur le Nam-Le. Rampe puis descente sur Ly-Phya. Frontière de Chine à 7 kilomètres N. O. à vol d'oiseau du village de Ly-Phya sur la piste de Muong-Noi (Chine).

ITINÉRAIRE	DISTANCE EN KILO- MÈTRES	TEMPS DE MARCHE	OBSERVATIONS
Ly-Phya (village Ho).	14	Hcures 4	Sentier difficile nombreuses rampes, descente sur le Nam-Soun. On est pendant 10' en territoire Chinois. A 2 kilomètres au S. E. du point où il rentre en territoire Français : village de Sine-Chay (Yao). Chemin de crête jusqu'au Su-Chay-Cha.
Su-Chay-Cha (village Yao)	14	4	Ligne de crête O. E. en forêt pendant 2 heures. Descente sur le Nam-Soun. Montée au village de Gian-Co-Chay (Yao) Nam-Soun jusqu'à Phong-Phong.
Phong-Phong (village Yang)	18	4	Montée sur Seng-Chay (Yao). Descente sur Nam-Soun qu'on suit jusqu'à Muong-Soum (Yang) puis Sop-Soum village situé sur S1 à 26 kilomètres d'Outay.
Sop-Soum (village Yang sur R1).			
<p>NOTA : Le terrain est boisé près de la frontière et dans les vallées. Paillote sur les hauteurs jalonnées par les villages Ho et Yao. Les temps et distances afférents à l'itinéraire ci-dessus sont donnés sous réserves.</p>			
<p align="center">S14) Lantoui à frontière chinoise sur la piste Muong-Kang. (Allure moyenne : 4 kilomètres).</p>			
Lantoui (village Thai-Neua	8	2	Lantoui sur la piste Ouneua Taloupin à 12 kilomètres de la frontière Chinoise. On remonte jusqu'à la frontière du Hoi-Va.
Hoi-Va (village abandonné).			
<p>NOTA : Tous les itinéraires R et P peuvent être faits facilement avec des chevaux de bât ainsi que beaucoup des itinéraires S ; on conseille de prendre des coolies sur S1, S2, S3, S4 (à partir de Muong-Houn), S12, S13, S14. Toutes les fois qu'on le peut, faire débroussailler les itinéraires S et même les itinéraires P.</p>			

B. — VOIES D'EAU

La durée du trajet varie avec la rapidité du courant et le nombre de passages difficiles.

Aux moyennes eaux on peut tabler sur une marche journalière de 9 à 10 heures à la descente (50 kilomètres), 6 à 7 heures à la montée (25 kilomètres).

A la montée comme à la descente les pirogues à moteur mettent 4 fois moins de temps que les pirogues ordinaires.

E-1) De Muong-Va à Hatsa par le Nam-Ou
en avril 1930.

ITINÉRAIRE	TEMPS	OBSERVATIONS
	heures	
Muong-Va (village Laotien sur P-3).	0.45	Nombreux plans d'eau.
Ban-Pou-Soum (village Kha-Phai).	0.30	Pierre à chaux à peu de distance du village de Ban-Va-Tai.
Ban-Va-Tai (village Kha-Phai).	0.20	Keng très dur. Forte dénivellation.
Keng-Nhuong.	5.10	Nombreux plans d'eau.
Hatsa (Village Lu sur (R1 et S6).		
Muong-Va à Hatsa.	6.45	

ITINÉRAIRE	DESCENTE		
	Février 1929	Septembre 1929	Février 1930
Hatsa (village Lu sur R1 et S6) à Pakleng.	4.25	2.35	4.00
Pakleng à Muong-Houn (village Laotien sur S4 et S6).	1.05	1.00	1.00
Muong-Houn à Ban-Keng-Hi (village Lu).	4.45	2.15	4.00
Ban-Keng-Hi à Ban-Khana (village Laotien).	2.00	1.00	1.25
Ban-Khana à Likna (village Laotien).	3.30	1.45	3.00
Likna à Pak-Ban (village Laotien).	6.05	3.35	5.50
Pak-Ban à Muong-Khoua (poste de G1. Village Laotien sur R2).	4.30	2.50	4.25
Durée totale du voyage Hatsa Muong-Khoua.	26 h. 20 2 j. 1/2	15 h 1 j. 1/2	23 h. 40 2 j. 1/2

par le Nam-Ou.

MONTÉE				OBSERVATIONS (sont notées dans l'ordre de ce que l'on rencontre à la descente).
Février 1929	Septembre 1929	Février 1930	Avril 1930	
5.25	4.50	5.30	6.05	Tout de suite après Hatsa : Hat-Sing dur en mauvaise saison, Hat-Pé en général assez facile — Hat-Tat à 1 kilomètre au Nord de Pak-Leng souvent difficile (traversée 20 minutes à 30 minutes aux hautes eaux).
1.25	1.30	1.25	1.25	Muong-Houn gros village Laotien ; (Sala — Télégraphe).
4.50	5.25	5.00	5.10	Keng-Dung à mi-chemin : difficile aux hautes eaux. Keng-Veng et Keng-Hi assez sérieux (à 1 heure et 2 heures après le Keng-Dung). Ban-Keng-Hi petit village Lu, fort peu de ressources.
1.35	1.40	1.35	1.40	Immédiatement en amont de Ban-Khana le Keng-Khon en général assez bénin. Ban-Khana assez gros village Laotien — Résidence du chef des bonzes du 5 ^e Territoire Militaire.
3.00	3.40	2.25	2.30	Hat-Nga au tiers de la route : village Laotien, petit sala en saison sèche. Immédiatement en amont de Likna le Keng-Lik le plus pittoresque des rapides du Territoire avec son couloir rocheux d'ailleurs recouvert aux hautes eaux ; ce rapide est parfois dangereux.
6.05	6.40	6.15	6.15	Quelques Hat assez doux, pas de rapides.
4.50	4.30	4.50	4.40	Quelques Hat, pas de rapides.
27 h. 10 4 j.	28 h. 15 4 j.	27 h. 4 j.	27 h. 45 4 j.	On met toujours 4 jours à la montée. En juillet, août, on peut parfois aller de Hatsa à Muong-Khoua en un seul jour. Pour faciliter la tâche des piroguiers, et à la montée seulement, on descend de pirogue à tous les rapides un peu durs.

E3) Muong-Khoua à Sop-Nao par le Nam-Ou et la Nam-Noua
en saison sèche.

ITINÉRAIRE	TEMPS		OBSERVATIONS
	Descente	Montée	
	Février 1929	Avril 1930	
<i>Sur Nam-Ou.</i>			
Muong-Khoua sur R4 à Sop-At (village Laotien).	2.00	1.45	Quelques Hat sans danger.
Sop-At à Confluent Nam-Noua.	2.30	2.15	Quelques Hat sans danger.
<i>b) Sur Nam-Noua.</i>	Montée	Descente	
	Février 1929	Avril 1930	
Confluent à Sop-Nao (village Laotien sur R4 et S5).	5.15	2.10	Rivière très dure. Tout près du confluent le Hat-Si-Long a causé de nombreux naufrages. Hat-Sop-Nao gros village Laotien (Télégraphe).
Durée du trajet Muong-Khoua — Sop-Nao.	9 h. 45	9 h. 10	En toute saison on va en un seul jour de Muong-Khoua à Sop-Nao et inversement.

E4) Muong-Khoua — MuongLa
en saison sèche.

ITINÉRAIRE	MONTÉE		DESCENTE		OBSERVATIONS
	Horaire	Total	Horaire	Total	
Muong-Khoua sur R4.	3.00		2.00		Trajet facile.
Sop-Cai (village Laotien sur S2).	4.20		2.50		Quelques Hat.
Hat-Seui (village Yang sur S2).	0.50	9h05	1.00	6.30	Quelques Hat.
Houei-Sang-Nine (village Thai-Dam sur S2).	0.30		0.25		Quelques Hat.
Hat-Bouat (village Yang sur S2).	0.25		0.15		Quelques Hat.
Phya-Kam-Pong (Village Kha-Khmu sur S2).	5		2		

ITINÉRAIRE	DESCENTE		MONTÉE		OBSERVATIONS
	HORAIRE	TOTAL	HORAIRE	TOTAL	
Hat-Nang (village Laotien).	2.30	10.10	1	8.50	Au Keng-Luong. Transbordement obligatoire.
Keng-Luong.	0.40		0.30		
Keng-Ta-Ni.	2.00	7.45	2.10	8.50	Keng-Koueng-Din. Transbordement.
Hat-Chai (village Laotien).	5.15		0.40		
Keng-Koueng.	1.00	0.40	0.40		
Confluent Nam-Kao.	1.30	1.40	1.40		Nam-Kao affluent de droite du Nam-Phak.
Muong-La (village Laotien).					

E5) Muong-Khoua à Luang-Prabang par le Nam-Ou et le Mékong.
(Selon la saison 5 à 9 jours à la descente 10 à 15 à la montée)

ITINÉRAIRE	DESCENTE		MONTÉE		OBSERVATIONS.
	Octobre 1929		Novembre 1929		
Muong-Khoua.	1.10	8.15	1.40	7.30	Premier Village de la Province de Luang-Prabang.
Sop-At.	0.45		0.45		
Hat-Den.	1.15	4.25	1.30	7.30	Poste de GI — Télégraphe. Relève des pirogues.
Confluent Nam-Noua.	3.05		0.35		
Pak-Luong.	0.15	2.00	0.40	7.30	
Hatsa.	0.40		0.40		
Sop-Ngay.	1.05	1.05	1.05	7.30	
Sop-Kine.	1.20		1.10		
Hat-Kam.	0.50	4.35	1.10		
Don-Lom.					

ITINÉRAIRE	DESCENTE		MONTÉE		OBSERVATIONS
	Octobre	1929	Novembre	1929	
Muong-Ngoi.	2.25		2.35		
Sop-Chane.	0.30		0.45		
Sop-Kong.	0.50		1.10		
Keng-Tang.	0.50		1.40		Rapide assez dur.
Sop-Vane.	0.15		0.35	9.20	
Ban-Hat-Sao.	0.50		1.00		
Pak-Bac.	1.05		1.45		
Don-Koum.	2.20		2.25		
Lat-En.	0.40		0.45		
Ken-Ten.	1.30		2.00	8.45	
Pak-Kine.	1.00	7.25	2.00		
Pak-Nga.	2.30		4.00		
Muong-Soune.	0.35		1.05		
Hat-Pong.	1.50		2.25		
Thai-Phi.	1.20		1.50	9.20	
Keng-Phe.	0.30		0.40		
Hat-Chek.	0.30		1.05		Montée du Keng-Phe 25 minutes.
Lat-Ta-Hé.	1.05	10.10	2.15		Totalité du temps pour descente et montée du Keng-Luong ; le Keng-Luong est dangereux, les passagers doivent aller à pied de Hat-Chek à Lat-Ta-Hé.
Hat-Kho.	1.15		2.30	5.20	
Pak-Ou (1).	2.10		2.50		
Luang-Prabang.	3.20		6	6	Au confluent du Mékong et du Nam-Ou — Sala — Grottes du Mékong (Pagodes). Sur le Mékong.
Durée du voyage. Muong-Khoua — Luang-Prabang.	h 37.45	j 4 1/2	h 55.10	7 j.	On met en général en novembre un jour de plus à la montée.

(1) Pak signifie bouche et confluent en thai.

E6) Luang-Prabang à Vientiane sur le Mékong par pirogues à moteur. (novembre 1929)

ITINÉRAIRE	DESCENTE		MONTÉE		OBSERVATIONS
	Octobre 1929		Novembre 1929		
Luang-Prabang.	10 h.	1 j.	21 h.	2 j.	Délégation. Télégraphe. A mi-chemin Ban-Vang (Télégraphe) où l'on couche à la montée.
Paklay.	9.45	1 j.	22.35	2 j.	
Vientiane.	h. 20.05	2 j.	h. 43.34	4 j.	

E7) Laichau — Chobo par la Rivière Noire. 3 à 7 jours selon la saison.

La Rivière Noire n'est pas utilisée à la montée pour le transport du personnel destiné aux IV^e et V^e Territoires Militaires.

E8) Ta-Bu — Hanoi par la Rivière Noire et le Fleuve Rouge.

(2 jours 1/2 de pirogue jusqu'à Chobo puis chaloupe jusqu'à Hanoi).

ITINÉRAIRE	TEMPS	OBSERVATIONS
Ta-Bu.	2	
Tachan.	2.40	Nam-Chem 1 h. 15. Nam-Pam 50'. Ta-Khoa 35'.
Ta-Khoa.	8.10	Nam-Pac 2 h. 20. Ban-Sapiet 45'. Ban-Ta-Pho 5 h. 45.
Van-Yen (Poste de G1, Délégation).		
Chobo.	11	Hôtel à Chobo. La chaloupe part de Chobo vers 16 heures 3 fois par mois (les 2, 12 et 22) passe la nuit et la journée du lendemain à Hoabinh (2 heures de Chobo) arrive le surlendemain à Hanoi. On peut aller de Chobo à Hanoi par auto (99 kilomètres).
Hoa-Binh.		
Hanoi.		

E9) Phong-Tho à Laichau.
(De novembre à avril).

1 étape sur Nam-So et Nam-Ma. 1 étape sur Nam-Na changement de pirogues à Bac Than-Trai.

DE	A	VIA	JOURNÉES DE MARCHÉ		
			Cheval	Pirogue	Pirogue à moteur
Hanoi.	Phong-Saly.	Lao-Kay. Phong-Tho. Ma-Xao-Phing. Laichau. Phudendinh.	17		
Hanoi.	Phong-Saly.	Lao-Kay. Phong-Tho. Nam-Na. Laichau. Phudendinh.	13	2	
Hanoi.	Phong-Saly.	Lao-Kay. Phong-Tho. Ma-Xao-Phing. Laichau. Dien-Bien-Phu. Muong-Khoua.	17	4	
Hanoi.	Phong-Saly.	Lao-Kay. Phong-Tho. Nam-Na. Laichau. Dien-Bien-Phu. Muong-Khoua. Phudendinh.	13	7	
Phong-Saly.	Hanoi.	Laichau. Rivière Noire.	8	6	
Phong-Saly.	Hanoi.	Nam-Ou. Dien-Bien-Phu. Laichau. Rivière Noire.	8	9	
Phong-Saly.	Hanoi.	Nam-Ou. Dien-Bien-Phu. Sonla-Tabu. Rivière Noire.	10	7	
Vientiane.	Phong-Saly.	Mékong. Nam-Ou.	1	12	4
Phong-Saly.	Vientiane.	Nam-Ou. Mékong.	1	7	2

Phong-Saly et vice versa (Récapitulation)

ET DE REPOS				OBSERVATIONS
Chaloupe	Chemin de fer	Repos	TOTAL	
	1	4	22	<p>NOTA. — On suppose que le voyageur a d'importants bagages et que s'il use pour lui-même des moyens automobiles qui pourront lui être offerts à Laokay Ban-Fa-Din Sonla et Chobo il devra néanmoins attendre à Ba-Xat Sonla Tabu et Hanoi l'arrivée de ses bagages transportées par chevaux de bât ou chaloupe.</p>
	1	4	20	
	1	5	27	<p>Pour tous les trajets Hanoi Phong-Saly on a compté les 4 jours de repos réglementaires pour les militaires ; le voyageur sera parfois forcé d'en prendre d'autres exigés par les délais nécessaires à la réunion de moyens de transport ; de même pour les trajets Phong-Saly-Hanoi.</p>
	1	4	25	
3		3	20	<p>Certaines étapes réglementaires sont fort courtes on peut facilement gagner une journée sur chacun des parcours Lao-Kay Phong-Tho et Dien-Bien-Phu Sop-Nao.</p>
3		4	24	
3		4	24	<p>Pour les trajets effectués en pirogues on a pris les durées correspondant à la période décembre, mars.</p>
			17	
			10	

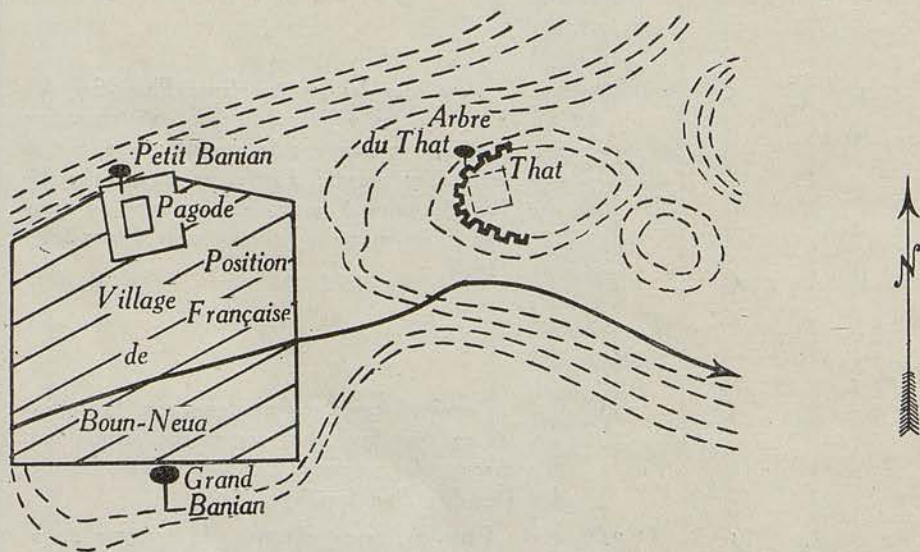
VI. — NOTICES SUR LES COMBATS DE 1915

(On en a puisé les éléments dans des travaux du capitaine SERVAT, du lieutenant RISPAUD et du lieutenant VINCENT).

A. — Combats de Boun-Neua.

3 — 4 avril.

Après son échec au Ta-San la compagnie BARJOU aux ordres du lieutenant MONCEAUX retraite sur Boun-Neua où elle arrive le 20 mars. Elle occupe la pagode et la met en état de défense (fossé, palissade, petits piquets, puits).



Echelle 1/4.000^e

La compagnie est attaquée le 3 avril par 300 à 400 pirates venus d'Ou-tay, elle repousse tous les assauts. Dans la nuit du 3 au 4, l'ennemi s'approche en rampant, essaie d'incendier la palissade à l'aide de fagots imbibés de pétrole; il est repoussé par le feu des tirailleurs.

Le lendemain il se retranche sur le mamelon du Thât et détourne le lit du petit ruisseau qui donne de l'eau au poste ; le puits creusé par le lieutenant MONCEAUX rend cette manœuvre vaine.

Dans la nuit du 4 au 5 nouvel assaut mené à son de trompe au milieu de hurlements : les pirates sont repoussés à coup de fusil et de cartouches de cheddite.

Le 5 avril, l'ennemi encercle complètement la garnison et parvient à incendier une partie de la palissade ; au petit jour et malgré un feu nourri, nos tirailleurs l'ont déjà réparée.

Dans la nuit du 5 au 6, les pirates tentent, tout en restant à l'abri des coups, d'écraser la palissade sous un rempart mobile de fagots qu'ils poussent devant eux ; le feu de mousqueterie et le jet de cartouches de cheddite les arrête encore une fois : le 6 au petit jour la garnison de Boun-Neua a devant elle, à quelques mètres de ses défenses, une muraille de 2.000 fagots haute de 2 mètres, longue de 30.

Quelques jours après nos troupes font une sortie et enlèvent brillamment le mamelon du Thât à la baïonnette ; cette contre-attaque aurait eu lieu le lendemain d'un orage : les pirates qui avaient été trempés pendant la nuit se séchaient au soleil, dormaient ou fumaient ; le commandant de la garnison qui avait observé ce fait à la jumelle du haut du « petit banian » fit attaquer par deux groupes qui, pour s'approcher de la position Chinoise, cheminèrent en contre-bas au nord et au sud du Thât.

Devant cette attaque l'ennemi s'enfuit jusqu'au col du Kiu-Yong laissant sur le terrain des morts et des munitions.

B. — Combats de Long-Nai.

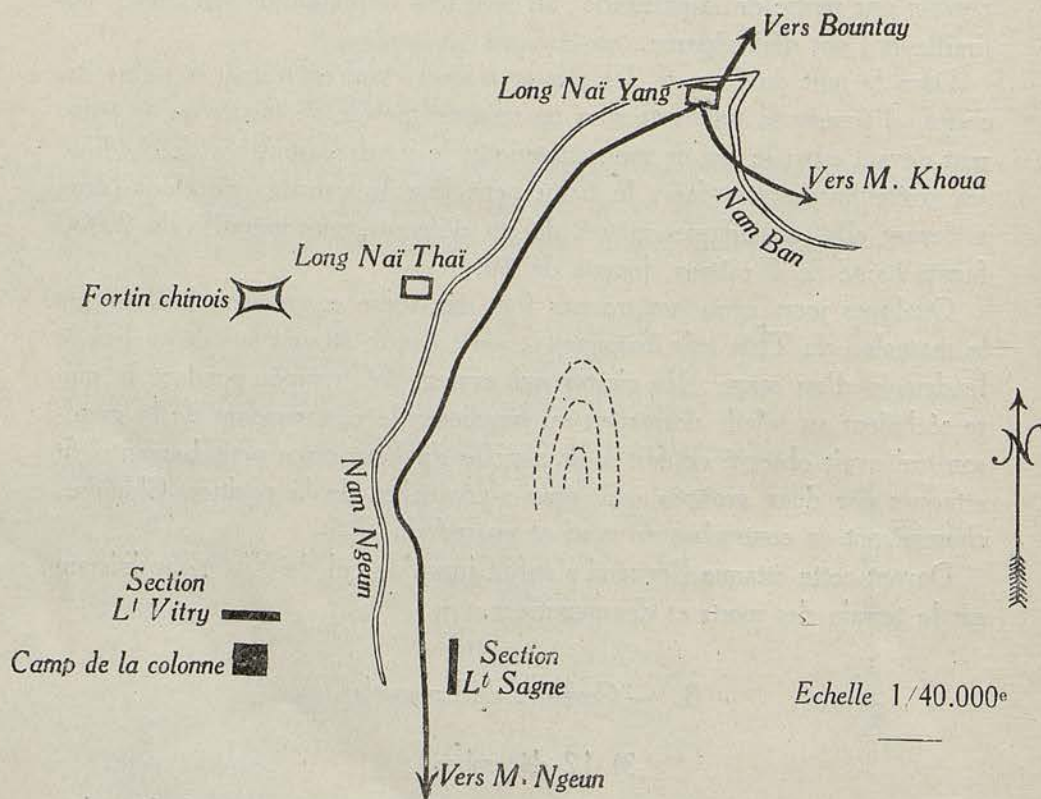
3) 12 décembre.

On n'a pas de renseignements précis sur l'attaque menée le 3 décembre par la colonne MARLATS (2 compagnies) : on sait seulement qu'arrivée le 3 décembre devant Long-Nai-Thai, elle attaque le même jour le fortin construit par les Chinois à 200 mètres S.-O. du village. L'attaque échoue ; le capitaine MARLATS fait brûler Long-Nai-Thai dont les habitants se sont alliés aux pirates et combattent contre nous ; il se replie à 1.500 mètres au sud du village, se retranche et fait observer l'ennemi par une section (lieutenant VITRY) installée sur un petit mamelon au nord du camp (voir croquis).

Le 8 vers 11 heures on entend la trompe en même temps qu'une grêle de balles s'abat sur le camp ; divisés en plusieurs petits groupes les pirates

sont venus à la faveur de la nuit s'embusquer sur les hauteurs qui dominent le camp : du 4 au 7 ils ont fait au coupe-coupe de longs détours dans la forêt et créé les pistes par lesquelles ils sont venus prendre position dans la nuit du 7 au 8.

Le capitaine MARLATS blessé ne quitte qu'un instant le combat pour se faire panser puis reprend sa place malgré la gravité de sa blessure ; il est tué à 14 h.30.



Le capitaine ABADIE parvient à déloger les Chinois des sommets où ils ont pris position (moins un seul d'où l'ennemi dirigera toute la nuit sur le camp un feu mal ajusté).

Le 9, les pirates mènent une série d'attaques toutes repoussées sans pertes pour nos troupes.

Le 10, tournées par deux sections, les Chinois sont délogés du seul mamelon lorsqu'ils occupent encore à proximité du camp français ; il ne leur reste que le fortin.

Le 11 nos reconnaissances rapportent que les Chinois paraissent moins nombreux à l'intérieur de leur retranchement ; l'attaque est décidée pour

le 12 : à la faveur du brouillard nos troupes s'approchent de la position sans être vues et l'enlèvent rapidement.

Les affaires de Long-Nai nous ont coûté :

10 tués : capitaine MARLATS, 9 indigènes ;

21 blessés : Adjudant chef BEAUQUIN, sergent-major HURLY, sergent SIMON, 18 indigènes.

Les pirates ont brûlé environ 4.000 cartouches.

C. — Combat de Sun-Tsin.

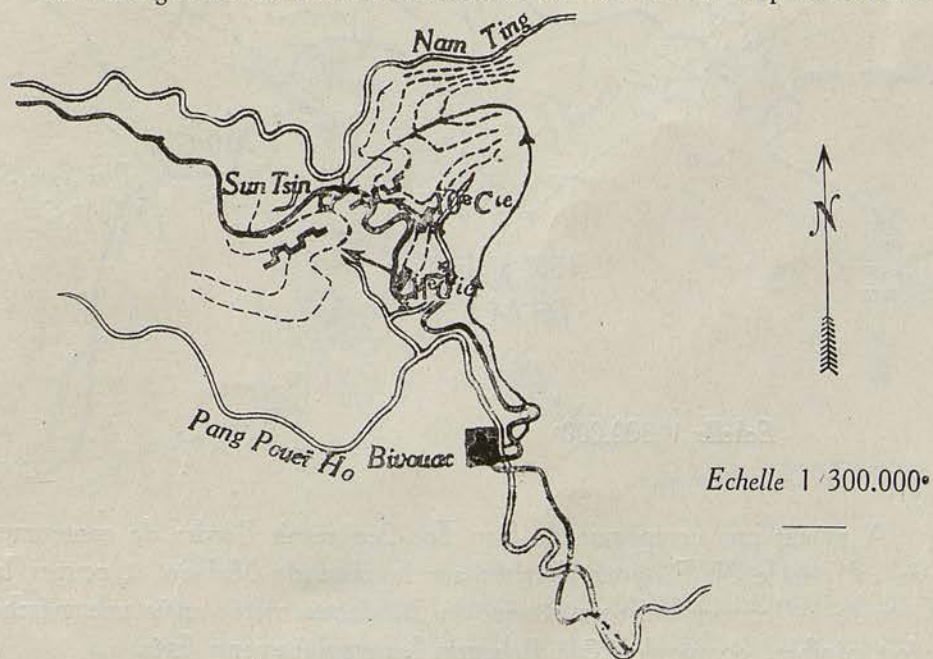
17 décembre

Le 15 décembre la colonne DUSSAULT (3 compagnies, une section de mitrailleuses, un canon de 80) apprend que les pirates occupent le col de la piste d'Apatiai 2 kilomètres sud du village de Sun-Tsin. Le 16 le commandant de la colonne établit son camp sur les bords du Pang-Houei-Ho à 9 kilomètres du col.

Le même jour à 23 heures il envoie une compagnie s'établir sur les derrières de l'ennemi sur la piste d'Apatiai vers le village de Sun-Tsin.

Le 17 à partir de 4 heures il place ses autres unités sur leur base de départ (mamelon 3 kilomètres sud-est du col) ; ces éléments sont en place à 8 h. 45.

On distingue au col des retranchements une case et un drapeau Chinois.



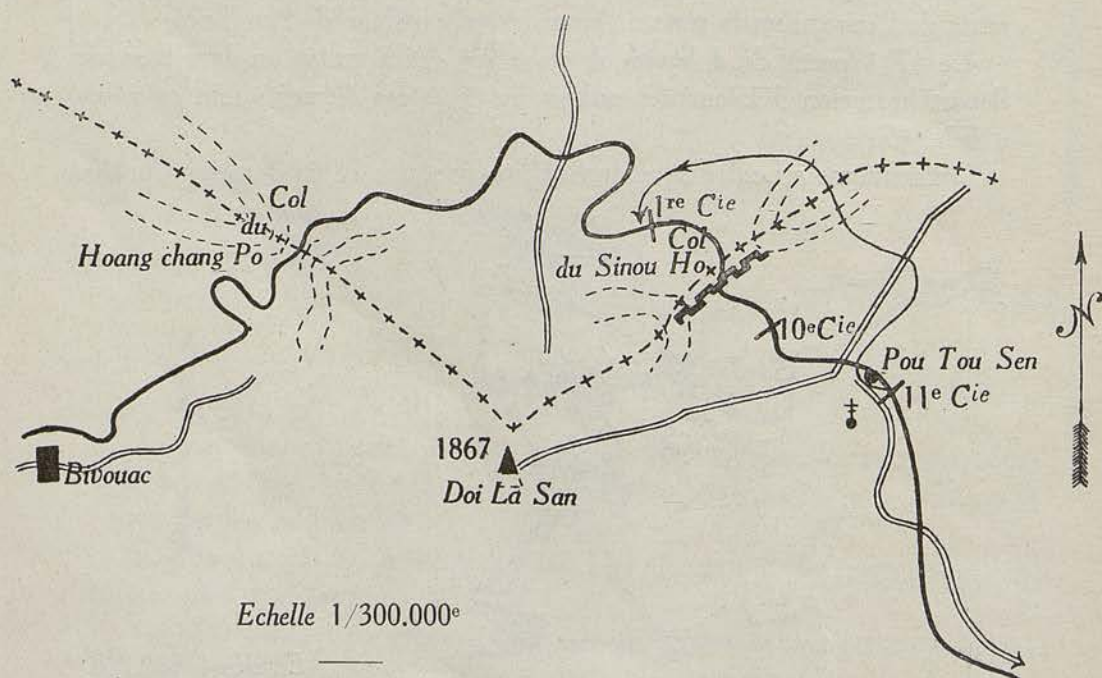
A 9 heures les retranchements sont bombardés (36 coups de canon) puis l'infanterie attaque; l'ennemi ne tient pas.

L'unité envoyée pour lui couper la retraite arrive trop tard (10 heures). La colonne s'installe à Sun-Tsin à 11 heures; elle n'a subi aucune perte.

D. — Combat de Si-Nou-Ho.

19 décembre.

Le 19 à midi la colonne DUSSAULT arrive à Pou-Tou-Sen à 3 kilomètres S.-E. du col du Si-Nou-Ho; vers 15 heures une reconnaissance des deux sections envoyée du col est accueillie par des coups de feu et s'accroche au terrain, elle est renforcée par une compagnie mais la nuit survient avant qu'elle ait pu forcer le passage. Cette compagnie passe la nuit sur ses positions tandis que le reste de la colonne campe à Pou-Tou-Sen.



A minuit une compagnie de Pou-Tou-Sen reçoit l'ordre de contourner le col par le N.-E. pour s'établir sur la piste de Malitao et couper la retraite à l'ennemi qui sera attaqué le 20. Cette unité, après une marche fort pénible, occupe le 20 à 8 heures les emplacements fixés.

Le 20 à 6 heures, la colonne se porte à l'attaque et ne trouve rien devant elle : les pirates ont quitté le col le 19 à 22 heures et sont partis sur Malitao.

Le combat du 19 mars nous a coûté deux blessés : 1 tirailleur et un partisan.

E. — Combat de Malitao.

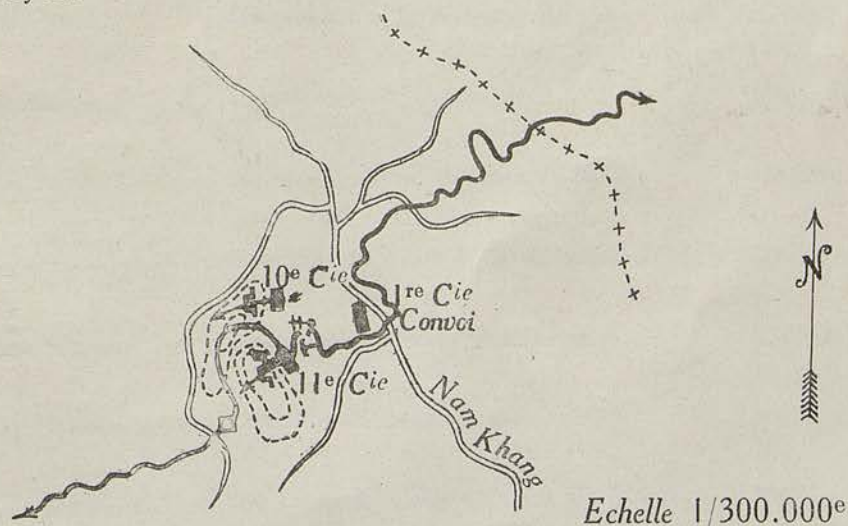
23 décembre.

La colonne DUSSAULT bivouaque le 22 sur un petit affluent du Nam-Khang à environ 8 kilomètres, N.-E de Malitao.

Le 23 au matin elle reprend sa marche ; froid vif, brouillard très dense.

Vers huit heures l'avant-garde tombe sur les sentinelles des pirates qui occupent une position dominante que l'on ne voit pas. Les pirates tirent au hasard ; notre canon prend position, ne voit rien et ne peut tirer. Cependant le combat s'engage dans le brouillard. L'ennemi résiste vigoureusement et pousse même des contre-attaques sur nos éléments avancés ; une fraction parvient sur le mamelon où le canon a pris position ; les artilleurs se défendent à coups de revolver.

Le convoi de la colonne est mis à l'abri puis toutes les unités sont déployées.



A 10 heures le brouillard se lève. La position tenue par les pirates est toute proche. 2 compagnies sont lancées à l'attaque et doivent grimper de très fortes pentes ; le canon tire sans arrêt sur les retranchements ; les

pirates se défendent énergiquement et n'abandonnent la position que vers 11 heures devant l'élan des deux unités d'attaque.

L'ennemi se replie en bon ordre dans la forêt où le combat continue jusqu'à 14 heures ; les pirates se retirent sur Ouneua.

La colonne continue sa progression sur Malitao, fait prisonniers dans les bois 4 pirates qui sont fusillés ; elle campe le 23 au soir à Malitao.

Les pirates ont eu quelques morts et de nombreux blessés ; de notre côté nous avons eu 4 tués (sergent-major DUBBS, 3 tirailleurs) et 6 blessés (tirailleurs).

On n'a pas de renseignements sur les combats du Ta-San (mars) de Phong-Seck (octobre) et de Moc-Pha (7 décembre).

VII. — BIBLIOGRAPHIE

1° *Travaux non édités exécutés par des officiers du V^e Territoire militaire.*

AUTEURS	TITRES	ARCHIVES DE :
Commandant Dominé.	Historique du poste de Muong-Khoua	Ouneua.
Commandant Dominé.	Notes diverses	Phong-Saly.
Commandant Mordant.	Monographie du 5 ^e Territoire militaire	Phong-Saly.
Commandant Betsch.	Etude sur le 5 ^e Territoire militaire	Phong-Saly.
Capitaine Panquet.	Monographie de la délégation d'Outay	Outay.
Capitaine Panquet.	Compte rendu de reconnaissance	Phong-Saly.
Capitaine Servat.	Monographie de la délégation de Bountay	Bountay.
Capitaine Tournois.	Carte ethnographique de la délégation d'Ouneua	Phong-Saly.
Lieutenant Vincent.	Monographie du Tasseng d'Ouneua	Ouneua.
Lieutenant Vincent.	Compte rendu de reconnaissance	Phong-Saly.
Lieutenant Maronneau.	Les Lu de la Région d'Ouneua	Phong-Saly.
Lieutenant Rispaud.	Monographie de la zone de Boun-Neua	Boun-Neua.

CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE
RECHERCHES SUR L'ASIE DU SUD-EST
ET LE MONDE INDIGÈNE
BIBLIOTHÈQUE

(2° Publications diverses).

AUTEURS	TITRES DES OUVRAGES	LIBRAIRIE — LIEU ET ANNÉE D'ÉDITION
Lieutenant Colonel Bonifacy.	Cours d'Ethnographie Indochinoise.	I. D. E. O. (1) — Hanoi — Haiphong — 1919.
Paul LeBoulanger.	Essai d'une étude historique sur le Laos Français.	Vientiane — 1928.
Louis Finot.	Recherche sur la Littérature Laotienne (B. E. F. E. O. (2) — Tome XVII n° 5).	I. D. E. O. Hanoi — 1917
Directeur Guillemet.	Sur les sentiers Laotiens.	I. D. E. O. Hanoi — Haiphong 1921.
Charles Jacob et commandant Léon Dussault.	Exploration géologique dans le Haut-Laos (Bulletin de Société géologique de l'Indochine — Volume XIII — Fascicule IV).	I. D. E. O. Hanoi — 1925
U. Malpuech.	Le Laos économique.	I. D. E. O. Hanoi — 1924
U. Malpuech.	Le Laos touristique.	I. D. E. O. Hanoi — 1925
Georges Maspero.	Un empire colonial français — L'Indochine (Tome I).	Les Editions G. Van Oest — Paris et Bruxelles 1929.
Auguste Pavie	A la Conquête des Cœurs.	Editions Bossard — Paris — 1921.
Chef de Bataillon Henri Roux.	Deux tribus de la région de Phong-Saly (B. E. F. E. O. Tome XXIV juillet-décembre).	I. D. E. O. Hanoi — 1924

(1) I. D. E. O. : Imprimerie d'Extrême-Orient.
 (2) B. E. F. E. O. : Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE
 RECHERCHES SUR L'ASIE DU SUD-EST
 ET LE MONDE INDONESIEN

BIBLIOTHÈQUE

UNIVERSITY OF NICE
SOPHIA ANTIPOLIS
BIBLIOTHÈQUE

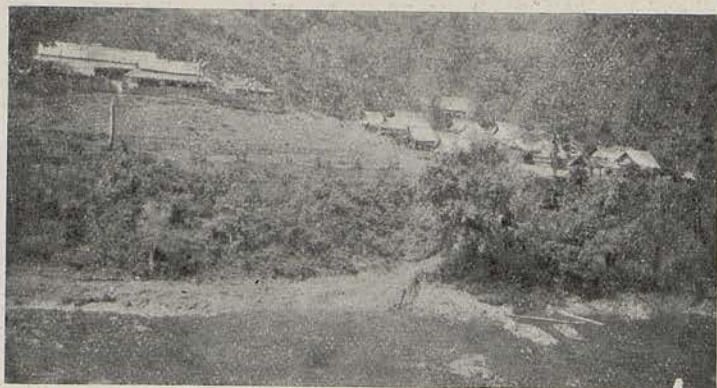
UNIVERSITY OF NICE
SOPHIA ANTIPOLIS
BIBLIOTHÈQUE

ANNEXE III

I. — POSTES — VILLAGES — PAYSAGES



1 — PHONGSALY.



2 — Poste de Garde indigène et village Lu de HATSA.



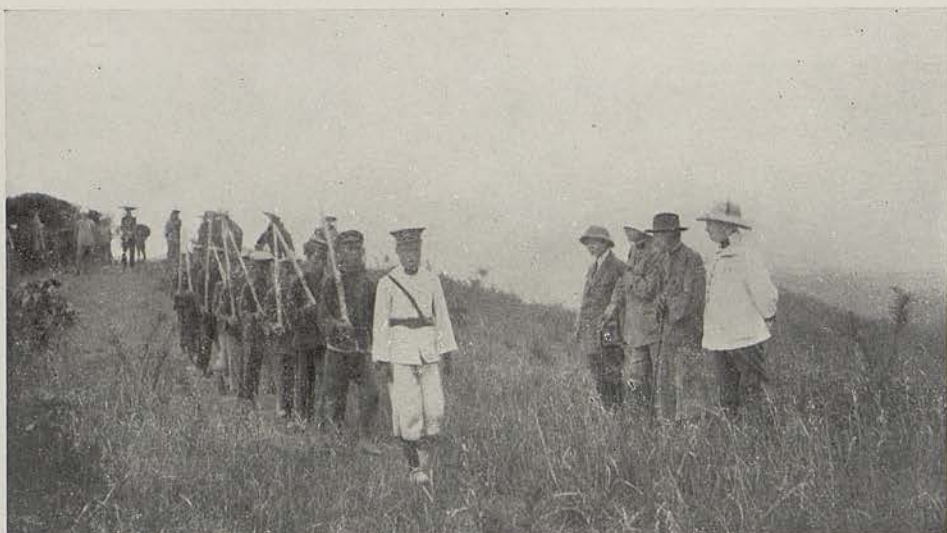
3 — Panorama d'OUNEUA.



4 — NAMPE — Affluent de droite du Nam-Ou
(Région de Phong-Saly).



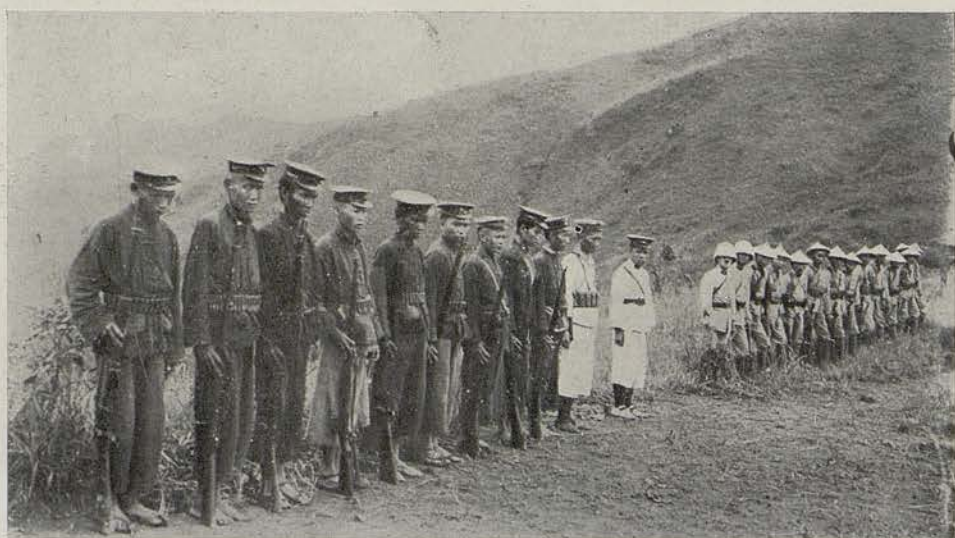
5 — Village de OMA-SAN-QUAN, habité par des A'Kha Oma.



6 — Le Sous-Préfet chinois de Muong-Lé fait défiler son escorte devant des officiers français près de TALOUPIN



7 — Passage du NAM-OU à Outay au début de la saison des pluies.



8 — Tirailleurs indochinois et réguliers Chinois à la frontière près de TALOUPIN.



9 — Blockhaus du poste militaire d'OU-NEUA.



10 — SALA NAM-PUTT, sur le chemin muletier Phong-Saly-Outay.

II. — LES TRIBUS KHA



11 — KHA-BIT — Les femmes Kha-Bit portent le costume Lu.



12 — Femmes PHU-NOI — Le costume de la femme Phu-Noi est le seul costume Kha dont aucune pièce n'est empruntée aux Lu ou aux Laotiens.



13 — A PHONGSALY : aubade à une jeune fille Phu-Noi un jour de fête rituelle.



14 — Procession de PHU-NOI portant des offrandes à la pagode un jour de fête rituelle.



15 — Groupe de KHA KHMU.



16 — Femme KHA-KHMU — Le costume est Lu ; le collier est celui des Meo. Remarquer les boucles d'oreilles qui, avec les anneaux d'argent du frontal, sont caractéristiques de la tribu.



17 — Groupe de Kha du village de BAN-HINE (délégation d'Outay). Les femmes portent le sin et le sua Lu ; seul le volumineux turban les différencie des femmes Lu.

18 — Femmes Kha Ban-Hine. La pièce d'étoffe rayée qui entoure le turban est achetée aux Lu comme d'ailleurs le sua et le sin.



19 — Femme Kha du village de BAN-KHANG (délégation d'Outay). Le sin est vaguement Lu, le sua est du type Phu-Noi. Le volumineux turban drapé et les énormes chevilles de bois enfoncées dans le lobe des oreilles n'existent dans aucune autre tribu du territoire.

Les chevilles de bois sont recouvertes de feuilles d'argent.

A noter que le clan Ban-Khang est mal connu.

Il est possible que son classement dans les tribus à fond indonésien soit erroné ; remarquer cependant que les yeux droits semblent confirmer cette hypothèse.



20 — Femme Kha du village de BANMA
(Délégation d'Outay).



21 — Groupe de KHA BANMA — Hommes et femmes portent un volumineux turban. Les femmes portent le sin et le sua Lu ainsi que des guêtres du modèle A'KHA.

III. — LES TRIBUS DU RAMEAU THAI



22 — Jeune femme Lu en costume de fête.



23 — Femmes et filles de notables Lu d'OUNEUA — Le turban rayé en forme de galette est souvent remplacé en tenue de gala par une étoffe de soie ou même de tissu éponge achetée aux commerçants et nouée négligemment.



24 — Le CHAO-MON d'Ou-Neua, sa cavalerie, ses étendards et sa fanfare.



25 — Danseurs Lu d'OUTAY.



26 — LAOTIENNE.



27 — LAOTIENS.

On peut voir les trois façons classiques de porter l'écharpe.



28 — Jeunes filles THAI-DAM du Sud du territoire ; la jolie fille de gauche porte le costume de cérémonie.



29 — Femme THAI-NEUA.



30 — Groupe de THAI-NEUA du Nord du territoire. Le costume des femmes est à très peu de chose près celui des femmes Ho.

IV. — LES TRIBUS CHINOISANTES



31 — Femme et petite fille ALLO. Le bras des manches est rouge.



32 — Jeunes mariés Ho.



33 — Groupe de HO de Phong-Saly.
On a choisi pour les photographier ni les plus sales ni les plus propres.



34 — Femme YAO de la délégation d'Outay.



35 — MEO du Tassang de Boun-Neua. Ce sont des « Peu-Méo »
ou Méo Blancs.



36 — Jeune femme A'KHA NU-QUAY du vil-
lage de Pakha dans le Tasseng de Muong-Yo.



37 — A'KHA — L'aspect physique des hommes et leur costume sont les mêmes chez
tous les A'Kha.



38 — Jeune femme A'KHA OMA en costume de fête.



39 -- Groupe de femmes A'KHA OMA.



40 — Femmes A'KHA OMA. Celle de gauche en costume de travail.

41 — Jeune fille A'KHA PULI.



42 — Jolie femme A'KHA PULI. On a quelques fois appelé les femmes A'Kha les Gitanes du territoire.



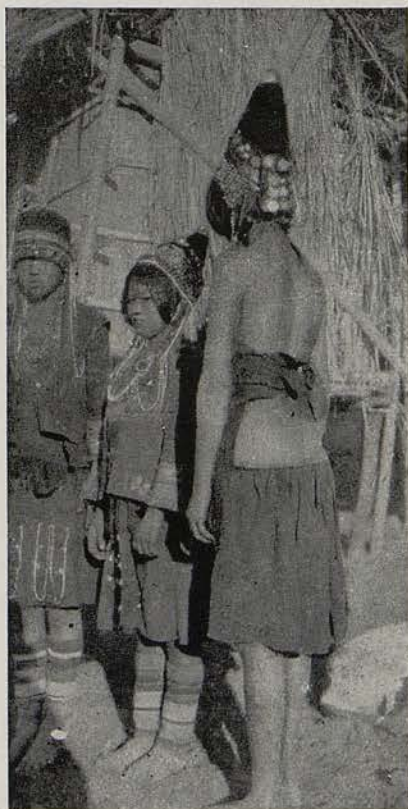
43. — Femmes A'KHA PULI.
Le triangle de demi-sphère
d'argent de la femme de gau-
che n'est porté que par les
femmes mariées.

44. — Jeune beauté A'KHA PULI.



45 — Femmes A'KHA OPA du type grossier assez fréquent chez les OPA.

La ceinture de la jupe se noue fort bas (Voir aussi la photo 49).



46 — Jeune femme et deux petites filles A'KHA OPA. La jeune femme a une jolie ligne, elle porte la tenue de travail.



47 — Femme A'KHA OPA.



48 — Femme A'KHA OPA. Le cache ventre relevé et d'ailleurs pas toujours porté permet de voir le mode d'attache de la jupe qui se noue aux plis de l'aîne comme chez les femmes Phu-Noi.

49 — Femmes A'KHA
PHUSANG.



50 — Petites filles A'KHA PHUSANG.



51 — Jeune fille SELA.



52 — Femmes SELA : Une femme mariée reconnaissable à un turban volumineux et 4 jeunes filles — Toutes portent le sin Lu et le col marin des femmes Méo. Le cache-sein est orné demi sphères d'argent et de piastres.



53 — Groupe d'A KHA MUC CHI.

A gauche une jeune fille, à droite une femme mariée — Le sin est Lu — Comme chez les Phu-Sang et les Sela les manches du sua sont en deux couleurs (rouges et blanches) — Le cache-sein est du modèle Sela mais moins large et moins orné — Guêtres du modèle Lu-Ma.

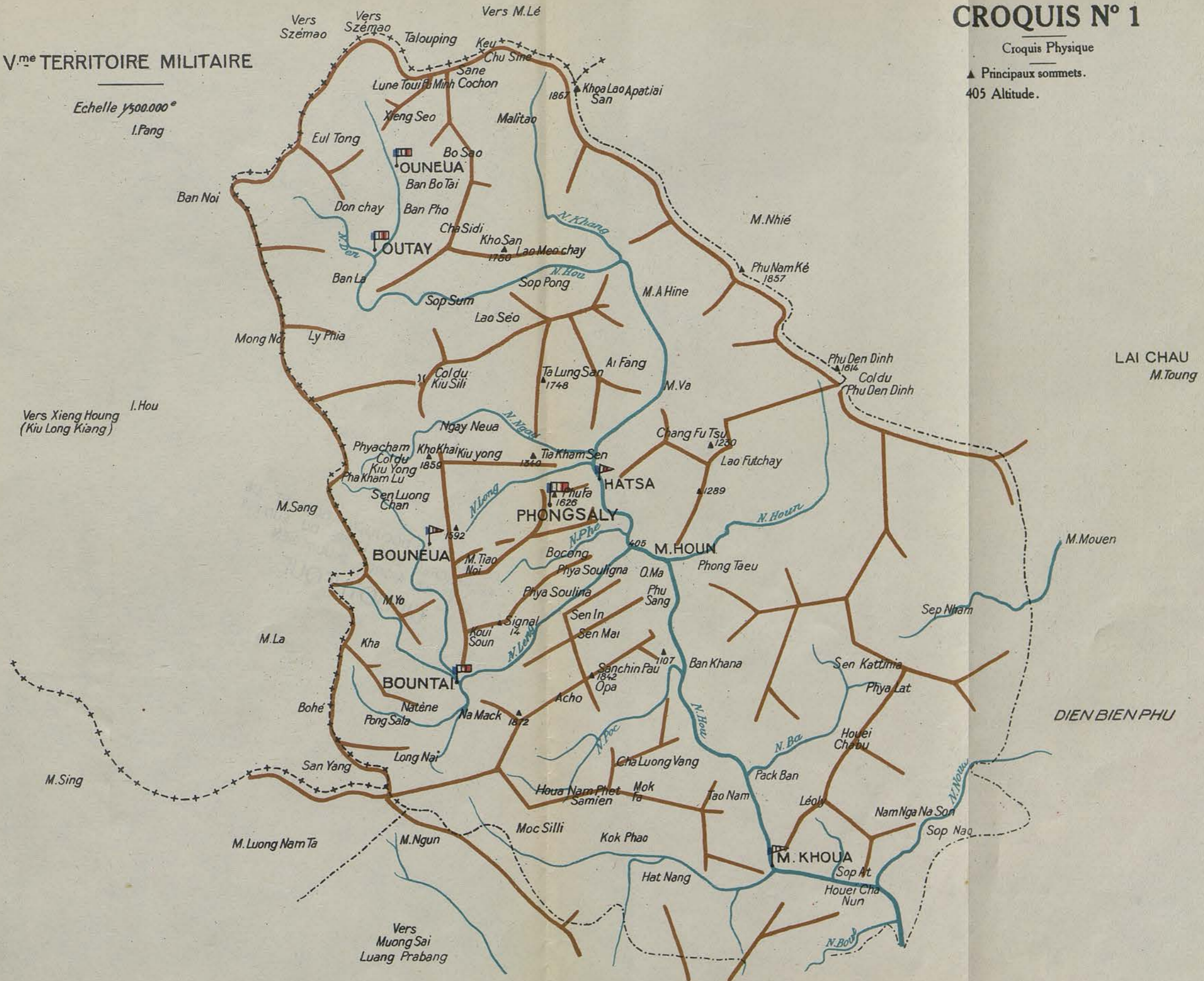
V.^{me} TERRITOIRE MILITAIRE

Echelle 1/500.000°
I.Pang

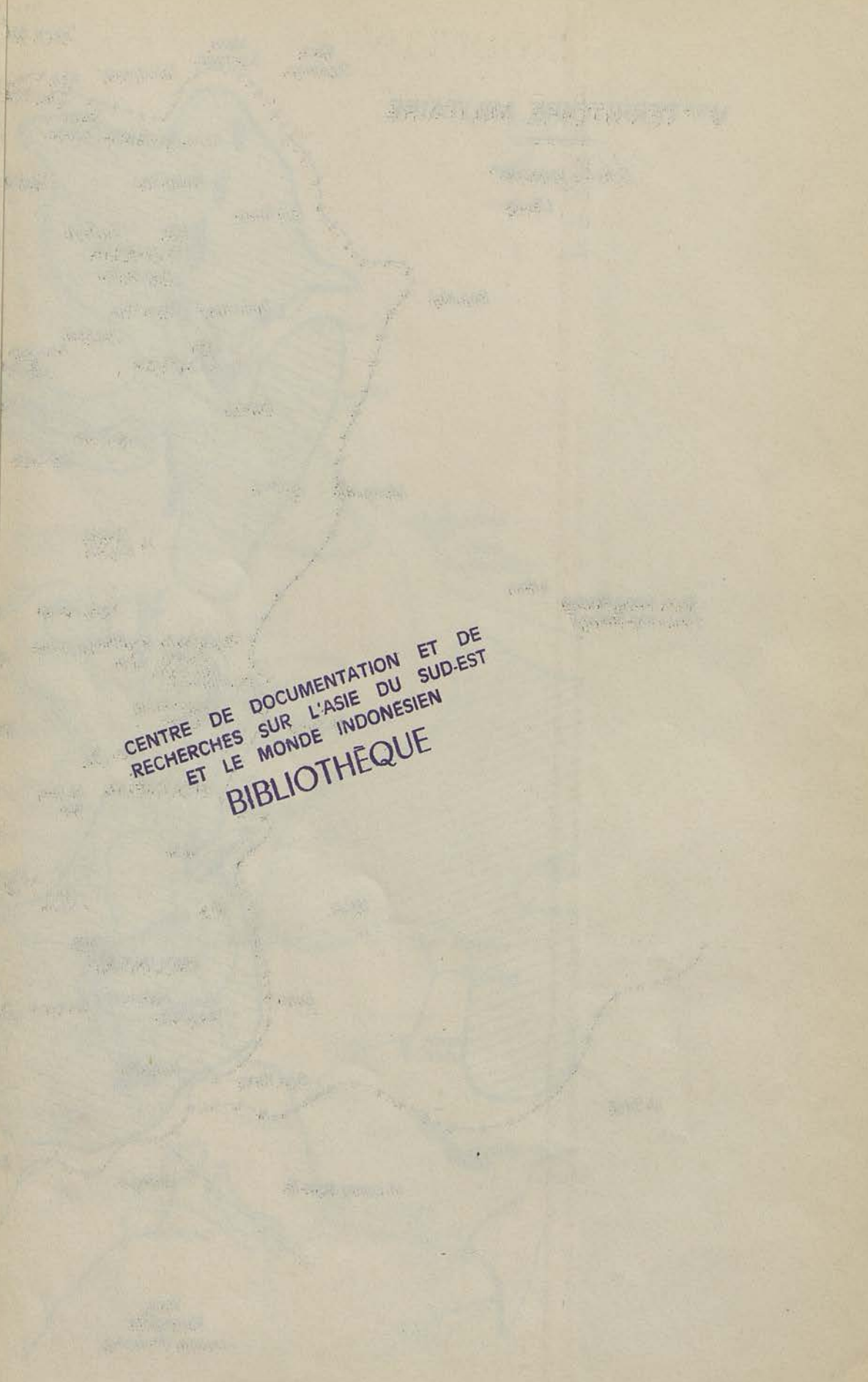
CROQUIS N° 1

Croquis Physique

▲ Principaux sommets.
405 Altitude.



CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE
RECHERCHES SUR L'ASIE DU SUD-EST
ET LE MONDE INDONESIEN
BIBLIOTHEQUE



CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE
RECHERCHES SUR L'ASIE DU SUD-EST
ET LE MONDE INDONESIEN
BIBLIOTHÈQUE

V. TERRITOIRE MILITAIRE

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE
RECHERCHES SUR L'ASIE DU SUD-EST
ET LE MONDE INDONESIEN
BIBLIOTHEQUE

TERRITOIRE MILITAIRE

CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE
RECHERCHES SUR L'ASIE DU SUD-EST
ET LE MONDE INDONÉSIEEN
BIBLIOTHÈQUE

V. TERRITOIRE MILITAIRE

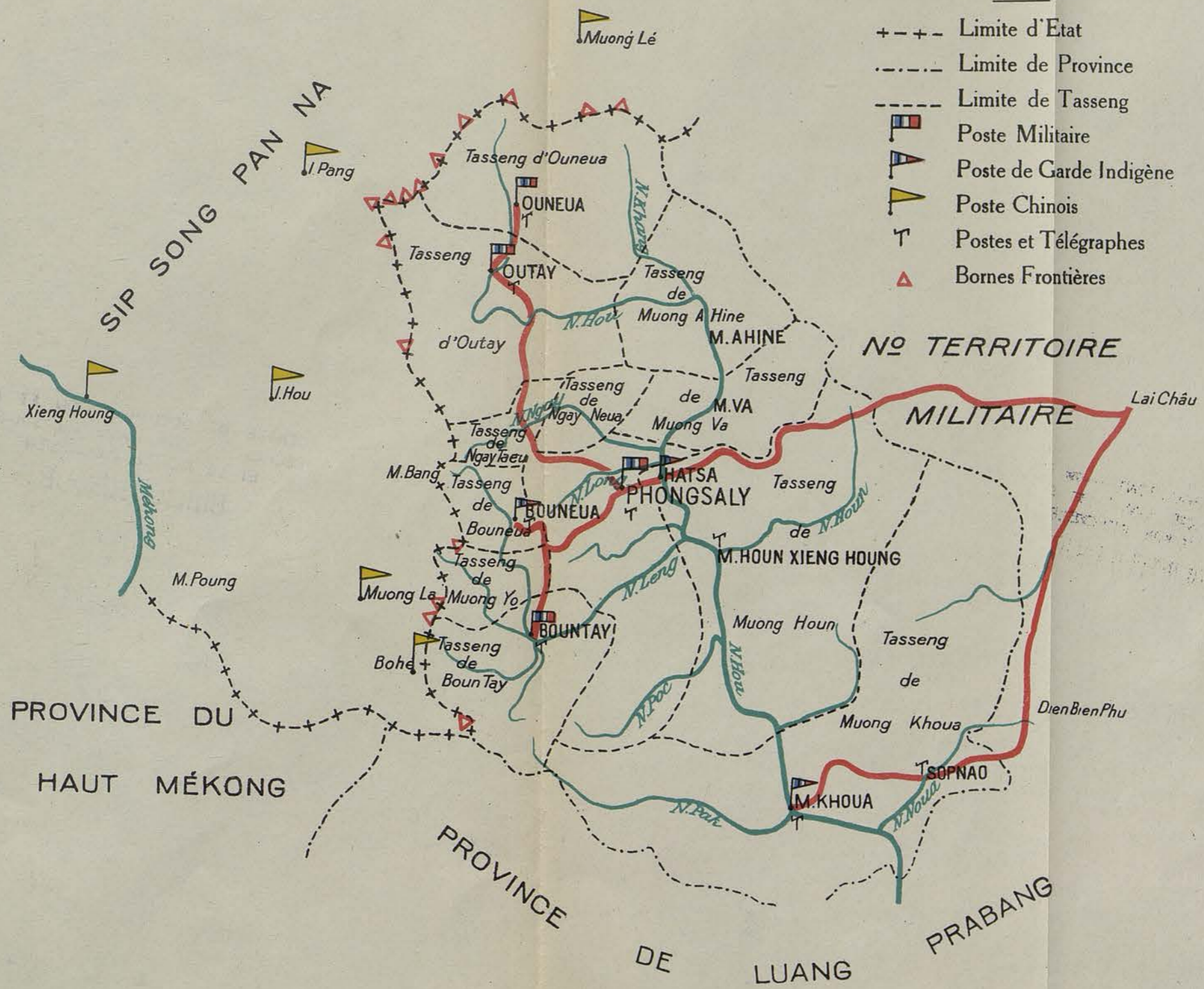
CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE
RECHERCHES SUR L'ASIE DU SUD-EST
ET LE MONDE INDONESIEN
BIBLIOTHEQUE

↓ Sémao

CROQUIS N° 6

LÉGENDE

- + - + - Limite d'Etat
- . - . Limite de Province
- - - - Limite de Tasseng
- 🇫🇷 Poste Militaire
- 🇻🇳 Poste de Garde Indigène
- 🇨🇳 Poste Chinois
- ⌚ Postes et Télégraphes
- △ Bornes Frontières



CROQUIS

LÉGENDE

----- Limite J.F.

----- Limite de

----- Limite de

----- Poste Milit.

----- Poste de G.

----- Poste Civil.

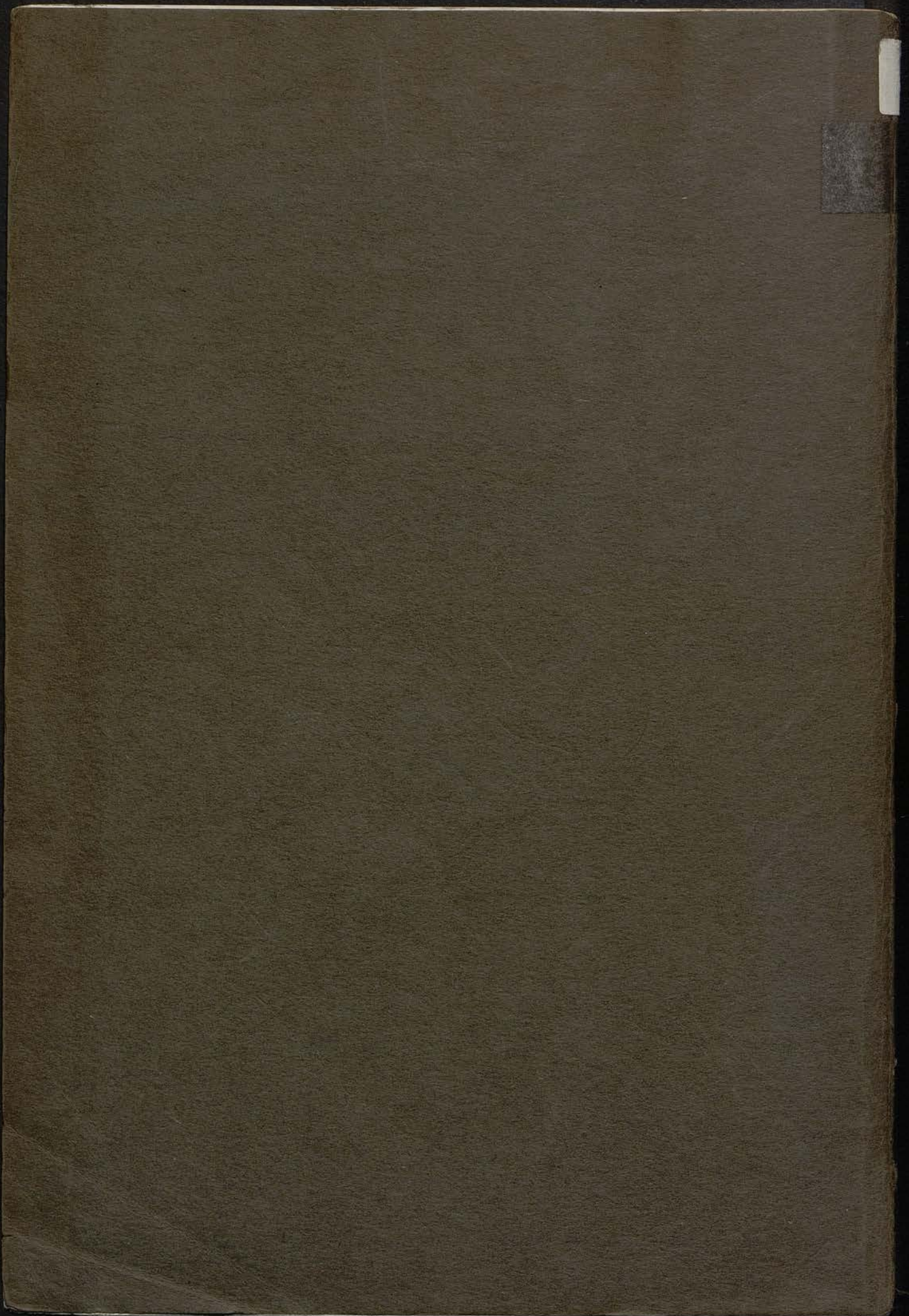
----- Poste et T.

----- Routes Pav.

CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE
RECHERCHES SUR L'ASIE DU SUD-EST
ET LE MONDE INDONESIEN
BIBLIOTHÈQUE

[Faint, illegible handwritten text]

[Faint, illegible handwritten text]



ASE

5960

